

**Météo**  
Plutôt nuageux,  
possibilité d'averses  
max 18/ min 7  
page S 16



**Arts**  
La «nouvelle tête» de Réjean Ducharme  
page A11

**Monde**  
Imminence d'une intervention en Haïti  
page B6

**Girerd**  
LES "BIJOUX DE FAMILLE" DU PRINCE CHARLES ÉVALUÉS EN PUBLIC ...



**Index**  
Annonces classées  
- immobilier B8 à B10  
- marchandises B10, B11  
- emplois B11  
- automobiles C8, C9  
- propositions d'affaires C9

**Arts et spectacles**  
- informations A11 à A18  
- ciné-horaires A12  
- télé-horaires A17  
Bandes dessinées B11  
Bridge C9  
Décès C10  
Economie C1 à C7  
Politique B1, B4, B5  
Editorial B2  
Êtes-vous observateur? B8  
Feuilleton B9  
Horoscope B10  
Le monde B6  
Loteries — résultats: A10  
Mots croisés C9  
Mot mystère B9  
Tabloid SPORTS  
- Ronald King S7  
- Mots croisés S10

## Élève expulsée de son école parce qu'elle portait le foulard islamique

**FRANÇOIS BERGER**  
Une élève du secondaire a été expulsée de l'école Louis-Riel, lors de la rentrée scolaire mercredi, parce qu'elle portait le foulard islamique en contravention des règles de l'école régissant la tenue vestimentaire.

Pourtant, le port du hijab (voile ou foulard camouflant les cheveux) est de plus en plus toléré dans les établissements de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM). Certaines écoles l'acceptent depuis

des années et la CECM envisage maintenant la possibilité d'édicter une politique sur cette question, car elle doit composer avec une population musulmane de plus en plus nombreuse (on compte quelque 40 000 musulmans dans la région métropolitaine).

La jeune Émilie Ouimet, âgée de 15 ans, s'est présentée à son école de l'est de Montréal en portant le hijab et une longue tunique. «Nous lui avons demandé de rentrer à la maison pour se changer, comme nous le faisons pour les élèves portant des jeans

ou des T-shirts», a dit hier à *La Presse* le directeur de l'école Louis-Riel, M. Normand Doré.

Les règles vestimentaires de l'école, qui accueille 1 650 adolescents, stipulent qu'un élève ne doit rien porter qui «marginalise», a expliqué M. Doré. L'expulsion d'Émilie a été une mesure préventive, a-t-il dit, car «le port d'un signe distinctif, comme le hijab ou des insignes néonazis, par exemple, peut polarisier l'agressivité des jeunes».

La «volonté collective» (des parents d'élèves) interdit le port

de vêtements distinctifs soulignant l'appartenance à des groupes, qu'ils soient politiques ou religieux, a commenté le directeur, qui en est à son premier cas de genre.

La mère d'Émilie, M<sup>me</sup> Henriette Ouimet, nouvellement convertie à la religion musulmane, avait envoyé sa fille à l'école vêtue en *mouhadjaba* (femme musulmane portant le voile) sans avoir consulté au préalable la direction de l'établissement. Le directeur a tenté en vain de

## Une lettre de Paul Martin sème l'émotion dans le clan Johnson

**YVES BOISVERT et ANDRÉ PÉPIN**  
Jacques Parizeau a semé l'émotion dans le camp libéral, hier, en rendant publique une lettre de reproche du ministre fédéral des Finances, Paul Martin, adressée au ministre Claude Ryan et à ses collègues, qu'il accuse de manquer d'éthique» en annonçant plusieurs projets de rénovation des infrastructures sans avoir obtenu l'approbation du fédéral.

Dans cette lettre, datée du 7 septembre, M. Martin reproche à M. Ryan et ses collègues de mettre le gouvernement fédéral dans l'embarras en utilisant des documents officiels portant la mention «Canada-Québec» sans autorisation ni consultation avec Ottawa.

Le projet d'infrastructures, qui entraînera l'injection de 1,526 milliard à Québec, est financé à parts égales par le fédéral, Québec et les municipalités visées.

Dans sa lettre, le ministre des Finances rappelle que si Ottawa a laissé à Québec la «maîtrise d'oeuvre» des projets, le fédéral conserve la responsabilité de leur «saine gestion» et les projets doivent tous être approuvés par le fédéral.

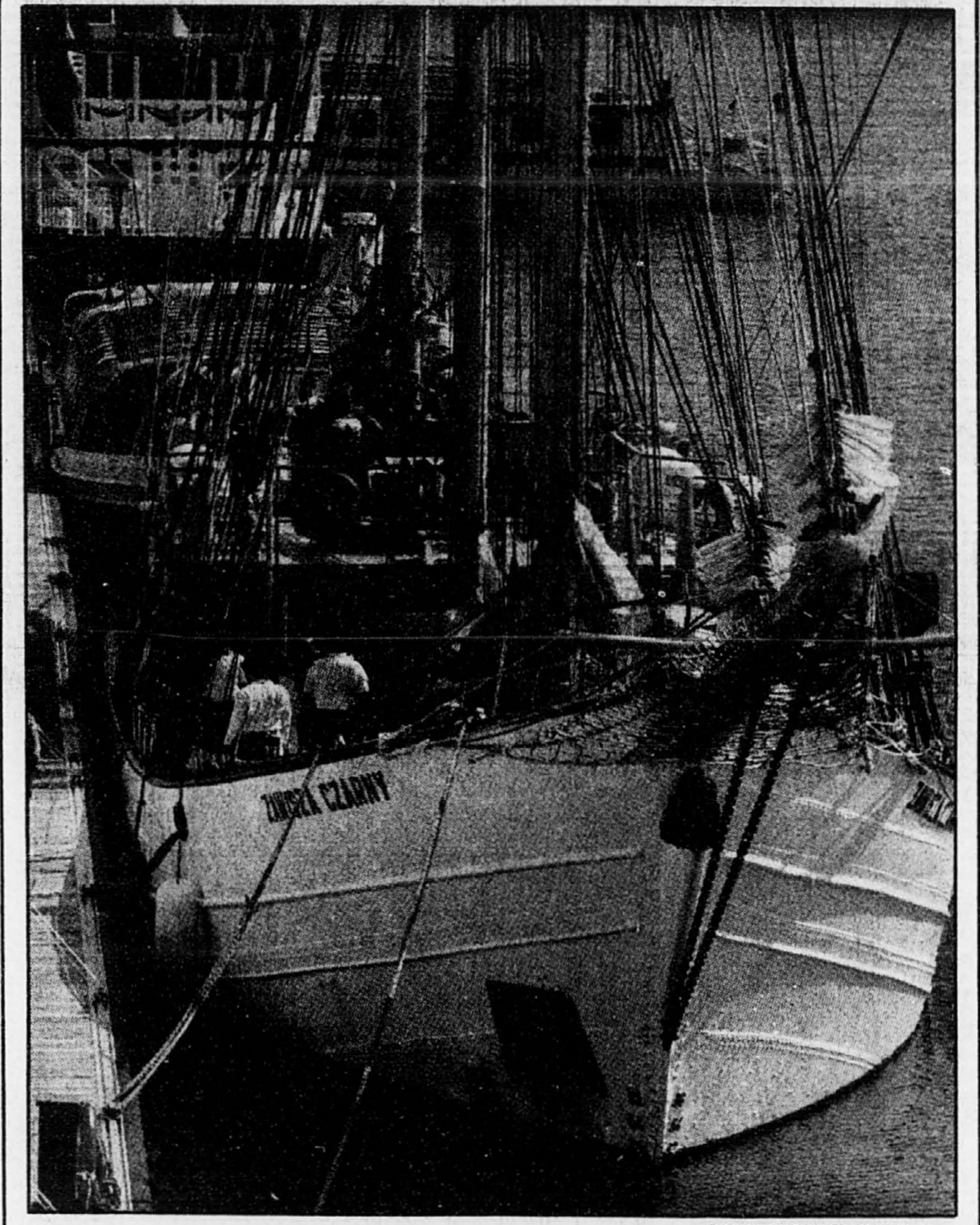
M. Martin ajoute que quelques-uns des projets annoncés par Québec sans l'accord d'Ottawa ne semblent pas satisfaire aux critères de l'entente fédérale-provinciale et pourraient donc être remis en question. Il précise qu'au cours des prochains jours, après avis, il fera connaître sa «décision finale» sur ces différents projets qui ne sont pas identifiés.

M. Parizeau, qui a bénéficié de la «fuite» du document embarrassant, l'a rendu public en conférence de presse hier à l'Île d'Orléans, près de Montréal. Cette lettre démontre que le Québec n'a pas vraiment la maîtrise d'oeuvre des projets, puisque le fédéral a un droit de veto sur eux, a dit le chef péquiste.

Il a par ailleurs qualifié de «répugnante» la série d'annonces de projets de plusieurs millions de dollars faites par le gouvernement libéral avant et pendant la campagne électorale, projets qui risquent de s'envoler en fumée parce qu'ils n'ont pas été autorisés par Ottawa. Il ajoute que le programme permet au fédéral, «avec le pouvoir de l'argent», de s'accaparer des pouvoirs provinciaux et de «centraliser». Il a demandé au ministre Johnson de donner la liste des projets municipaux.

VOIR MARTIN EN A 2

## DE RETOUR SAIN ET SAUF



Le voilier-école polonais de 170 tonnes, *Zawisca Czarny*, qui s'était échoué sur un haut-fond du lac Saint-Louis dans la nuit du 6 septembre, a été finalement sorti de sa mauvaise situation hier par deux remorqueurs de Valleyfield. Le voilier a pu reprendre sa route vers la marina du Vieux-Port, où il est amarré depuis quelques semaines. Le bateau-école, qui a à son bord des jeunes venus visiter l'Amérique du Nord et quelques professionnels de la navigation à voile, revenait de Toronto où il avait participé à un rassemblement des grands voiliers. Il reprendra la mer bientôt pour retourner à son port d'attache, Gdansk, en Pologne.

PHOTO LUC-SIMON PERREAULT, La Presse

## Pour le PQ, la partie d'échecs avec les autochtones sera internationale

**BRUNO BISSON**  
Si un gouvernement du Parti québécois n'arrive pas à s'entendre avec les autochtones avant la tenue d'un référendum sur la souveraineté, il aura des difficultés à obtenir la reconnaissance du Québec comme État souverain par la communauté internationale.

Dans une entrevue à *La Presse*, le porte-parole officiel du PQ sur les questions autochtones, M. David Cliche, candidat du comté de Vimont, affirme que la partie d'échecs politique qui se jouera entre le Québec, le reste du Canada et les autochtones vivant sur le territoire québécois au cours de la période pré-référendaire «ne sera pas intérieure, mais internationale».

Advenant une réponse positive au référendum, les garanties quant au respect des droits des autochtones dans un Québec souverain seront un critère important pour les pays qui se demanderont s'ils doivent reconnaître ou non la souveraineté du Québec, croit M. Cliche. Si le Québec ne peut présenter de telles garanties, estime-t-il, «on va avoir de l'eau dans le gaz».

Pour M. Cliche, la position d'un gouvernement du PQ, en ce qui concerne les autochtones et le référendum, tient dans une phrase: «Au référendum, nous serons capables de démontrer à la communauté internationale que toutes les mesures raisonnables ont été prises pour associer les Premières nations du Québec à un projet qui ne leur portera pas préjudice».

**L'espoir du PQ**  
Ce que souhaiterait négocier les responsables péquistes, dans le court intervalle de huit à dix mois séparant une éventuelle prise du pouvoir de la tenue du référendum, c'est une clause qui serait incluse dans le projet de constitution du Québec souverain que le gouvernement québécois présentera à la population avant ce référendum.

Tous les chefs autochtones seront appelés à négocier la clause et à participer à sa rédaction. Le gouvernement péquiste, précise M. Cliche, négociera avec ceux qui répondront à son invitation.

Cette clause en serait une de nature générale. Dans le projet de constitution, elle prévoirait les modalités du transfert des

devoirs fiduciaires assumés par le gouvernement fédéral à l'égard des autochtones.

Elle contiendrait aussi une garantie quant au respect de leurs droits reconnus dans la constitution canadienne, et une assurance que la constitution québécoise ne pourra être modifiée, dans les chapitres les concernant, sans leur accord.

Des ententes subséquentes entre le gouvernement d'un Québec souverain et chacune des 11 nations autochtones présentes sur le territoire du Québec pourraient ensuite porter sur des points plus spécifiques à chacune. Ces ententes pourraient également être conclues avec des bandes seulement, au choix des chefs autochtones. Dans son programme, le PQ affirme qu'il souhaite faire des autochtones des partenaires à part entière du développement, en proposant une gestion partagée des ressources sur des territoires particuliers.

«Au minimum, affirme David Cliche, ce sera le statu quo.»  
VOIR ECHECS EN A 2

**ÉLECTIONS 94**

- Le Canada anglais s'est «mêlé de ses oignons».
- «Il va y avoir de grosses surprises!» prédit Mario Dumont. **Page B 4**
- Johnson accepterait un gouvernement du PQ élu avec une minorité de votes.
- André Arthur pourra rester en ondes même s'il est élu dans Louis-Hébert. **Page B 5**

**ÉLECTIONS 94**  
Lysiane Gagnon



## Le défi impossible

Plutôt bien amorcée, c'est sur une série de notes discordantes que s'achève la campagne libérale. Dans un premier temps, le PLQ a profité des ratés de la campagne péquiste, dont les violons étaient fort mal accordés, de même que de l'effet de surprise qu'a provoqué l'entrée en scène d'un Daniel Johnson inconnu du grand public: un homme combattif, sympathique, dont l'image tranchait avec celle de l'être effacé qui avait occupé pendant huit ans l'austère poste de président du Conseil du Trésor.

Mais à la mi-campagne, l'opération a commencé à dérailler, surtout après le débat télévisé, quand il devint évident que le PLQ serait incapable de renverser la vapeur — à moins d'un événement absolument imprévu, ou à moins (autre perspective improbable) que CROP ne soit la seule maison de sondage à avoir l'heure juste.

Daniel Johnson, sur les épaules de qui pesait l'impossible défi de faire apparaître comme une force de changement un parti qui est au pouvoir depuis huit ans, allait adopter le comportement typique du perdant, s'agitant en tous sens, facilement irritable, tentant de colmater d'anciennes brèches et de se bâtir en catastrophe une autre image que celle avec laquelle il avait amorcé la campagne.

Ses dernières professions de foi nationalistes sont presque pathétiques. Il affirme — un an plus tard — que sa déclaration de l'automne dernier («Je suis Canadien avant tout») était un lapsus. Si c'est vrai, pourquoi ne s'est-il pas repris dans les heures, que dis-je, les instants qui ont suivi?

Tombant dans tous les pan-neaux, il s'excuse d'erreurs qui n'en sont pas, comme cette histoire de «maux de femmes». Que le mot «hystérectomie» lui ait échappé, et qu'il se soit rabattu, dans le feu d'un débat télévisé, sur le mot «mal» plutôt que «maladie», il n'y a pas là de quoi fouetter un chat. L'expression «maux de femme» est un peu désuète et incongrue, mais n'a absolument rien d'insultant pour quiconque, sauf aux yeux de ceux qui cherchaient la petite bête ou qui n'ont jamais consulté un dictionnaire.

Un politicien plus expérimenté et plus sûr de lui aurait balayé cette velle de revers de la main et renvoyé les médias à des sujets plus sérieux, mais le pauvre Johnson de s'écraser et de s'excuser auprès des femmes! Ridicule.

Il lance, pour se définir, une phrase alambiquée dont évidemment Jacques Parizeau se repaîtra goûtement pendant des jours: «Je pourrais concevoir, comme plusieurs, être Québécois sans être Canadien, mais je ne pourrais concevoir être Canadien sans être Québécois.»

Qu'est-ce que cela veut dire? C'est pire que la confusion des idées, c'est totalement insipide. Évidemment que M. Johnson resterait Québécois si le Québec devait un jour se séparer. Évidemment qu'il ne pourrait être Canadien sans être Québécois. On ne peut pas être Canadien si l'on ne réside pas dans l'une des provinces (ou l'un des territoires) du Canada.

Ses réflexes politiques sont lents. On l'a vu quand il s'est gâché l'opération en portant une question sur l'affichage unilingue anglais; quand il a perdu d'innombrables occasions de répliquer à Jacques Parizeau durant le débat télévisé et a tenté de se rattraper le lendemain, donc trop tard; quand la moindre harangue d'un animateur radiophonique suffit à le faire sortir de ses gonds; quand le fait d'exprimer une réalité pourtant bien simple et naturelle (le fait qu'on peut être fédéraliste tout en étant primordialement attaché au Québec) semble une opération si ardue.

En fait, l'impression dominante, c'est que ce nouveau leader, qui fait ses classes comme chef de parti au moment même où il doit mener la plus dure campagne de l'histoire du PLQ, est terriblement mal entouré. Contrairement à M. Parizeau, qui possède bien les nuances de la langue, M. Johnson ne s'exprime pas très  
VOIR DÉFI EN A 2

■ Les autochtones, talon d'Achille du PQ. **Page B 1**

Demain dans *La Presse*



Plus

Des promesses, des promesses...

■ En 1972, les libéraux de Pierre Elliott Trudeau décidèrent de mener leur campagne électorale en formulant un minimum de promesses, invitant plutôt les Canadiens à réfléchir sur le thème *The Land Is Strong*. Ils passeront à un cheveu de la défaite. Une campagne électorale sans promesses n'en est pas une vraie. Demain, en lisant le cahier **PLUS** de *La Presse*, les lecteurs verront que les promesses font partie plus que jamais du décor électoral québécois. En voulant les recenser toutes, *La Presse* a constaté qu'il lui faudrait publier un catalogue...

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants :

- à Montréal : Centre des donateurs de sang, centre commercial Maisonneuve, 2991, rue

Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 17 h ;

- à Laval : Ville de Laval, clinique des Lavallois, Maison des arts, 1395, boul. de la Concorde Ouest, de 10 h à 20 h 30. Objectif : 1200 donateurs.

Un Boeing 737 de USAir s'écrase près de Pittsburgh, tuant ses 131 passagers

d'après Associated Press  
ALIIQUIPPA, Pennsylvanie

■ Les 131 passagers et membres d'équipage du Boeing 737 de la compagnie américaine USAir qui s'est écrasé jeudi à une trentaine de kilomètres au nord-est de Pittsburgh (Pennsylvanie) ont tous péri dans l'accident.

« Nous avons effectué des recherches approfondies de la zone et il n'y a pas de survivant », a déclaré Jim Eichenlaub, le responsable des services de secours sur place alors que les recherches ont été interrompues à la tombée de la nuit. Il a précisé que la boîte noire de l'appareil avait été retrouvée.

Deux heures après la catastrophe, les services de secours avaient réussi à éteindre l'incendie. Un périmètre de sécurité a été mis en place pour la nuit mais

des véhicules ont été localisés se dirigeant vers les lieux de l'accident.

Le vol 427, en provenance de Chicago (Illinois), avait pour destination finale West Palm Beach (Floride). Il s'est écrasé par temps clair vers 19h00 locales (23h00 GMT), soit dix minutes avant l'heure prévue de son atterrissage. La tour de contrôle a perdu le contact avec l'appareil alors qu'il se trouvait à environ 11 km de l'aéroport, a précisé Pat Boyle, un porte-parole du département de l'aviation civile de l'État de Pennsylvanie.

Le vol numéro 427 d'USAir transportait 126 passagers et cinq membres d'équipage. Il a quitté Chicago à destination de West Palm Beach (Floride) et devait faire escale à Pittsburgh. L'avion a piqué du nez et s'est écrasé dans un champ en tentant d'atterrir près de cette ville, la deuxième de Pennsylvanie.

« J'ai regardé en l'air et je l'ai vu qui descendait à vive allure, j'ai crié à tout le monde de se mettre à l'abri. Il y a eu une énorme explosion et le ciel s'est embrasé avant d'être envahi par la fumée », a déclaré Tom Michel, le client d'une station-service située non loin de l'accident et qui prenait de l'essence quand le « crash » s'est produit.

Selon Sandra Zuback, un témoin interrogé par CNN, « les moteurs se sont d'abord arrêtés avant d'exploser ».

Un autre témoin cité par la chaîne KDKA explique qu'il y a des débris de l'appareil ainsi que des bagages étaient éparpillés sur tout le site de l'impact.

Cet accident est le plus grave qui se soit déroulé aux États-Unis depuis 1987 quand un McDonnell MD80 de la compagnie Northwest Airlines s'est écrasé au décollage sur l'aéroport de De-

troit tuant 156 personnes. Seule une petite fille alors âgée de quatre ans avait survécu à la catastrophe.

Il s'agit du cinquième accident mortel impliquant un appareil d'USAir en l'espace de cinq ans. Le 2 juillet dernier, un avion de ligne de cette compagnie, pris dans un orage, s'était écrasé près de l'aéroport international de Charlotte-Douglas en Caroline du Nord, tuant 37 des 57 occupants.

Le 22 mars 1992, un appareil d'USAir, pris dans une tempête de neige, s'était écrasé au décollage à l'aéroport new-yorkais de La Guardia, tuant 27 personnes. Le 1er février 1991, un avion d'USAir était entré en collision avec un petit appareil sur l'aéroport de Los Angeles, tuant 34 personnes. Le 20 septembre 1989, un avion d'USAir avec 62 passagers à bord plongeait dans l'East River faisant deux morts.

SUITE DE LA UNE

ÉLÈVE

Élève expulsée de son école parce qu'elle portait le foulard islamique

joindre M<sup>me</sup> Ouimet afin de lui expliquer les règles régissant la tenue vestimentaire à Louis-Riel. Émilie ne s'est pas présentée en classe hier.

M. Doré a dit avoir reçu, la semaine dernière, la visite d'une mère d'origine arabe, portant le hijab, qui a compris et accepté les règles vestimentaires de l'école. Sa fille est arrivée à l'école sans le voile.

L'école Louis-Riel accueille une quarantaine d'élèves musulmans, mais la direction n'a reçu aucune demande de dérogation aux règles vestimentaires.

« Les règles vestimentaires sont à la discrétion de chaque école », a indiqué M<sup>me</sup> Louise Richard, porte-parole de la Commission des écoles catholiques de Mont-

réal. C'est le comité d'orientation ou le comité d'école (composés de parents d'élèves) qui dictent ces règles.

M<sup>me</sup> Richard a ajouté qu'il n'était pas exclu que la CECM édicte éventuellement sa propre politique sur cette question si le besoin s'en fait sentir. Dans les écoles où les musulmans sont peu nombreux, le port du hijab peut « marginaliser », a-t-elle souligné, en précisant que la CECM n'avait pas connu de difficultés avec cette question.

Le cas d'Émilie Ouimet est le premier incident du genre connu publiquement à la CECM. Le port du foulard islamique avait déjà soulevé un malaise, en 1992, dans une école primaire de la Commission scolaire Sainte-Croix, à Saint-Laurent, où deux sœurs s'étaient présentées en classe avec le hijab.

Le hijab avait aussi soulevé une polémique, l'an dernier, quand

un juge de la Cour municipale de Longueuil avait expulsé une inculpée portant le voile. Mais jamais la polémique n'a atteint au Québec l'intensité de ce qu'on a appelé en France « l'affaire des foulards », lorsqu'un débat national avait été déclenché, en 1989, sur le droit au port du hijab en classe.

À la CECM, quelques écoles se montrent tolérantes sur le port du hijab. C'est le cas de l'école secondaire pour filles Marguerite-de-Lajemmerais, dans l'est de Montréal, où deux élèves musulmanes portent le foulard avec l'autorisation de la direction.

« Je ne dis pas que les professeurs sont d'accord a priori avec le port du hijab, a commenté la directrice de Marguerite-de-Lajemmerais, M<sup>me</sup> Lise Ouimet, mais l'école n'a pas connu de problème. Nous demandons aux filles de bien attacher leur foulard dans les cours d'éducation physi-

que, pour éviter les accidents », a-t-elle noté en tentant de cerner les raisons qui pourraient justifier l'interdiction de cette tenue. L'école de 1400 élèves a accepté sa première *mouhajaba* il y a trois ans.

À l'école Saint-Luc, dans l'ouest de Montréal, une quinzaine d'élèves portent le hijab. « Nous avons toujours accepté cette tenue », a dit le directeur, Jean Morin. L'école Saint-Luc, où 92 nationalités se côtoient, compte parmi ses élèves 175 garçons et filles de foi musulmane.

Il existe aussi à Montréal une école privée dispensant un enseignement musulman dans un environnement islamique. « Le hijab y est non seulement toléré mais obligatoire, puisque même les enseignantes chrétiennes sont tenues de porter le voile islamique. L'École musulmane de Montréal a été fondée en 1985 dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce. □

Walesa au Canada : les échanges d'abord

Agence France-Presse  
VARSOVIE

■ Le développement des échanges économiques polono-canadiens sera l'un des principaux thèmes de la visite officielle de quatre jours que le président Lech Walesa entame à Toronto ce samedi 10 septembre, a indiqué hier à Varsovie un de ses principaux collaborateurs.

Sur le plan diplomatique, c'est la coopération trilatérale entre le Canada, la Pologne et l'Ukraine qui occupera le devant de la scène, a relevé le professeur Janusz Ziolkowski, chef de la chancellerie du président polonais, au cours d'une conférence de presse.

d'importations du Canada, en 1993, les exportations étaient tombées à 45 millions, les importations atteignant 71 millions, dont 26 dépensés pour acheter du blé canadien à la suite de la sécheresse en Europe.

Le début de la visite de M. Walesa sera consacré à Toronto à des rencontres avec les Polono-Canadiens — ils seraient 400 000 selon Varsovie, mais 742 000 d'après un recensement canadien. La communauté polonaise est assez divisée, déplore-t-on à Varsovie, et n'a pas réussi à constituer de « lobby » polonais à l'image de celui des Canadiens d'origine ukrainienne, par ailleurs trois fois plus nombreux.

À Ottawa, le chef de l'État polonais rencontrera dimanche et lundi le gouverneur général Ramon J. Hnatyshyn, le premier ministre Jean Chrétien et les présidents des deux chambres du parlement fédéral.

Deux accords bilatéraux, portant sur l'assistance judiciaire dans le domaine pénal et sur la protection de l'environnement, seront signés au cours de la visite, dont le dernier point marquant, mardi 13 septembre, sera une rencontre avec les milieux d'affaires canadiens.

Les échanges entre les deux pays ont subi ces dernières années une évolution défavorable à la Pologne. Alors qu'en 1990, les exportations polonaises représentaient 60 millions US contre 10

DÉFI

Le défi impossible

clairement. D'où la nécessité de communicateurs expérimentés, de rédacteurs talentueux... mais il n'a vraisemblablement pas vu la nécessité d'en embaucher ou de les écouter.

Durant le fameux débat, M. Johnson s'est attaqué quatre fois à « l'enclenchement » sans même préciser de quoi il s'agissait... Comme si le grand public savait ce que cela signifiait! Son texte du début, son texte de clôture, étaient d'une rare insipidité.

Il fait même à l'occasion des bévues qui vont contre l'A.B.C. de

la politique: par exemple, présenter l'option de l'adversaire sous un jour positif. Ainsi, lors du débat, il accusait le PQ de vouloir « faire un pays » au lieu de s'occuper des emplois... sans sembler réaliser le sens positif de cette expression. Dans le contexte d'un discours fédéraliste, il fallait accuser l'adversaire de vouloir « briser », « démolir », « défaire » un pays, et associer le mot « pays » au Canada.

Personne ne reprochera à M. Johnson de n'être pas doué pour la littérature, ni d'être moins à son aise dans les subtilités linguistiques qu'un Jacques Parizeau qui a passé 40 ans à enseigner et 30 ans à faire des discours politiques.

On ne lui reprochera pas non plus sa réserve personnelle, son incapacité d'étaler ses sentiments et de faire appel aux émotions. Les Québécois, qui ont élu et ré-élu Robert Bourassa sur une période de plus de vingt ans, ne tiennent pas autant qu'on le croit aux leaders lyriques et charismatiques.

On ne peut pas enfin reprocher à M. Johnson de ne pas présenter un plan merveilleux de réforme constitutionnelle. Après Meech et Charlottetown, on voit mal comment il pourrait y prétendre — à court terme en tout cas. Il ne peut que proposer un plan modeste et terre-à-terre, soit le rétablissement des relations de bon

voisinage, en espérant qu'un jour le moment sera propice à une quelconque réparation de l'exclusion de 1982.

Mais on comprend mal que M. Johnson ne se soit pas entouré de professionnels susceptibles d'atténuer ses difficultés d'expression et de lui suggérer des argumentations cohérentes. Car après tout, le langage est l'outil premier d'un homme politique.

Toute la campagne libérale se ressent de cette pauvreté culturelle, de cette vacuité au niveau des idées, face à une campagne péquistique qui au contraire regorge de projets mobilisateurs véhiculés par des as de la communication.

MARTIN

Une lettre de Paul Martin  
seme l'emoi dans le clan Johnson

poux qui n'ont pas reçu l'approbation du fédéral.

180 degrés

Devant l'impact de sa missive « privée », le ministre Paul Martin a effectué en soirée un virage à 180 degrés dans un communiqué où il renie sa lettre point par point.

La lettre, déplore-t-il, a été préparée à la suite d'un malentendu à l'interne concernant certains projets. Il confirme que « tous les projets » annoncés par Québec (909 à ce jour) répondent aux exigences de l'entente fédérale-

provinciale, et qu'aucun projet n'est remis en question ».

Il ajoute même qu'il est très satisfait de l'esprit de collaboration qui règne entre Québec et Ottawa dans ce dossier.

Le premier ministre Daniel Johnson, lui, a affirmé que cette lettre était « une erreur ». « Un fonctionnaire qui s'est énervé le poil des jambes a réussi à convaincre son ministre de signer cette lettre », a-t-il déclaré dans le comté de Bourget, où il faisait campagne hier soir.

« M. Parizeau se tire en l'air avec cette affaire, mais lorsqu'il va retomber, ça va faire mal », a dit encore M. Johnson, la voix éteinte par une nouvelle laryngite.

Après des entretiens avec les

ministres Ryan et Martin, M. Johnson a soutenu lui aussi que tous les projets annoncés seraient mis en oeuvre.

M. Ryan, qui prend sa retraite politique, a déclaré qu'il s'agissait d'une « course aux punaises » et d'une « tempête dans un verre d'eau ».

« Au début (du programme), j'ai constaté qu'après avoir approuvé les volets un et deux du programme, il fallait beaucoup de temps pour obtenir la réaction du fédéral et j'en ai fait part au ministre Paul Martin et André Ouellet, a dit M. Ryan. Lorsqu'on n'avait pas de réponse dans les 24 ou 48 heures, on faisait part de nos commentaires aux municipalités pour que les projets se mettent en marche. »

Le ministre ajoute que certains fonctionnaires fédéraux ont « perdu du temps en cherchant de petites punaises » dans les projets soumis par Québec. Il dit aux maires de ne pas s'inquiéter, que tous les projets annoncés seront réalisés.

Le PLQ accuse par ailleurs M. Parizeau de vouloir créer un climat d'insécurité dans le milieu municipal. Son attitude démontre « le côté négatif qu'il entend maintenir dans les relations fédérales-provinciales même dans un programme qui a été unanimement salué ».

Le parti libéral ajoute que M. Johnson a souligné à maintes reprises « l'excellent niveau de collaboration » Ottawa-Québec dans ce dossier, qui a fait un franc succès de ce programme. □

La quotidienne à trois chiffres 318  
Tirage d'hier à quatre chiffres 5557

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	
RÉDACTION	285-7070	Décès, remerciements	285-6816
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détailants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé+	285-7306
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, L.T.E.E., 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. Envois de publication canadienne — Contrat de vente numéro 0531650 — Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

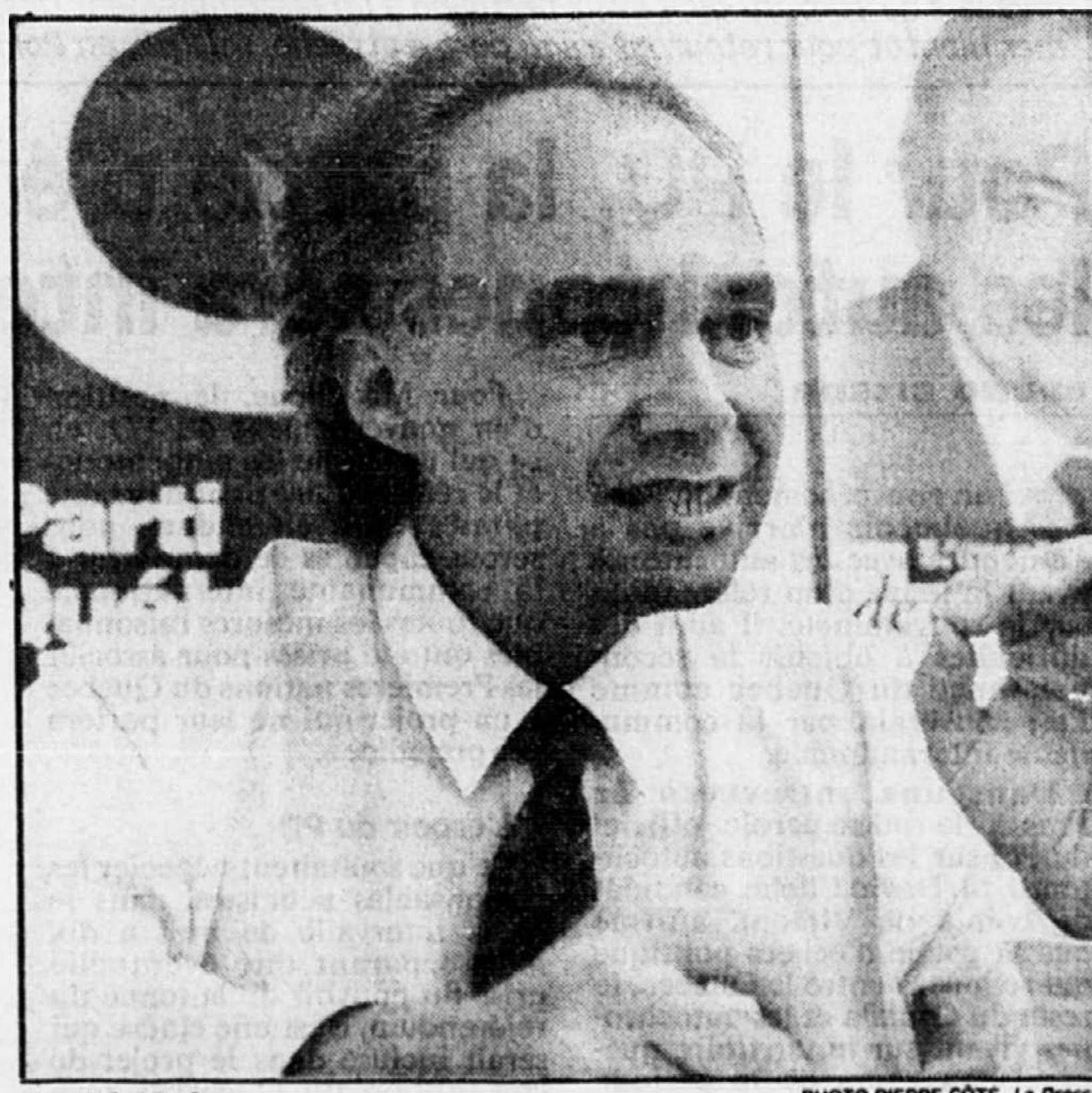
RENSEIGNEMENTS 285-7272



36-5

CODE DU JOUR

VENDREDI 9 SEPTEMBRE 1994



David Cliche

PHOTO PIERRE CÔTE, La Presse

ÉCHECS

Pour le PQ, la partie d'échecs avec les autochtones sera internationale

Même si nous voulions y échapper, nous n'aurions pas le droit de nous soustraire à ces obligations, en raison de la succession d'État » (un principe de droit internatio-

nal en vertu duquel un nouvel État né d'une sécession se doit d'assumer les obligations du pays dont il faisait partie).

Lors d'une tournée de rencontres avec des chefs autochtones l'hiver dernier, alors qu'il agissait comme « émissaire » du chef Jacques Parizeau, M. Cliche affirme avoir constaté de fortes réticences et des craintes non dissimulées.

« La mauvaise nouvelle que j'avais à leur donner, affirme-t-il, c'est que nous n'accepterons pas que les négociations se tiennent sur la base d'un découpage ethnique du territoire. Ce ne sont pas les Québécois qui se partent du reste du Canada, mais le Québec, en tant qu'entité juridique présentement à l'intérieur du Canada. »

En vertu de ce principe, qui a toujours été rejeté par presque toutes les nations autochtones du Québec, M. Cliche affirme qu'il a prévenu les chefs « qu'un gouvernement du PQ se comportera comme un gouvernement normal » et qu'il ne tolérera pas qu'un groupe, ou qu'un conseil de bande, « fasse régner sa propre loi à l'intérieur des limites du territoire québécois. □

Les personnes qui ont une maladie mentale, les accepter, c'est fondamental.



Conserviez précieusement la planche du jeu Gazaillopoly publiée dans le cahier Habitat de samedi, remplissez le bulletin de participation ci-rattachant et syndiquez KCMF 94.3 à 8 h 40, 11 h 40 et 13 h 40.



LE GAZAILLOPOLY POURRAIT CHANGER VOTRE VIE!



À gagner : une résidence neuve d'une valeur de 100 000\$ du Groupe Gazaille

# L'administration Doré accusée de favoritisme

YANN PINEAU

Le conseiller municipal Pierre Gagnier a accusé hier l'administration Doré d'une « manipulation assimilable à un délit d'initié ». Le conseiller de Vision Montréal cite le projet de construction d'un édifice devant abriter le nouveau siège de l'Organisation de l'aviation civile internationale, près du Centre de commerce mondial.

Selon M. Gagnier, la Ville a cédé pour un dollar un terrain valant au moins sept millions à un promoteur immobilier, la compagnie 158517 Canada Inc, une filiale de la compagnie Westcliff. Le vice-président de Westcliff, M. Hylands, est aussi membre du conseil d'administration de la SODIM, une société paramunicipale chargée de la réfection de bâtiments industriels. À ce titre, il a un droit de regard sur les projets de construction à Montréal.

Pierre Gagnier dénonce « l'intervention malhonnête de l'administration municipale dans ce dossier ». Après un second appel d'offres de Travaux publics Canada (à l'automne 1992) pour la construction du siège de l'OACI, la compagnie Westcliff s'est trouvée seule candidate à remplir toutes les conditions pour obtenir le projet.

L'une de ces conditions est la possession actuelle ou garantie par la Ville d'un terrain situé à l'intérieur du quadrilatère consacré à la future Cité internationale, entre les rues Saint-Antoine, Viger, University et le Square Victoria. Le terrain détenu par la compagnie 158517 Canada Inc est en fait le terrain garanti par la Ville, cédé pour un dollar.

La compagnie Westcliff détient également un autre terrain dans le même quadrilatère dont la surface était insuffisante pour remplir les conditions imposées par la Ville; trois p. cent de ce terrain sera inclu dans le lot destiné à la construction du siège de l'OACI.

Pour M. Gagnier, l'administration Doré a sciemment cédé un terrain à Westcliff en sachant qu'elle éliminait les autres promoteurs de la course à un contrat fédéral évalué à 60 millions.

Lorsque le conseiller de Vision Montréal a demandé au maire Jean Doré, lors de la réunion du conseil municipal hier, pourquoi le terrain n'avait pas été offert aux autres candidats, ce dernier s'est borné à dire que le processus d'appel d'offres s'était déroulé de manière régulière.

Par ailleurs, la Ville a annoncé hier que la rue Saint-Antoine sera ouverte dans les deux sens entre les rues de Bleury et University à partir de lundi prochain. Cette transformation s'inscrit dans le processus d'aménagement des abords de la future Cité internationale. Par ailleurs, la rue Busby sera fermée à cause de la construction du nouveau siège de l'OACI.



## FONCTIONNAIRE INDÉLICAT

Soupçonné de corruption et d'abus de confiance alors qu'il était magasinier à l'emploi du ministère des Transports du Québec, Michel Colarocchio comparaitra au palais de justice de Montréal le 20 octobre prochain. Le fonctionnaire de 38 ans, responsable des achats pour le tunnel de l'autoroute Ville-Marie, est accusé d'abus de confiance pour avoir accepté, entre le 1<sup>er</sup> novembre 1992 et le 1<sup>er</sup> janvier 1994, une piscine et des appareils électroménagers (d'une valeur de 4611 \$) offerts par Daniel Saucier, du Centre d'éclairage industriel, en échange « d'actes relatifs à son travail » (des achats faits à ces deux commerces). De même, il aurait accepté, à la même époque, un barbecue au gaz, un téléphone sans fil, un magnétoscope et un refroidisseur d'eau (valant 1500 \$), offerts par Donald Routhier, de Lampes du nord de la métropole.

## AMBULANCIERS COUPABLES D'OUTRAGE AU TRIBUNAL

Le Rassemblement des employés techniciens ambulanciers du Québec (RETAQ) vient d'être reconnu coupable d'outrage au tribunal pour avoir contrevenu à l'une des conclusions d'une injonction prononcée contre lui le 21 juillet dernier. Les techniciens ambulanciers, membres du RETAQ affilié à la CSN, devaient notamment remettre à leur employeur, Urgences Santé, les formulaires nécessaires à la facturation des services, qu'ils conservaient depuis deux mois. Ils ont mis près d'une semaine, tenant d'abord deux assemblées syndicales, avant de se conformer à l'injonction, un délai qui leur a valu l'accusation d'outrage au tribunal. Une délégation a alors « déversé » les fameux formulaires chez Urgences Santé, note le juge Nicole Morneau, de la Cour supérieure.

## USINE DE COMPOSTAGE

La Ville de Montréal inaugurerait hier une usine pilote qui, au coût de 500 000 \$, composte les matières organiques, triées à la source par les participants et recueillies au moyen d'une collecte sèche-humide entièrement mécanisée. « Nous tenons à mettre en place les conditions nécessaires pour garantir le succès de l'usine de compostage que nous entendons implanter dans un avenir prochain », déclare le conseiller Richard Brunelle, membre du comité exécutif et responsable de l'environnement.

## EX-MONITEUR DU MONT PROVIDENCE ACCUSÉ

George Burton, un ex-moniteur de l'orphelinat Mont Providence aujourd'hui âgé de 64 ans, a été accusé hier à Montréal d'attentats à la pudeur commis contre trois pensionnaires, entre 1951 et 1955. Les plaintes, qui surviennent une quarantaine d'années après la commission présumée des crimes, n'ont pas suivi le cheminement habituel. Ni la police ni le ministère public n'ont porté d'accusations. Une plainte privée a été logée par Noël Flavian, président du Comité de libéralisation des orphelins du Québec, qui représente les orphelins internés au cours des années 50 et 60 (rien à voir avec le Comité des orphelins de Duplessis).

# Gilles Proulx nie avec vigueur avoir molesté son ex-recherchiste

LUCIE CÔTÉ

Accusé de voies de fait et de menace de mort à l'endroit de son ex-recherchiste, l'animateur-vedette de CJMS, Gilles Proulx, nie lui avoir touché.

« Je jure sincèrement, sur la tombe de mon père et de ma mère que je n'ai jamais levé la main sur cette femme-là », a affirmé hier l'animateur du *Journal du midi* depuis 10 ans, lors d'une entrevue exclusive avec *La Presse*.

« Des témoins l'ont contredite. J'ai quatre témoins qui pourront dire que je ne l'ai pas touchée. Sa propre nièce (qui travaillait aussi à la station) n'a pas voulu corroborer sa version.

« Où est le rapport de police, où est le rapport d'hôpital si je l'ai battue ? » demande le journaliste, qui préfère attendre le 6 octobre, jour de sa comparution en cour municipale, pour donner sa version complète des faits, fort différente de celle de la recherchiste, Ginette Maurais, avec laquelle il a également entretenu une relation amoureuse pendant deux ans.

### Une hystérique

« Mais je peux dire de Ginette Maurais que c'est une hystérique dont la vie n'est composée que de chicanes et d'histoires devant les tribunaux. Hier (mercredi), je regardais les bulletins de nouvelles et je me disais 'c'est de la nouvelle pour la canaille, me voilà rendu comme O.J. Simpson', commentait hier le journaliste, bien connu pour son caractère extraverti.

Mercredi, Mme Maurais affirmait que son ancien patron, qui lui aurait reproché son absence, la veille, au lancement d'un livre qui lui est consacré, l'avait insultée, menacée de mort et frappée à coups de poing, le 20 mai dernier.

« J'étais dans un coin, je ne pouvais pas sortir. Je me suis avancée vers lui, je suis entrée dans le champ de ses grands gestes

et j'ai reçu des coups sur les épaules et sur la poitrine », racontait mercredi l'ex-recherchiste, qui a travaillé trois ans à CJMS, où elle avait été embauchée à la demande de Gilles Proulx.

« Elle a foncé sur moi, j'ai levé le bras pour me protéger », répond le journaliste au style un peu vif (un euphémisme), qui reconnaît que l'altercation a bien eu lieu, devant une douzaine de témoins, dans la salle des nouvelles de la station de radio.

La recherchiste a été invitée à rentrer chez elle deux jours plus tard, mais dit n'avoir plus reçu de travail.

Ensuite, *Le Journal du midi* n'a pas été diffusé de tout l'été et les recherchistes n'ont donc pas travaillé.

### Congédiée ?

En août, Ginette Maurais a appris que ses services n'étaient plus requis, sous prétexte que la section de recherche avait été réaménagée. Gilles Proulx soutient que son travail n'était plus satisfaisant et qu'il le lui avait fait savoir bien avant l'empoignade, la prévenant qu'elle n'aurait plus d'emploi à l'automne.

« Je suis gueular, je suis essouffant pour les gens qui travaillent avec moi, mais je n'ai jamais levé la main sur personne, encore moins sur une femme », réplique-t-il, disant avoir relevé des « mensonges éhontés », dans la version des faits que Ginette Maurais a livrée aux médias.

Par exemple, la plaignante a déploré avoir dû laisser à son ex-mari la garde de leur fille de 13 ans, parce qu'elle a été congédiée et vit de prestations de l'assurance-chômage.

Gilles Proulx se rappelle plutôt que, quelques semaines avant l'incident, sa recherchiste avait été affligée d'apprendre que sa fille souhaitait retourner vivre avec son père.

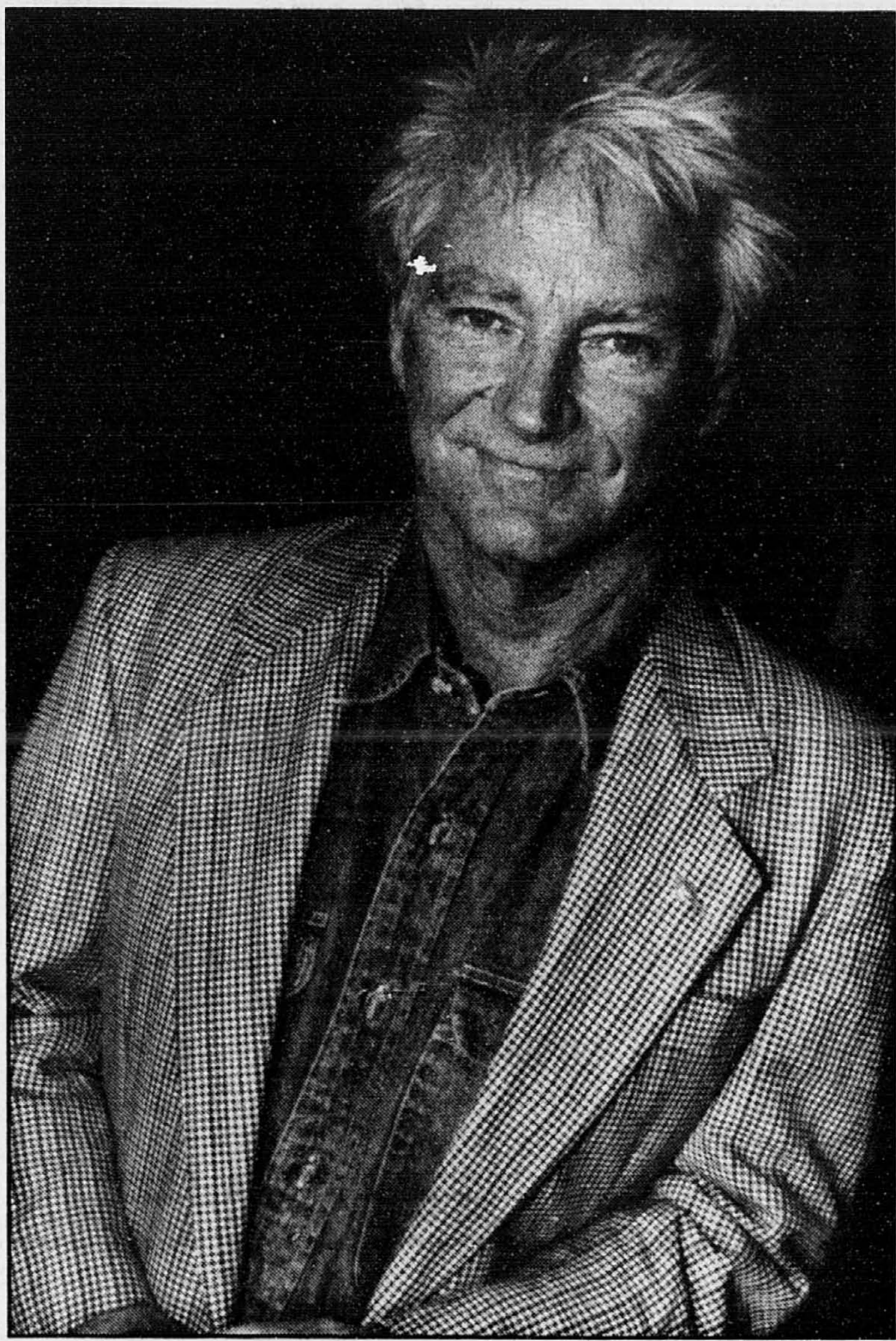


PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

L'animateur-vedette Gilles Proulx se présentera en cour le 6 octobre.

# Affichage érotique: Montréal n'en appellera pas

La Ville estime que certaines mesures lui ont permis d'atteindre une partie de ses objectifs

Presse Canadienne

La Ville de Montréal a décidé de ne pas en appeler auprès de la Cour suprême du jugement de la Cour d'appel du Québec invalidant certains articles de son règlement concernant l'affichage à l'extérieur des établissements érotiques, a annoncé hier la présidente du comité exécutif, Mme Léa Cousineau.

Celle-ci a expliqué que l'administration municipale estimait que d'autres mesures

prises au cours des dernières années ont permis à la ville d'atteindre certains de ses objectifs.

### Rue Ste-Catherine

Elle a fait état du règlement sur l'étalage des imprimés érotiques en vigueur depuis 1987 et des modifications apportées récemment aux règlements d'urbanisme, qui ont notamment permis de limiter à la rue Saint-Catherine le secteur des bars érotiques et d'empêcher la prolifération de ces établissements.

Dans son récent jugement, la Cour d'appel a statué que les articles régissant l'utilisation du corps humain dans l'affichage extérieur affectait trop la liberté d'expression.

### D'autres moyens d'agir

Selon Mme Cousineau, la Ville de Montréal entend cependant travailler en concertation avec d'autres partenaires, comme le Conseil du statut de la femme, pour trouver d'autres moyens d'agir.

« Nous croyons que la fragilité de l'équi-

libre entre les droits des femmes, le droit des citoyens à protéger leur environnement et la libre expression, mérite que l'on poursuive la réflexion afin de consolider le consensus sur cette question, a dit Mme Cousineau.

« À cet effet, nous entendons conjuguer nos efforts au travail déjà entrepris par le Conseil du statut de la femme. En concertation avec d'autres partenaires, d'autres moyens pourront ainsi être mis de l'avant », a conclu Mme Cousineau dans un communiqué.

Participez au concours

# CKOI Que la Météo Annonce?

## 20 000 \$ en voyages à gagner!!!

**COMMENT PARTICIPER :**

Du 5 au 26 septembre, du lundi au jeudi, vers 7 h 25, Normand vous demandera de vous présenter à l'un des véhicules CKOI avec *La Presse* du matin et l'autocollant CKOI apposé sur votre véhicule («forfait voyage CKOI»).

Arrivez le premier à l'un des véhicules avec votre forfait voyage CKOI et soyez alors invité à vous rendre dans les studios de CKOI pour lire le bulletin de météo.

Courez ainsi la chance de gagner un des voyages pour deux au SuperClubs Varadero de Cuba, qui sera tiré au sort tous les vendredis parmi les gagnants de la semaine.

On peut se procurer les règlements détaillés aux bureaux de CKOI-FM et *La Presse*.

A gagner, un des 10 voyages pour deux d'une semaine au Club Varadero de Cuba, incluant le transport aérien, le transfert entre l'hôtel et l'aéroport, l'hébergement pour 7 nuits, tous les repas et collations, toutes les boissons internationales, les sports terrestres et aquatiques, etc...

MIKE BOSSY, PASCALE BOUCHARD, NORMAND BRATHWAITE, FRANÇOIS PÉRUSSE, CHANTAL BEAUPRÉ

SuperClubs Club Varadero, Vacances Canadiennes UN UNIVERS DE VOYAGES, La Presse, Voyages Viau Marlin

## La Californie sera-t-elle dotée d'un système de santé à la canadienne?

MARIE TISON  
de la Presse Canadienne  
WASHINGTON

Les Californiens décideront le 8 novembre prochain s'ils se donneront un système de santé à la canadienne.

Les partisans d'un tel système espèrent que la Californie jouera aux États-Unis le rôle qu'a joué la Saskatchewan au Canada. Cette province a été la première à se donner un système de santé universel administré par le gouvernement, un système qui a fini par se généraliser dans le reste du pays.

«Si nous adoptons ce système en Californie, ce sera comme la Saskatchewan, a déclaré en conférence de presse hier M. Glen Schneider, co-président de la coalition qui milite en Californie pour un système à la canadienne. La Californie est un État qui donne le ton, c'est l'État le plus peuplé, et si la population vote en faveur de ce type de système, celui-ci s'étendra au reste du pays en bien peu de temps.»

Les partisans d'un système de santé à la canadienne n'espèrent plus l'établir à l'ensemble des États-Unis d'un seul coup. Ils voulaient profiter de la réforme du système de santé américain proposée par le président Bill Clinton pour parvenir à leurs fins, mais le Congrès a rejeté le projet de système à la canadienne présenté par quelques démocrates.

### Pas intéressé

En fait, le Congrès ne semble même pas très intéressé au projet proposé par le président. Les efforts portent plutôt sur un projet présenté par le sénateur démocrate du Maine, George Mitchell, qui ne couvrirait que 95 p. cent de la population, et sur un autre présenté par un groupe de sénateurs se disant «modérés», qui n'assurerait que 92 p. cent des Américains.

Ce dernier projet pourrait, à toutes fins utiles, empêcher la création d'un système de santé à la canadienne en Californie parce qu'il pourrait permettre aux entreprises faisant affaires dans plusieurs États de se soustraire au système californien pour adopter le système en cours dans le reste du pays.

L'absence des grands employeurs reviendrait à «émasculer» le système californien, a déclaré M<sup>me</sup> Cathy Herwitz, la porte-parole d'une organisation qui fait la promotion d'un système à la canadienne à Washington, Citizen Action.

Elle a ajouté que les congressistes pourraient aussi imposer tellement de conditions aux États qui voudraient se soustraire au système national pour adopter leur propre programme que cela deviendrait pratiquement une mission impossible.

Les partisans d'un système à la canadienne en Californie doivent donc se battre sur deux fronts: à Washington, pour préserver le droit des États de se donner un système différent, et en Californie même.

Dans les deux cas, ils font face sensiblement aux mêmes adversaires, soit les grandes compagnies d'assurance.

### Assemblées de cuisine

Ils se battent avec les moyens du bord: à la campagne de publicité financée par ces assureurs, ils répondent avec des assemblées de cuisine et une campagne de publicité plus modeste.

Ils obtiennent cependant l'appui d'organisations nationales qui se préoccupent de ce qui se passe en Californie.

Hier, par exemple, la National Education Association a annoncé qu'elle remettait la somme de 350 000 \$ à la coalition californienne pour l'aider dans sa lutte.

«Au Canada, ça a commencé dans une seule province, a rappelé M. John Dunlop, le directeur du Centre de réforme de la santé de la National Education Association. Ici aussi, nous regardons ce que nous pouvons faire au niveau des États.»

Il a indiqué que le Vermont et le Montana pourraient également être tentés par un système à la canadienne.

## Ottawa n'aidera pas les immigrants devenus illégaux... par sa faute

FRANÇOIS BERGER

Le ministère de l'Immigration du Canada a décidé de mettre les bouchées doubles afin d'accélérer le processus d'octroi des visas aux immigrants et aux visiteurs, dont des dizaines de milliers se trouvent en situation illégale au pays parce que la bureaucratie fédérale est débordée et n'arrive plus à émettre les permis de séjour.

Le gouvernement n'a cependant prévu aucune aide particulière pour les immigrants qu'il a placés lui-même dans l'illégalité par son incapacité à traiter leurs demandes de renouvellement de visa. Ces «illégaux administratifs» ne peuvent avoir recours aux services publics d'aide financière parce qu'ils «n'existent plus».

Ottawa a augmenté de moitié le personnel affecté à l'émission des visas au centre de traitement des dossiers situé à Vegreville, en Alberta, a indiqué M<sup>me</sup> Peggy Ledden, porte-parole du ministère. Un groupe de 77 fonctionnaires a été dépêché d'urgence au centre albertain, mais aucun personnel supplémentaire n'a été ajouté dans un autre centre semblable en opération à Mississauga, en Ontario. De plus, l'arrière des cas, accumulés depuis le printemps dernier quand le ministère a modifié ses procédures, va être retourné aux bureaux régionaux du ministère dans chaque province, a indiqué la porte-parole.

«Tout devrait être revenu à la normale à la fin du mois d'octobre», a dit espérer M<sup>me</sup> Ledden.

Le ministère est devenu incapable de délivrer les visas de séjour au Canada pour des dizaines de milliers d'immigrants, de travailleurs et d'étudiants étrangers, après qu'il eut concentré, en février, le traitement des dossiers à Vegreville, où tout se fait par courrier. Un sous-ministre adjoint, M. Georges Tsai, a attribué la paralysie du système à des problèmes d'informatique et de formation du personnel. Il a admis qu'au seul centre de Vegreville, plus de 20 000 dossiers n'ont pu être traités.

### Pas d'aide aux illégaux

Les immigrants et visiteurs se trouvant actuellement en résidence illégale au pays, parce que sans papiers, doivent prendre leur mal en patience, a laissé entendre M<sup>me</sup> Ledden. Pour eux, la situation est délicate: il leur est interdit de chercher du travail (parce que leur permis de travail est expiré) et ils ne peuvent non plus recevoir des prestations d'assurance-chômage, posséder une carte d'assurance-maladie ou même une carte de crédit. Ils ne peuvent non plus sortir du pays, sous peine de ne pouvoir y rentrer.

Ottawa n'a pris aucune mesure pour aider ces nouveaux illégaux de facto. «Nous ne pouvons rien leur dire de particulier», a déclaré M<sup>me</sup> Ledden.

Certains immigrants trouvent cette situation aberrante et éprouvent même des difficultés financières provoquées par l'impossibilité de renouveler leur visa. C'est le cas de M<sup>me</sup> Diana

Johnson, à qui la Commission de l'assurance-chômage a cessé, en juillet, de verser des prestations parce qu'elle ne possède plus le statut lui permettant de chercher un emploi au Canada.

Cette Montréalaise originaire d'Argentine n'arrive pas, depuis trois mois, à faire renouveler le permis de travail attaché à son visa de séjour échu depuis la mi-juin.

M<sup>me</sup> Johnson, mariée à un citoyen canadien, a expédié à trois reprises sa demande de renouvellement au centre de Vegreville, depuis le 30 mai dernier. Le centre lui a retourné son dossier à chaque fois, notamment parce que les frais administratifs exigés avaient été majorés entre-temps. Pourtant, au cours des cinq années précédentes, elle avait obtenu le renouvellement de son visa sans aucun problème.

Un des documents officiels reçus par M<sup>me</sup> Johnson, et remis à La Presse, en dit long sur l'état d'incurie des services d'immigration et le manque de formation du personnel. Ce document, en partie dactylographié et en partie manuscrit, est un véritable «torchon», le texte manuscrit étant écrit plus ou moins en marge et en zigzag au travers des phrases dactylographiées. Il est aussi sans signature, comme tous les documents reçus par M<sup>me</sup> Johnson de la part d'Immigration-Canada.

Ce genre de document officiel «mal foutu» est chose courante de la part du centre de Vegreville, a indiqué un avocat spécialisé en immigration, M<sup>re</sup> Richard Kurland, de Montréal. «Je ne suis pas surpris», a-t-il dit.



PHOTO MICHEL GRAVEL, La Presse

La paperasse du ministère canadien de l'immigration exaspère Mme Diana Johnson, une Argentine qui n'arrive pas à faire renouveler son visa de séjour ni son permis de travail. Elle est techniquement en résidence illégale au pays, comme des dizaines de milliers d'autres immigrants et visiteurs étrangers.

## Mourir du sida en prison

Presse Canadienne

DORCHESTER, Nouveau-Brunswick

Gérald Benoit, âgé de 40 ans, s'attend à finir ses jours au pénitencier de Dorchester, au Nouveau-Brunswick.

Mais entre-temps, il espère donner un sens à ce qu'il lui reste de vie en informant ses codétenus sur la terrible maladie qui l'emportera probablement bientôt: le sida.

«Je fais de mon mieux pour réparer ce que j'ai fait», dit-il dans une récente entrevue accordée au pénitencier.

«Ce qui m'aide un peu à vivre, c'est l'espoir que ce que je fais peut permettre à quelqu'un dans la rue de ne pas contracter le sida et mourir de façon horrible. Mais je me sentirai toujours coupable de ce que j'ai fait.»

Benoit, originaire de la région de Picadilly, au sud-ouest de Terre-Neuve, a été condamné à une peine d'emprisonnement de 25 ans en 1986 pour sa participation à un meurtre brutal commis dans sa ville natale.

Il avait auparavant fait les 400 coups dans des métropoles nord-américaines comme Vancouver, San Francisco ou New York, où il faisait la rue comme prostitué avant d'engloutir ses profits dans la drogue.

Mais son métier et son style de vie l'attendaient au détour: Benoit combat le sida depuis maintenant huit ans, et ne pense pas vivre assez longtemps pour obtenir sa libération.

C'est pourquoi il tente de donner un sens à cette vie en survis en animant au pénitencier des séances d'information sur les risques du sida. Et, vant peu, il commencera à former d'autres détenus qui sortiront bientôt, et qui pourront à leur tour transmettre l'information dans les rues où ils ont grandi.

Les gens qui ont le plus besoin de cette information ne veulent pas d'un gars «bon chic bon genre», explique-t-il. Ce qu'ils veulent



Gérald Benoit, devant la prison de Dorchester... sa dernière demeure.

PHOTO PC

lent, c'est quelqu'un qui leur ressemble, qui vient de la rue.

Derrick Green, qui participera au programme de formation donné par Benoit, a passé la majeure partie de son adolescence dans les rues de Fredericton. À sa libération, dans un an, il espère retourner dans la rue pour informer les jeunes sur les risques du sida.

«Chaque jour, je vois Gérald se battre contre cette maladie. C'est un ami et je ne pense pas que les gens devraient passer seuls à travers cette épreuve», dit-il.

Mais avant de songer à entraîner ses codétenus, Benoit a dû affronter leurs craintes et leurs préjugés concernant le sida. À l'issue d'un procès ayant joué d'une vaste couverture médiatique, tout le

monde était au courant de sa condition.

Les détenus ont même organisé à son arrivée, en 1987, une manifestation pour que Benoit soit incarcéré à l'écart des autres pour toute la durée de sa sentence.

Les autorités pénitentiaires ont refusé, et la prison de Dorchester est devenue la première au pays à rejeter toute discrimination envers les sidéens. Selon les Services correctionnels du Canada, une centaine de détenus sur 12 000 seraient séropositifs ou atteints du sida.

Après une période de solitude obligée et de menaces, les détenus de Dorchester ont petit à petit appris à vivre avec Benoit... et avec le sida.

## Indemnisation record accordée à un joueur de hockey paralysé

Presse Canadienne  
OTTAWA

Une décision de la Cour suprême maintenant l'indemnité de quatre millions de dollars qui devra être versée à un joueur de hockey blessé sérieusement au cours d'un match est venue confirmer ce que l'Association canadienne de hockey amateur savait déjà: il est temps de l'ACHA modifier radicalement la couverture qu'elle offre aux jeunes qui s'adonnent à ce sport.

Hier, la Cour suprême a rejeté le pourvoi en appel logé par le joueur ayant donné une mise en échec illégale qui a rendu Mel Unruh, d'Aldergrove, en Colombie-Britannique, quadriplégique il y a deux ans.

Cette indemnité, qui serait la plus importante jamais versée dans l'histoire du sport organisé au Canada, devra être payée par l'ACHA, qui secondait le pourvoi en appel.

«D'une certaine façon, nous ne sommes pas surpris», a déclaré Hal Lewis, le directeur de l'ACHA.

«Je suppose que la Cour suprême estime qu'elle a des causes

plus importantes à entendre qu'un appel concernant le hockey.»

Unruh était âgé de 17 ans, en 1990, quand il a subi une fracture du cou après avoir été poussé par derrière dans la clôture. Même si ses facultés mentales, son ouïe et sa vue n'ont pas été touchées, Unruh est quadriplégique et son état nécessite des soins continus.

Steve Webber, le joueur qui avait servi la mise en échec illégale, s'estime non responsable légalement pour les blessures subies par Unruh. Webber avait déclaré à la cour qu'il avait agi dans le feu de l'action au cours d'un match rapidement disputé et où la possibilité d'une blessure sérieuse était connue de tous les participants.

«Nous croyions avoir une bonne cause», a déclaré Lewis.

«Mais nous en sommes également venus à la conclusion que dans la plupart de ces circonstances, la cour voit seulement un jeune de 18 ou 19 ans cloué dans un fauteuil roulant et le juge se dit: «Quelqu'un devra s'en occuper pour le reste de sa vie. Alors il met ensemble les arguments pour justifier sa décision.»

Le cas du jeune Unruh a déjà entraîné des modifications dans la façon dont l'Association canadienne de hockey amateur protège les joueurs.

Le coût d'une assurance pour les joueurs a été multiplié par quatre à 20 \$ chacun en 1993 et l'ACHA a réduit sa responsabilité maximum à deux millions.

Des décisions de justice qui accorderaient des indemnités inférieures à deux millions devront être assumées par la police d'assurance-maison de la famille, et si celle-ci n'est pas suffisante, les biens de la famille pourraient être saisis. Ces mesures pourraient entraîner des faillites personnelles.

Cette perspective, déjà inquiétante pour les parents de jeunes jouant au hockey, pourrait le devenir encore plus dans un avenir rapproché.

Le conseil des gouverneurs étudiera la possibilité d'abandonner la police d'assurance couvrant les joueurs la saison prochaine. L'ACHA continuera à souscrire à une police couvrant les entraîneurs, les arbitres, les équipes et les bénévoles, mais pas les gestes posés par les joueurs sur la glace.

Les certificats HEC  
Une valeur ajoutée  
J'investis dans ma carrière maintenant

Nouveaux certificats  
Commerce de détail et de distribution  
Commerce international (import-export)

Gestion d'entreprise  
Gestion financière  
Gestion des opérations et de la production  
Gestion du marketing  
Gestion des ressources humaines  
Informatique pour gestionnaire  
Comptabilité I et II

Séance d'information

Le mercredi 21 septembre, à 18 h 30, à l'École des HEC, 5255, avenue Decelles

Admission  
Trimestre d'hiver 1995  
Date limite: 1<sup>er</sup> octobre.

30 crédits.  
Temps partiel.

(514) 340-6151

HEC  
L'esprit d'entreprise

## Jean Béliveau a dit non à un poste de sénateur

Presse Canadienne

■ Jean Béliveau, que la rumeur publique a souvent désigné comme le prochain gouverneur général du Canada, a refusé par deux fois une nomination au Sénat, a révélé l'ex-vedette de hockey dans une autobiographie qui sera publiée bientôt.

M. Béliveau, qui a remis sa démission il y a un an de son poste de vice-président senior aux affaires corporatives du Canadien de Montréal, a dit qu'il a rejeté deux offres de l'ex-premier ministre conservateur Brian Mulroney, en 1992 et 1993.

La première offre lui a été faite quand M. Mulroney a voulu combler des sièges vacants au Sénat avec des personnalités proches du Parti conservateur. La seconde, peu de temps avant que M. Mulroney ne démissionne de son poste de premier ministre.

«La première chose que je lui ai dite, c'est que j'étais toujours demeuré à l'écart de la politique», écrit M. Béliveau dans le livre intitulé *Jean Béliveau, My Life In Hockey*.

«Deuxièmement, je ne voudrais sûrement pas être impliqué en politique à moins d'être élu, et non pas nommé.

«Troisièmement, je ne serais pas allé siéger au Sénat parce que les conservateurs avaient besoin de votes.»

Ce livre, publié par la maison d'édition McClelland and Stewart et co-écrit par Chris Goyens et Allan Turowetz, sera lancé le mois prochain.

Jean Béliveau y dit qu'il a démissionné de ses fonctions avec le Canadien afin de pouvoir consacrer davantage de temps à sa famille.

Parce qu'il est considéré



Jean Béliveau

comme une figure légendaire dans les annales du sport canadien, M. Béliveau a souvent été présenté comme un candidat au poste de gouverneur général du Canada.

Fédéraliste convaincu, l'ex-joueur de centre étoile affirme qu'il était très fier quand en compagnie de Gordie Howe il a reçu l'Ordre du Canada, en 1969, des mains du gouverneur général Roland Michener.

Jean Béliveau a pris sa retraite en 1970 après avoir joué pendant 20 saisons avec le Canadien, au cours desquelles il a marqué 507 buts, amassé 712 mentions d'aide et gagné la coupe Stanley dix fois. Il est membre du Temple de la renommée du hockey.

## Marché Bonsecours: l'administration Doré a-t-elle commandé une consultation publique pour rien?

YANN PINEAU

■ Le conseiller Sammy Forcillo a accusé hier l'administration Doré d'avoir entamé une consultation publique sur le redéveloppement du marché Bonsecours cinq mois après avoir déjà prévu l'utilisation qui serait faite du site.

Selon M. Forcillo, un document daté du 26 novembre 1993 et présenté au Comité exécutif le 6 décembre contient déjà une longue liste d'expositions qui auront lieu dans le bâtiment du marché alors que les audiences publiques n'ont commencé qu'à partir du mois de mai 1994.

Selon M. Forcillo, conseiller de Vision Montréal, de tels agissements témoignent du mépris de l'administration en place pour la consultation.

Les membres de la table de concertation ont d'ailleurs ajourné leur séance du 6 septembre dernier tant que la Ville ne sera pas astreinte au processus de consultation et qu'elle n'aura pas soumis le projet d'occupation du bâtiment pour étude.

André Lavallée, membre du comité exécutif et responsable du dossier, a nié que l'administration ait pu prendre des décisions parallèlement à la consultation publique.

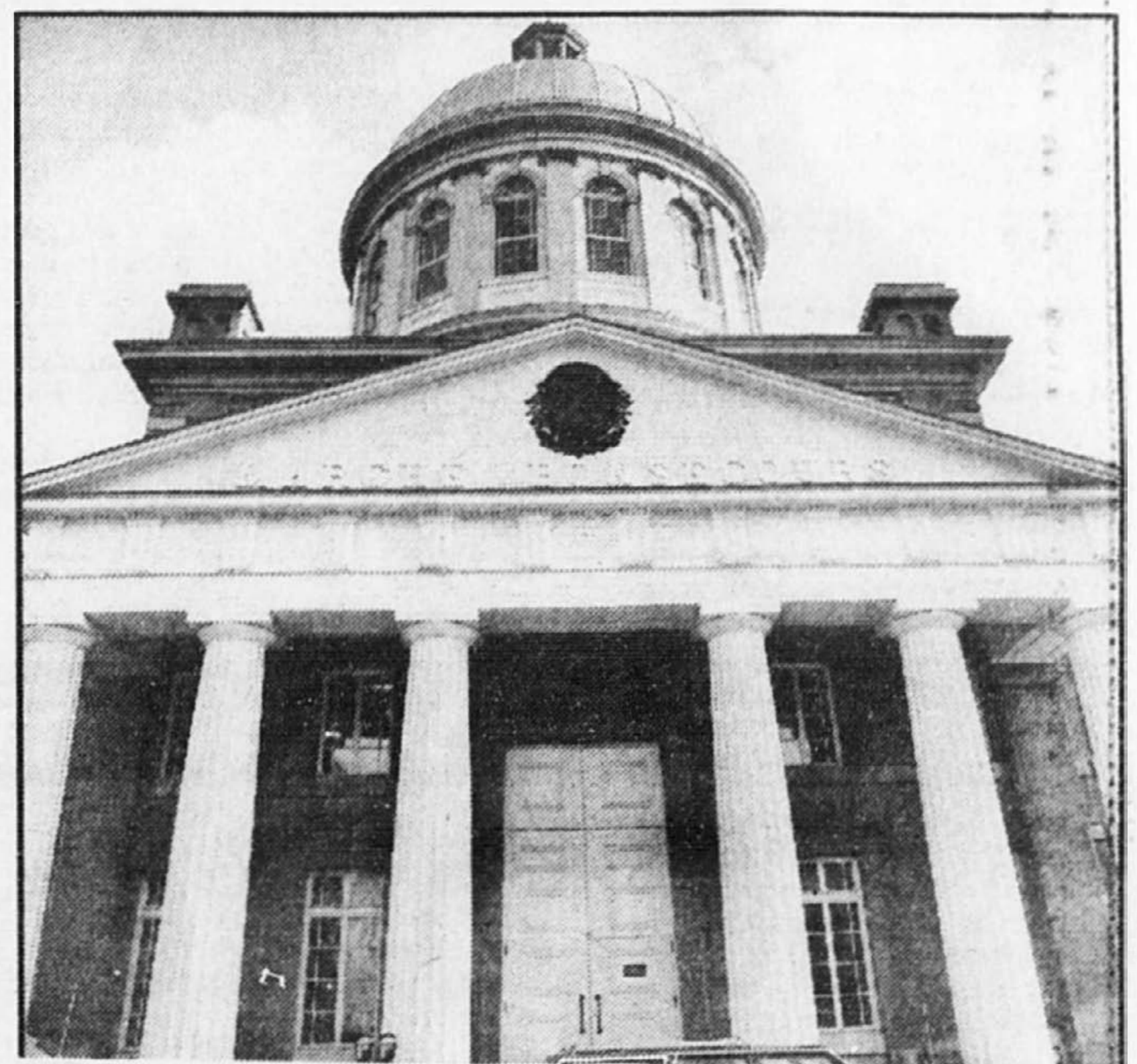
«M. Forcillo erre dans ses affirmations. Il n'a pas suivi le dossier à toutes ses étapes», a soutenu M. Lavallée devant le Conseil municipal.

Venant à la rescousse de son collègue Forcillo, le conseiller Pierre Goyer a déclaré que «cela ne se pouvait pas qu'il n'ait que M. Lavallée qui ait raison».

Selon M. Goyer, toutes les personnes qui siègent à la table de concertation ont été déconcertées par les manœuvres de l'administration.

«Cette vingtaine de personnes qui siègent là, ce ne sont pas des deux de pique!», a ajouté M. Goyer.

Le projet d'aménagement du marché Bonsecours prévoit de rouvrir le bâtiment à la population en 1997. Les deux tiers de sa superficie de 60 000 pieds carrés seraient consacrés à des commerces et l'autre tiers aurait une vocation culturelle et civique.



Le marché Bonsecours

## Projet Gazmont: les conseillers de l'opposition quittent en bloc le Conseil

YANN PINEAU

■ Les conseillers de l'opposition ont quitté en bloc le Conseil municipal de Montréal, hier, afin de ne pas participer à ce qu'ils considéraient être une parodie de démocratie. Ils protestent contre les méthodes qu'emploie l'administration pour faire adopter le projet de convention entre Gazmont et la Ville.

Il s'agit d'un projet de transformation en électricité des bus

produits par la décomposition des déchets du dépotier municipal de l'ancienne carrière Miron.

Le document de 128 pages qui expose en détails les modalités de l'entente entre la Ville et Gazmont a été déposé à 13 h 30, hier, soit une demi-heure avant le début de la réunion.

Lorsque John Gardiner, leader du RCM au conseil, a demandé la tenue d'une séance plénière pour débattre du projet, il a soulevé l'ire de l'opposition qui a refusé de participer au débat à cause du manque de temps pour étudier le document. Comme la plénière a tout de même été votée par les conseillers du RCM, tous les conseillers de l'opposition sont sortis de la salle.

Pierre Goyer, conseiller de Vision Montréal et leader de l'opposition, a qualifié cette plénière de cirque: «Cette séance a commencé par une question de Richard Brunelle, responsable politique du dossier, à ses propres fonctionnaires! Ces gens se parlent à eux-mêmes!»

Les conseillers de l'opposition ont donc assisté au débat entre élus du RCM et fonctionnaires de la Ville du haut des tribunes publiques.

La plénière terminée, le projet de convention a été facilement adopté par le Conseil, malgré le retour des conseillers d'opposition à leurs sièges.

Pour le conseiller Marvin Rotrand (Coalition Démocratique-Montréal Écologique), l'adoption de la convention laisse tout de même des questions en suspens: «Si jamais le projet Gazmont n'aboutit pas, ce que je pense, la Ville n'a prévu aucune alternative au problème du traitement des biogaz. D'un autre côté, si le projet est adopté, l'administration municipale sera trop liée à Gazmont.»

M. Rotrand entend scruter à la loupe la convention dans les prochains jours afin de se rendre compte des modifications apportées au document précédent daté du 23 juin 1993.

## Projet Exponova: un promoteur a été impliqué dans la faillite d'une banque américaine en 89

YANN PINEAU

■ L'un des dirigeants d'Arizona Joint-Venture, une des trois sociétés qui veut développer le projet Exponova, a été impliqué dans la faillite d'une banque américaine en 1989, a révélé hier le conseiller municipal Marvin Rotrand.

Amram Knishinsky, l'un des deux dirigeants d'Arizona Joint-Venture, a co-fondé en 1984 l'Arizona Fidelity Bank. Cette banque a été déclarée insolvable le 21 juillet 1989 par les autorités américaines. À la suite de cet échec, l'Agence fédérale de contrôle des institutions bancaires a épongé 4,2 millions de dollars US de créances douteuses.

Cette affaire s'ajoute à une autre faillite dans laquelle était impliqué M. Knishinsky, celle du centre commercial Scottsdale Galleria, en Arizona, qui avait coûté aux créanciers plus de 150 millions US.



Sammy Forcillo

«Combien de faillites, combien de banqueroutes, combien d'échecs retentissants faut-il pour que M. Doré décide de réévaluer le projet Exponova?», s'est demandé M. Rotrand.

Exponova est un projet de 300 millions de dollars qui transformera La Ronde en parc thématique ouvert toute l'année. Un consortium de promoteurs a obtenu les droits exclusifs sur ce projet sous réserve de l'approbation du Conseil municipal qui doit se prononcer au plus tard en janvier 1995. L'accord de la Ville est conditionnel à l'approbation des études de faisabilité à la charge des promoteurs.

Interrogé hier devant le conseil par M. Rotrand, le maire Jean Doré a déclaré qu'il connaissait ces éléments sur le passé des promoteurs, mais qu'il ne changeait pas d'opinion à leur égard.

«On brasse toujours la même histoire. Trouvez moi des gens d'affaires qui n'ont jamais eu de problèmes dans leur passé», a également dit M. Doré.

«Le manque de transparence du Comité exécutif lui enlève toute crédibilité aux yeux des Montréalais», a soutenu Marvin Rotrand.

Le conseiller Coalition Démocratique-Montréal Écologique a demandé qu'une commission du Conseil étudie le dossier et tienne des audiences publiques. Selon lui, mis à part le passé financier douteux des promoteurs, il faut également conserver la vocation traditionnelle du site de La Ronde et des îles.

## ÉCOLE D'IMPÔT DE H&R BLOCK

Vous êtes cordialement invité à une journée d'accueil! Venez parcourir le matériel des cours, rencontrer les instructeurs et découvrir comment gagner de l'argent pendant la saison fiscale. Inscrivez-vous sans tarder! Les cours, enseignés par nos instructeurs chevronnés, commencent bientôt.



2225, CHEMIN CHAMBLY, LONGUEUIL 468-9464  
6427, AV. PAPINEAU, MONTRÉAL 722-4403  
919, BOUL. DÉCARIE, ST-LAURENT (MÉTRO:CÔTE-VERTU) 747-4528  
243 A, BOUL. DES LAURENTIDES, LAVAL 663-9450

### TRÉSORS de L'ORIENT

#### SUPER LIQUIDATION DE MEUBLES DE CHINE.

#### 2 CONTENEURS À SACRIFIER!

Importation directe de Chine

QUELQUES EXEMPLES	PRIX COURANT MACON TRADITIONNEL	NOTRE PRIX LIQUIDATION
● Salle à manger en bois de rose massif	4 500\$	2 490\$
● Paravent triptyque laqué noir	2 200\$	1 490\$
● Cabinet laqué noir avec pierre à savon	à partir de 200\$	à partir de 125\$
● Table de hall demi-lune en bois de rose	1 500\$	850\$
● Banc laqué noir carré, hexagonal ou plum	280\$	190\$
● Table de mahjong avec 2 sièges en bois de rose	Pièce unique	2 350\$
● Bar à boissons laqué super brillant	2 200\$	1 490\$
● Buffet laqué noir traditionnel	1 000\$	650\$
● Bar chinois en demi-lune avec 2 bancs	pièce unique	2 575\$
● Fauteuil Ming en bois de rose	600\$	430\$

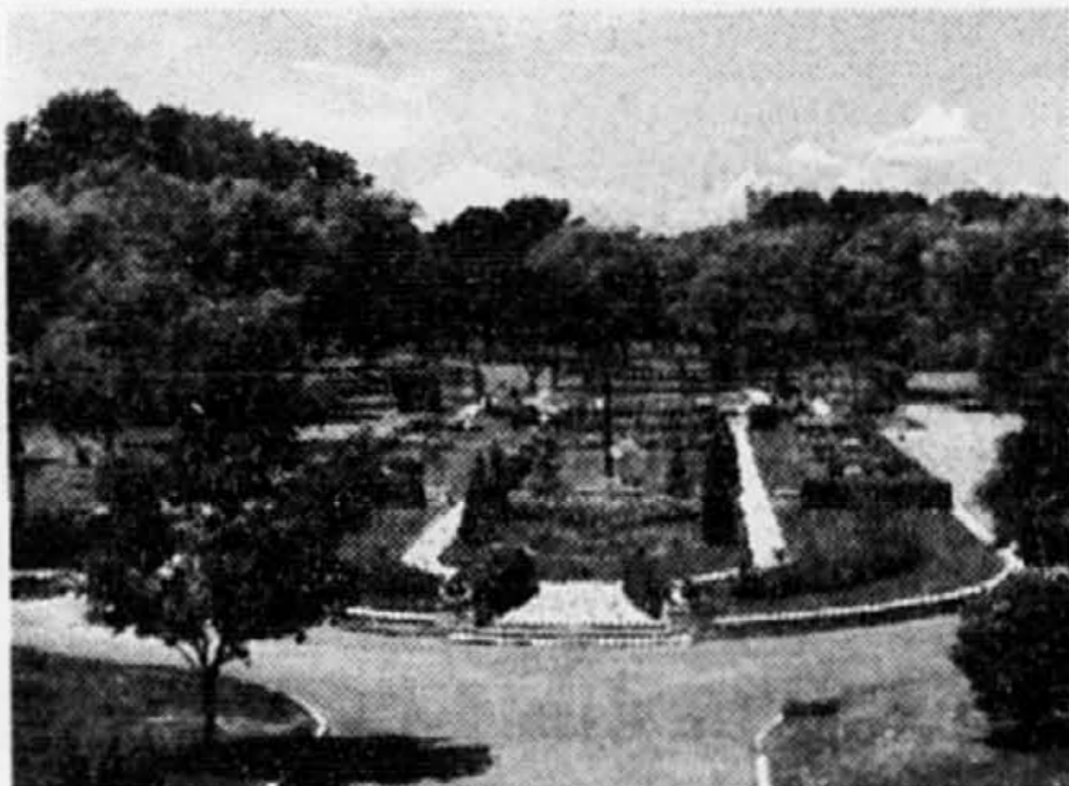
Plus de 1 000 articles et 200 000 \$ d'inventaire à des prix fous

Cabinets, buffets, coffres, paravents, bars, tabourets, tableaux, meubles, télé, tables gigognes, chaises de ra-cotta, bronzes, masques tribaux, kalogos, cloisonnés, ivaires...

Quantité limitée

9265, boul. Lacordaire  
St-Léonard  
321-6011

MasterCard - Visa et chèques acceptés. 2 km au nord de Métropolitain entre les boul. Couture et des Grandes Prairies



3965, chemin Côte de Liesse, Saint-Laurent



2500, avenue Des Peron, Auteuil



8145, chemin Chamblay, Saint-Hubert

## À la mémoire de tous les défunts.

Fidèles à la tradition, les Jardins Urgel Bourgie de Montréal, de Laval et de la Rive-Sud vous invitent à une cérémonie célébrée à la mémoire de tous les défunts. Le dimanche 11 septembre, à 14 h 00, familles et amis y seront accueillis dans un décor paisible sous le signe du souvenir et du respect. Pour plus d'informations, composez le 932-2225.

URGEL BOURGIE

# Le SCRS espionnerait les services secrets français au Canada

Le Service canadien du renseignement de sécurité nie toutefois avoir infiltré le syndicat des postiers

Presse Canadienne

OTTAWA

De nouvelles révélations ont plongé hier le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) dans l'embarras.

Le service anglais de Radio-Canada annonçait mercredi que le SCRS suivait à la trace les déplacements des services secrets français qui s'intéressaient aux séparatistes québécois.

À l'ambassade de France à Ottawa, cette nouvelle n'a pas suscité d'émotion.

« Je n'ai aucun élément pour analyser cette information », a déclaré un porte-parole qui a souligné que ce genre de nouvelle

revenait de toute façon à tous les trois mois. « Si c'était le cas, je ne le saurais pas », a-t-il ajouté.

Radio-Canada avançait également que le SCRS avait infiltré le syndicat des postiers pendant un conflit syndical pour retransmettre des renseignements utiles aux patrons de la Société des postes.

D'autres documents mettaient en évidence les relations entre les services de renseignements canadiens et certains services secrets étrangers, notamment le Mossad israélien, les services secrets de l'Italie et de la Jamaïque.

Des documents portant la marque « top secret » ont été saisis le mois dernier par la

GRC qui a perquisitionné le domicile de Brian McInnis, attaché de presse de l'ambassadeur général Doug Lewis.

Dans un communiqué de presse émis hier, le SCRS a passé sous silence les allégations touchant les services secrets français mais a nié catégoriquement les allégations touchant les postiers.

Un porte-parole du SCRS Gaétan Blais a expliqué qu'il serait contre-indiqué de faire une déclaration au moment où les activités de l'organisme faisaient l'objet d'une enquête de la GRC et aussi du Comité de surveillance du SCRS.

« Je ne peux confirmer ou nier quelque intérêt spécifique du Service », a souligné

M. Blais... Mais de façon générale, le SCRS ne commente pas les reportages des médias », a-t-il expliqué à la Presse canadienne.

Par contre, le SCRS a souligné que le Syndicat canadien des postiers n'avait jamais fait l'objet d'une enquête car ce faisant, il aurait outrepassé son mandat.

Le SCRS ne surveille pas les activités des groupes de protestation légitimes, a-t-on fait savoir laconiquement dans un communiqué en qualifiant le reportage de CBC de « sans fondement ».

Au Bloc québécois, le député Michel Bellehumeur a indiqué qu'on était de retour aux années 70 où on compilait les listes des

membres du Parti québécois. « Les questions qu'on se posait dans les années 70, c'est légitime de se poser les mêmes questions aujourd'hui, a-t-il indiqué au cours d'un entretien... Qui a demandé l'infiltration d'un parti politique, de payer quelqu'un pour infiltrer un organisme à caractère racial ? »

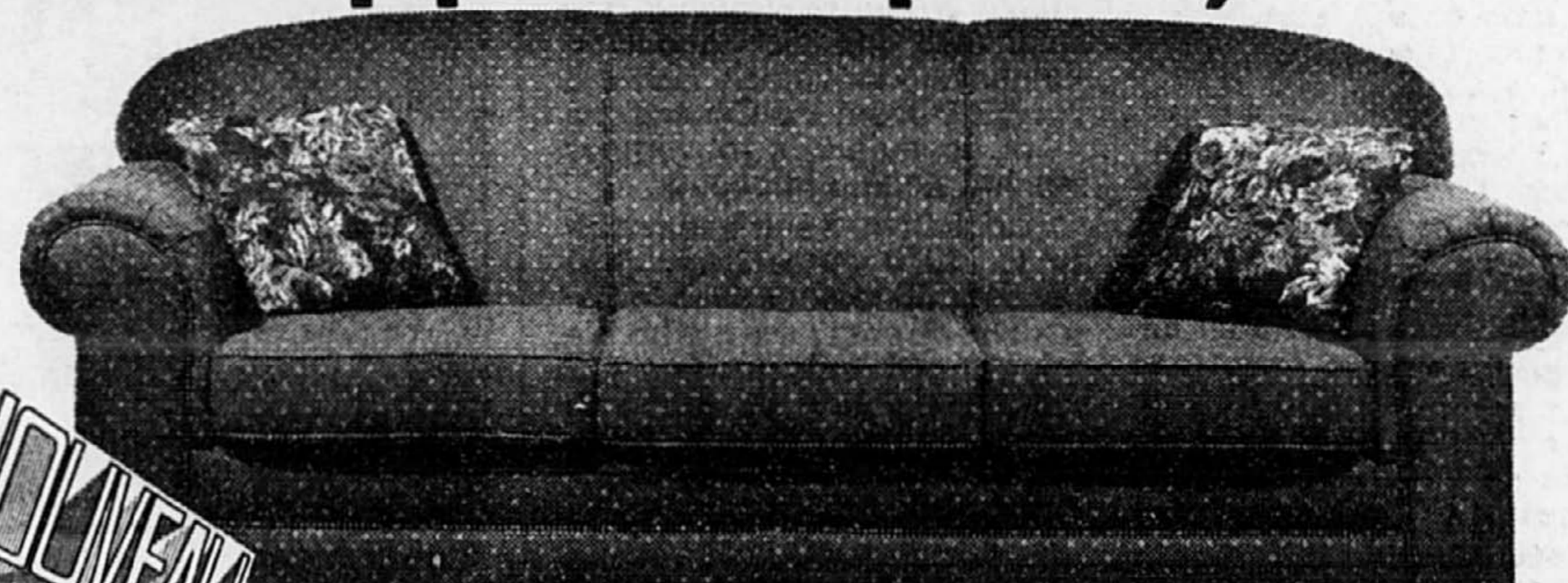
Toutes ces allégations referont surface la semaine prochaine devant le sous-comité du Comité permanent de la Justice et des questions juridiques sur la sécurité nationale.

Comme premier témoin, on a invité M. Edmond Jacques Courtois, président du Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité.

## Événement modes d'automne chez Léon

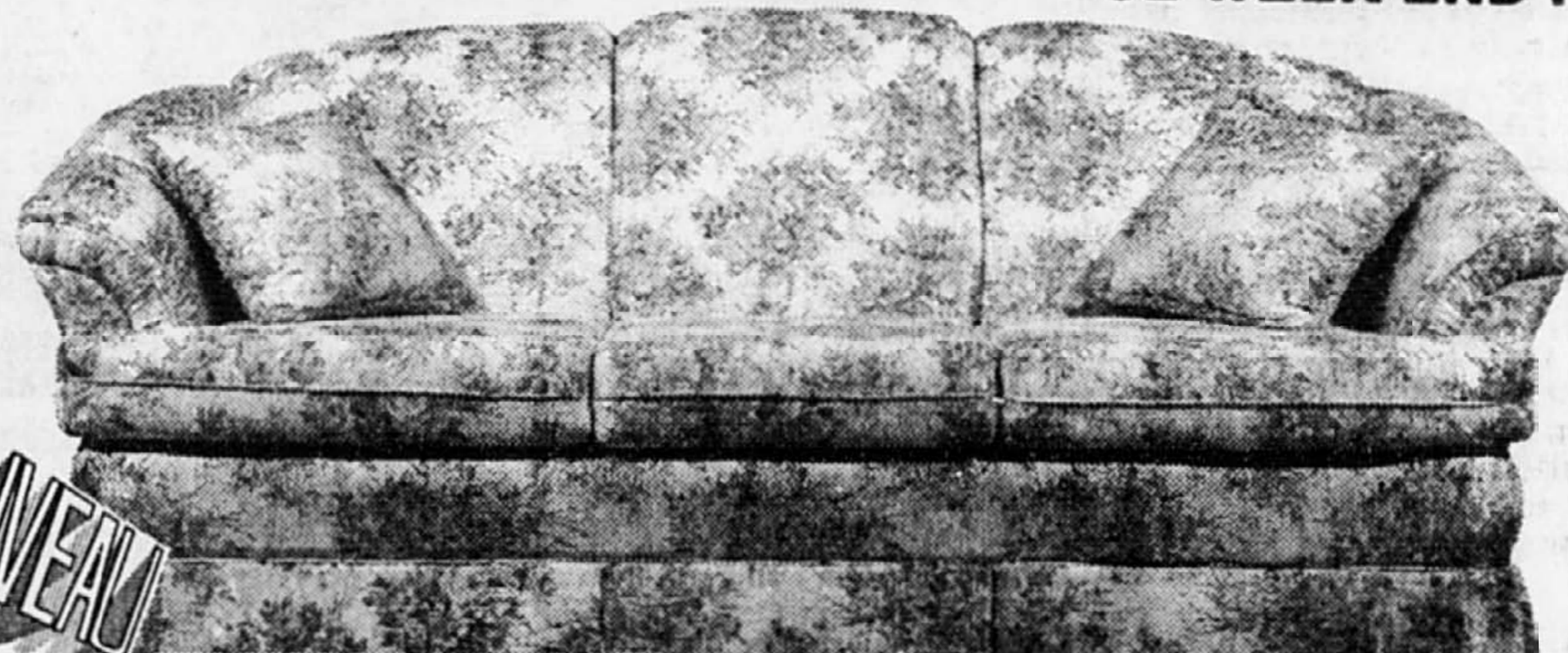
# Se pointer chez Léon c'est comme une soirée de modes d'automne (Et le paiement ne désappointe pas !)

**Indice mode d'automne**  
Recherchez les larges rayures, de retour sur la scène de la mode d'automne !



**Une aptitude théâtrale**  
Causeuse 559 \$ Fauteuil 459 \$

**599 \$**  
CE WEEK-END !



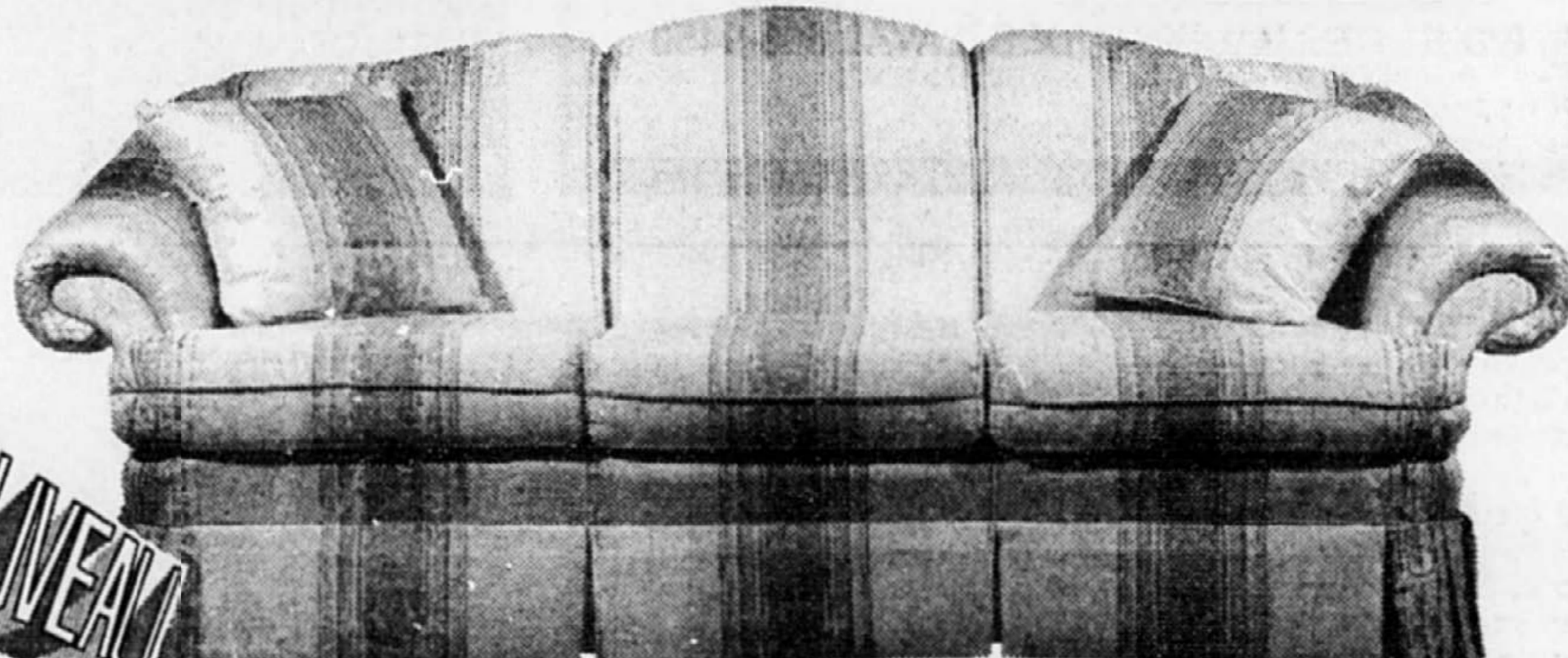
**Confort et élégance**  
Causeuse 599 \$ Fauteuil 429 \$

**649 \$**  
CE WEEK-END !



**La chaleur du Sud-Ouest**  
Causeuse 679 \$ Fauteuil 439 \$

**749 \$**  
CE WEEK-END !



**Une beauté traditionnelle !**  
Causeuse 729 \$ Fauteuil 539 \$

**769 \$**  
CE WEEK-END !

**Gros et remarquable**  
Causeuse 599 \$ Fauteuil 479 \$

**659 \$**  
CE WEEK-END !

Léon présente son Événement modes d'automne. Il met en vue le plus grand choix de nouveautés pour votre foyer. Nouveaux styles, nouveaux tissus et nouvelles teintes ! Et la plus grosse nouvelle de la saison est...

## Vous ne payez pas avant juillet 1995 ! \*

**Aucun acompte ! \* Aucun intérêt !  
Aucun paiement mensuel !**



**LAVAL :**  
Centre 2000, boul. St-Martin O., Laval  
sortie 9 de l'autoroute des Laurentides  
Tél. : MONTRÉAL 336-7741  
LAVAL 668-3851

**RIVE-SUD :**  
GREENFIELD PARK  
Centre d'achats Greenfield Park  
399, boul. Taschereau  
Tél. : MONTRÉAL 861-6968  
GREENFIELD PARK 466-9400

\* S.A.C. Toutes les taxes sont payables au moment de l'achat. Tous les articles sont offerts jusqu'à épuisement des stocks. Les prix peuvent varier selon la région, le choix d'un magasin à l'autre. Paiement dû le 15 juillet 1995. Livraison dans les zones désignées. Le rabais « emportez » n'est pas applicable sur tous les achats. N'inclut pas les articles à rabais.

**Vos goûts et notre choix incomparable font bon ménage**

# GM se lance dans une entreprise de dépollution controversée

## La SVP craint que des sédiments contaminés par des BPC s'écoulent de Cornwall jusqu'à Montréal

ANDRÉ NOÛL

La compagnie General Motors va commencer dans deux semaines à retirer des tonnes de sédiments contaminés par des BPC qui se trouvent au fond du fleuve Saint-Laurent, à une centaine de kilomètres en amont de Montréal.

C'est une bonne nouvelle. Mais la Société pour vaincre la pollution craint que les sédiments soulevés par le dragage ne s'écoulent par accident, d'abord jusqu'au lac Saint-François, puis jusqu'à Montréal.

GM pompera les 30000 tonnes de boues remplies de BPC à moins de quatre kilomètres de la frontière québécoise. Les BPC

sont des substances très toxiques, utilisées pour refroidir des transformateurs et des appareils électriques jusqu'à leur interdiction en 1978.

Le président de la SVP, Daniel Green, a critiqué la technique de nettoyage. Il a aussi affirmé que le gouvernement canadien ne prenait pas les mesures de surveillance nécessaires.

Les travaux visent une des zones les plus polluées de l'Amérique du Nord, entre Massena, dans l'État de New York, et l'île de Cornwall, en Ontario. La pollution a commencé dans les années 1950, lors de la construction d'alumineries et d'une usine de pièces d'automobiles de GM.

Pendant des années, des mil-

liers de tonnes d'huiles usées ont été jetées dans des décharges, d'où elles ont fini par rejoindre le fleuve. La réserve mohawk d'Akwesasne, juste à côté, a été la première touchée. Les Indiens ont dû arrêter de chasser, de pêcher et de trapper, alors qu'ils avaient toujours tiré la majorité de leurs protéines du fleuve et de ses rives.

La base économique de la communauté s'est disloquée, ce qui a fini par provoquer de violentes querelles, une partie de la population voulant se tourner vers les casinos et les bingos.

Les BPC ont aussi contaminé le fleuve en aval, et même les bélugas, 500 kilomètres plus loin. On estime que la moitié des BPC se trouvant dans le fleuve proviennent de Massena.

Après bien des démarches, l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis — l'EPA — vient d'obliger GM à retirer les sédiments qu'elle a souillés. Elle forcera bientôt les alumineries Alcoa et Reynolds à faire la même chose.

«L'ensemble des travaux — dans le fleuve et sur les rives — coûteront plus de 100 millions de dollars à GM, a indiqué hier un porte-parole de la compagnie, Joseph Lawrence, joint par téléphone au Michigan. Nous installerons nos propres systèmes de surveillance pour empêcher des sédiments de s'échapper.»

Lisa Carson, gérante de projets à l'EPA, se dit confiante dans la technique retenue. «Une pompe

installée sur une barge va siphonner les sédiments et les envoyer sur la rive, a-t-elle expliqué au cours d'un entretien depuis New York. Deux rangées de rideaux imperméables vont entourer la barge pour retenir les sédiments qui pourraient s'échapper.»

Des appareils, entre les rideaux, vont détecter en permanence toute concentration anormale de sédiments, a assuré Mme Carson. Des inspecteurs de l'EPA surveilleront les travaux sur place et sur des écrans reliés aux appareils, a-t-elle dit. GM doit enlever 30000 verges cubes de sédiments; 8000 cet automne, et le reste l'été prochain.

L'EPA devra prévenir le ministre de l'Environnement du Canada de toute anomalie, a indi-

qué Michel Lamontagne, un des directeurs du ministère à Montréal. A l'occasion, des inspecteurs canadiens vont aussi analyser l'eau en aval.

Mais tout ceci ne suffit pas à rassurer Daniel Green. Selon lui, la bonne technique consiste à ériger des batardeaux pour extraire les sédiments à sec. «Des inspecteurs d'Environnement Canada devraient se trouver en permanence à la frontière maritime pour analyser l'eau, a-t-il dit. C'est leur responsabilité.»

Le traité des eaux limitrophes signé en 1909 entre le Canada et les États-Unis stipule qu'aucun des deux pays ne peut polluer les eaux qui traversent la frontière. Selon la SVP, le Canada doit manifester sa souveraineté.

## Plus personne pour mesurer la pollution

Le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec démantèle son équipe d'échantillonnage qui mesurait la pollution des eaux à la sortie des usines.

Cette décision, prise pour des raisons d'économie, est sévèrement critiquée par l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec.

«En abandonnant des services jugés encore hier essentiels, le gouvernement encourage les abus et perd totalement le contrôle de la pollution des eaux québécoises», affirme le président de l'association, Gaétan Lefebvre, dans un communiqué envoyé en fin de journée hier.

«Le gouvernement ne peut pas se contenter, de la part des entreprises polluantes, d'un seul engagement solennel de ne pas trop polluer. Il y a déjà belle lurette qu'elles ne peuvent s'y restreindre sans pression. Nous savons fort bien que, laissées à elles-mêmes, les entreprises polluantes n'ont aucunement tendance à suivre les normes suggérées.»

Selon l'association, l'absence de contrôle rendra difficile l'obtention de données fiables. Il ne sera plus à même d'évaluer la performance des équipements de traitement, ni en mesure d'intervenir à la source.

Le ministère a déjà décidé, en juillet, d'abandonner le suivi informatisé des rejets industriels dans l'eau, l'air et le sol. Enfin, le ministère vient de décider de ne plus exercer la surveillance environnementale des 300 millions de dollars de travaux d'assainissement des eaux qui sont réalisés chaque année au Québec.

## Vivement une politique océanique

Le Canada a manqué le bateau en ne tirant pas pleinement profit de son statut de grand pays maritime, affirme un rapport rédigé par un comité national de sciences et technologie.

Le rapport du Comité sur les océans et les littoraux du Conseil consultatif national des sciences et de la technologie (CCNST), rendu public hier, affirme que le Canada a besoin d'une nouvelle politique s'il veut tirer parti de ses 250000 kilomètres de littoral sur les océans Atlantique, Pacifique et Arctique.

Par le passé, le Canada s'est borné à réagir aux événements internationaux qui menaçaient soit sa souveraineté soit l'environnement côtier.

Par exemple, la Loi sur la pollution des eaux arctiques de 1970 a été adoptée après que le superpétrolier Manhattan eut franchi le Passage du Nord-Ouest, sans l'autorisation du Canada.

Et un moratoire sur les forages pétroliers offshore dans le Pacifique a été mis en vigueur en 1972 pour empêcher les pétroliers venant d'Alaska de circuler trop près de la côte de Colombie-Britannique.

«Plutôt que de nous limiter à ajuster les lois existantes aux exigences de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer, il est temps pour le Canada d'entreprendre une révision globale de ses politiques océaniques», dit le rapport.

Il recommande que le Canada commence par se doter d'une nouvelle Loi des océans canadiens, qui aurait pour objectif d'établir la souveraineté canadienne sur une zone économique exclusive de 200 milles marins, d'étendre les règlements sur la protection de l'environnement à cette zone, de créer un système de gestion scientifique des ressources océaniques en fonction d'objectifs nationaux et régionaux, et de promouvoir la recherche scientifique internationale sur la gestion des ressources comme le poisson.

**Réducteur de vitesse**  
  
**GENERAL MACHINE SERVICE**  
 Montréal: 937-7423, 937-7425  
 Lével: 688-5330  
 Saint-Léonard: 326-0471  
 St-Laurent: 744-2721  
 Longueuil: 678-2550  
 Mirabel: 254-0038

**SIX JOURS SEULEMENT**  
**10:00 AM à 6:00 PM**  
**SEPT. 8 - 13**

# ACHAT

**JEUDI à MERCREDI**  
**10:00 AM à 6:00 PM**  
**SEPT. 8 - 13**

## BIJOUX • DIAMANTS • MONTRES • MONNAIES

### NOUS PAYONS COMPTANT SUR-LE-CHAMP

**NOUS PAYONS COMPTANT POUR TOUS DIAMANTS, OR, ARGENT, ET LES BIJOUX ANCIENS**

**DIAMANTS**

1/2 carat diamant jusqu'à ..... \$1,100.00  
 3/4 carat diamant jusqu'à ..... \$2,200.00  
 1 carat diamant jusqu'à ..... \$5,000.00  
 2 carat diamant jusqu'à ..... \$15,000.00  
 Plus gros ..... Apportez pour une offre

**NOUS PAYONS COMPTANT POUR TOUS DIAMANTS**

Nous achetons tous diamants de toutes coupes .50 carat ou plus. Coupes anciennes, coupes européennes, même les diamants endommagés sont en demande. Apportez vos diamants pour évaluation et pour paiement comptant.

**NOUS PAYONS COMPTANT POUR TOUT L'OR**  
**TOUS LES TYPES DE BIJOUX EN OR**  
**9k • 10k • 14k • 18k • 22k • 24k**

Bagues, bracelets, colliers, chaînes, anneaux de noces, bracelets à charmes, médaillons, chaînes de montres, de goussets, étuis à cigarettes.

**NOUS ACHETONS TOUT COMPTANT**  
**TOUS LES ARTICLES EN OR OU EN PLATINE**

**NOUS ACHETONS TOUS LES ARTICLES EN OR, EN PLATINE ET BIJOUX EN DIAMANT, GROSSES PERLES, DIAMANTS, BRACELETS AVEC SAPHIRS ET ÉMERAUDES, COLLIERS, BAGUES, BOUCLES D'OREILLES, BROCHES, ÉPINGLES, CLIPS, BRACELETS DE POIGNET, LAVALIÈRES**

**DIAMANTS SOLITAIRES • DIAMANTS DÉTACHÉS • TOUTES GRANDEURS**

**BOUCLES D'OREILLES BRACELETS EN PLATINE ET DIAMANT**

**RUBIS ET ÉMERAUDES BIJOUX ANCIENS BROCHES ET ÉPINGLES**

**BIJOUX ANCIENS**

VICTORIENS, GEORGIENS  
 Russes: BIJOUX, ARGENTERIE ET ICÔNES

**TRÈS BONNE PRIME PAYÉE POUR LES PIÈCES DE CRÉATION:**

CARTIER TIFFANY BULGARI  
 VANCLEEF & ARPELS FABERGÉ  
 R. LALIQUE BUCHERON

**NOUS PAYONS COMPTANT POUR L'ARGENT STERLING.**

Services de couverts et pièces de service  
 Services à thé et plateaux  
 Pièces victorienne et georgiennes  
 Bijoux anciens  
 Séries de Franklin Mint

## VOTRE VIEILLE MONTRE POURRAIT VOUS VALOIR UNE FORTUNE

**ROLEX BUBBLEBACK** **EATON 1/4 SIÈCLE**

on or \$400 et plus  
 ou \$1,000 et plus

Band \$500 et plus  
 Rectangulaire \$2,000 et plus

Nous avons grand besoin d'acheter une quantité de montres-bracelets et de montres de poches. Nous sommes particulièrement intéressés par Patek Philippe, Cartier, Rolex, Audemars Piguet, LeCoultre, Movado, Piaget, Cubelin, Tiffany, Schaffhausen, IWC, Breitling, Breguet, Vacheron & Constantin, Lange & Sohne, Glashutte, Ulysse Nardin, LeRoy, Club Quart de Siècle de Eaton, et autres. **NOUS ACHETONS LES MONTRES PEU IMPORTE LEURS CONDITIONS. FONCTIONNANT OU NON**. Les montres à sonnerie, musicales, à calendrier perpétuel, chronographes, et autres fonctions spéciales valent beaucoup plus. Apportez vos vieilles montres pour évaluation, nous payons sur-le-champ.

**MONTRE DE POCHE** **ROLEX**

avec fonctions spéciales, chaînes de fer

on or jusqu'à \$1,000  
 ou or jusqu'à \$10,000

<b>PATEK PHILIPPE</b>	<b>ROLEX CHRONOMETRE</b>	<b>VACHERON &amp; CONSTANTIN</b>	<b>ROLEX DAYTONA</b>	<b>CARTIER</b>	<b>PATEK PHILIPPE</b>	<b>ROLEX PRINCE</b>	<b>VIEILLE CARTIER</b>
on or \$1,000 et plus	Jusqu'à \$15,000	on or jusqu'à \$1,500	on or \$2,000 et plus ou \$5,000 et plus	on or et diamants jusqu'à \$9,000	Jusqu'à \$15,000 pièces de luxe jusqu'à \$50,000	on or \$800 et plus 18k \$2,500 et plus	apportez pour évaluation

**L'HÔTEL ROYAL CANADIENNE DE LA MONNAIE**

Dollars en argent épreuves 1971-1993 ..... \$5.00 à \$35.00  
 Dollars en argent non-circulés 1981-1993 ..... \$5.00 à \$25.00  
 Séries à Deux Pièces de 1 Dollar 1971-1993 \$10.00 à \$80.00  
 Séries échantillons 1981-1993 ..... \$4.00 à \$8.00  
 Séries semblables à des épreuves 1960-1967 \$5.00 à \$10.00  
 Ensemble \$20 en or 1967 ..... \$225.00  
 \$100 1971-1993 14k, 22k ..... \$110.00 à \$25.00

**MONNAIES EN OR DES ÉTATS-UNIS ET DU MONDE**

États-Unis \$1 & \$2 1/2 ..... \$100.00 et plus  
 États-Unis \$3 ..... \$200.00 et plus  
 États-Unis \$5, \$10, \$20 ..... \$100.00 à \$400.00 et plus  
 Autres monnaies en or ..... Apportez pour évaluation

**PAPIERS-MONNAIES DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS**  
 LAISSEZ-NOUS VOUS FAIRE UNE OFFRE POUR VOS VIEUX PAPIERS-MONNAIES

**MONNAIE DES ÉTATS-UNIS**

Nous sommes particulièrement intéressés d'acheter

Tête de la Liberté  
 Liberté Assise  
 Dollars en or  
 De commerce  
 Jetons

et toutes autres meilleures monnaies

**DOLLARS CANADIENS EN ARGENT**

1935 - 1939 ..... \$5.00 à \$25.00  
 1945 - 1949 ..... \$10.00 à \$150.00  
 1948 ..... \$500.00 et plus  
 Dates communes ..... \$3.00  
 États-Unis 1794 - 1935 ..... \$5.00 à \$5,000.00

**TOUS LES PRIX POUR LA MONNAIE DÉPENDENT DE LA DATE, LA CONDITION ET LA RARETÉ.**

**PIÈCES DE MONNAIE NUMISMATIQUE CANADIENNES**

Large 1c 1858-1920 ..... \$0.20 à \$100.00  
 Petit 5c 1858-1921 ..... \$0.30 à \$600.00  
 10c 1858-1966 ..... \$0.25 à \$1,000.00  
 25c 1870-1966 ..... \$0.62 à \$1,500.00  
 50c 1870-1966 ..... \$1.25 à \$5,000.00  
 \$5 & \$10 en or 1912-1914 ..... \$125.00 et plus  
 Terre Neuve \$2 en or ..... \$125.00 et plus

## POSSÉDEZ-VOUS CES TRÉSORS SUIVANTS QUE NOUS DESIRONS ACHETER:

Bijoux victoriens  
 Bijoux Art Déco  
 Diamants au delà de 1.00ct  
 Bracelets à charmes  
 L'or vieux ou endommagé

Montres de chemin de fer  
 Montres musicales  
 Montres de médecin  
 Montres de conducteur  
 Montres fonctionnant ou non

L'argent sterling ancien  
 Boîtes en argent ou or  
 Bourses en mailles d'or  
 Pièces de Cartier ou Tiffany  
 Bouteilles à parfum ornées

Boîtes à bagues en argent de Birks  
 Briquets en or  
 Stylos de fantaisie  
 Cadres en argent

Toutes pièces de monnaie de collection  
 Les Kruggerrands, souverains, etc.  
 Les pièces de monnaie américaines en or  
 Séries de la Monnaie  
 Espèces anciennes

**ROYAL DOULTON • BESWICK**  
**ROYAL COPENHAGEN**  
**LLADRO • BING & GRONDAHL**

Nous payons comptant pour toutes figurines, pots, animaux, pièces de series et Art du potier.

**APPORTEZ-NOUS VOS TRÉSORS**  
 Les experts de Marcus & Company Estate Buyers seront près de chez vous. Apportez vos diamants, bijoux précieux, montres, monnaies et antiquités pour évaluation immédiate et paiement comptant sur-le-champ. Ne manquez pas cette chance.

**LAISSEZ-NOUS VOUS FAIRE UNE OFFRE!**  
**VOUS SEREZ PLAISAMMENT SURPRIS**  
**PAR NOS TRÈS BONNES OFFRES**

**MARCUS & COMPANY**  
**ESTATE BUYERS INC.**  
**HÔTEL RUBY FOO'S**  
 Jeudi le 8 sept. à Mardi le 13 sept. 10:00 am à 6:00 pm  
 7655, BOUL. DÉCARIE, MONTRÉAL  
 (514) 731-9799 sept. 8 à 13 seulement  
 ou appeler notre bureau à Toronto (416) 222-5914

**VERRE R. LALIQUE**

Nous payons de très bons prix pour tout verre signé R. Lalique incluant les bouteilles à parfum, les vases, les lampes, les bijoux, les presse-papiers, les horloges, les statues, les bols, les mascottes d'automobile, etc.

Nous achetons

**TIFFANY, GALLE, DAUM NANCY**  
**ET AUTRES CRÉATEURS FRANÇAIS**  
 Fabriqués avant 1955

**NOUS ACHETONS LES SÉRIES ENTIÈRES**  
**N'IMPORTE LE NOMBRE DE PIÈCES**

## Une rentrée sans le ministre québécois de la Justice

Le signe d'un malaise, dit le Bâtonnier

ROLLANDE PARENT  
de la Presse Canadienne

■ La rentrée judiciaire des quelque 9000 avocats et juges de la région montréalaise s'est déroulée hier en l'absence du ministre québécois de la Justice Roger Lefebvre occupé à faire des visites électorales dans diverses industries de la région de Thetford-Mines, comme il l'avait fait la veille et comme il le fera aujourd'hui.

Alors que le juge en chef de la Cour du Québec Albert Gobeil s'est refusé à commenter cette absence, le Bâtonnier de Montréal Jean-Jacques Gagnon y a vu la démonstration «d'un malaise».

«C'est la rentrée du Barreau et habituellement le ministre est là», a-t-il dit au cours d'une interview.

«Habituellement il y a un représentant politique. En l'absence du ministre Gil Rémillard, l'an dernier ou il y a deux ans, son adjoint parlementaire, un député, était venu lire le discours du ministre», a indiqué M<sup>e</sup> Gagnon.

Hier, le ministre Lefebvre était représenté par un sous-ministre. Par contre, le ministre fédéral de la Justice Allan Rock était présent.

Les dirigeants des Barreau de Montréal et du Québec se disaient, la veille, à la recherche d'un interlocuteur politique pour discuter des ques-

tions relevant de l'administration québécoise de la justice.

Quoi qu'il en soit, le Bâtonnier Gagnon a reconnu hier devant ses pairs la crise de confiance qui sévit dans la population québécoise à l'égard de la fois des avocats et de l'appareil administratif de la justice.

«Nous donnons prise comme Barreau et comme avocats à des critiques sévères, malheureusement souvent justifiées. Ces critiques masquent finalement la réalité puisqu'elles proviennent des faits et gestes d'une minorité. Néanmoins, c'est d'abord à un ménage interne que je vous convie», a-t-il ajouté.

Au cours de la prochaine année, le Barreau entend réorganiser le bureau du syndic chargé de voir au respect du code de déontologie des avocats et de recevoir les plaintes du public. Le code de déontologie sera revu de façon à ce que soit prises en compte les réalités nouvelles.

Un programme de formation professionnelle obligatoire sera en outre mis en place.

Pour sa part, le juge en chef de la Cour du Québec, Albert Gobeil, a émis le souhait, comme beaucoup d'autres depuis la fin des années 60, que soient un jour regroupées en un seul tribunal toutes les matières de droit familial: protection de la jeunesse, violence conjugale, abus physiques et sexuels, notamment.

## Le policier di Paolo est acquitté

GEORGES LAMON

■ C'est les larmes aux yeux que l'agent Danny di Paolo, de la police de Longueuil, a accueilli son acquittement hier par le juge Roch Lefrançois, de la Cour du Québec, de cinq accusations qui pesaient contre lui dont des voies de fait et des menaces à l'endroit de deux prostituées travaillant dans des salons de massage de Longueuil.

De leur côté plusieurs membres de sa famille et des collègues policiers, qui avaient assisté au déroulement des procédures, ont manifesté leur joie et leur soulagement par des applaudissements. La jeune épouse de di Paolo est tombée dans les bras de son mari.

«Je suis très très soulagé de voir ce résultat aujourd'hui», a déclaré di Paolo à la sortie de la salle d'audience. Je suis enfin content que la vérité soit sortie, ce qui va me permettre de reprendre une vie normale et aussi d'être heureux. D'ailleurs, je n'ai jamais douté un instant de la possibilité d'un acquittement.»

Informé de la décision par le procureur de la Couronne, le directeur du service de police de Longueuil, Marc Quimper, a précisé hier à La Presse, que di Paolo serait réintégré dans le service avec remboursement de salaire et autres avantages. Il devrait reprendre le travail mercredi prochain dans l'équipe de jour. La veille, le comité exécutif de la ville ainsi que le conseil municipal seront appelés à entériner cette décision.

Quant aux honoraires d'avocats qui ont été assumés personnellement par di Paolo, un grief a déjà été déposé par di Paolo pour obliger la ville à les payer. Rappelons qu'en suspendant di Paolo sans solde le 29 janvier 1994, le conseil municipal avait invoqué le fait qu'il n'avait pas alors agi

dans le cadre de ses fonctions. Cette question ne sera étudiée que plus tard.

Le président de la Fraternité des policiers de Longueuil, Serge Bellemare, a, de son côté, expliqué que «dans le cas d'un policier accusé dans l'exercice de ses fonctions et acquitté dans une cause criminelle, la convention collective est claire: c'est la ville qui doit assumer les frais de sa défense».

Mais toute cette affaire ne semble pas terminée pour di Paolo qui doit étudier avec son avocat, Me Philip Schneider, la possibilité d'intenter des poursuites au civil. Contre qui? Pour le moment, on se garde de le dire. Toutefois il est possible de penser qu'elles pourraient être dirigées contre la Sûreté du Québec et les deux prostituées plaignantes.

Dans son jugement qu'il a rendu sur le banc, le juge Roch Lefrançois a rappelé que la Couronne n'avait pas établi la culpabilité hors de tout doute raisonnable. Il a tenu compte aussi de certains témoignages très flous du témoin Isabelle Tzanackoz, en plus de certains éléments troublants. Et il s'interroge sur les témoignages des deux prostituées: «Je ne dis pas qu'elles ont menti...»

Quant au témoignage de di Paolo lui-même, le juge a retenu le fait que lors des descentes dans ces salons de massage, on ne s'occupait que de les fermer et non d'accuser les prostituées qui s'y trouvaient. Le juge reconnaît que les deux femmes n'avaient pas «la police en odeur de sainteté» et que sa présence dans les environs décourageait la clientèle. Il note également que Marie-Chantale Harnois, prostituée avouée, était constamment en probation notamment pour non-paiement de contraventions.

Sur la question des menaces du policier faites au fils de Tzanackoz ainsi que celles de casser les vitres de son appartement, il in-

siste: «Ça ne semble pas, a priori, le comportement normal d'un policier».

Au cours de la matinée, Me Thomas Walsh, pour la défense, avait fait entendre trois témoins dont di Paolo, Pierre Giroux, policier de Brossard qui travaillait à la sécurité de l'équipe du Canadien au forum avec di Paolo, et Linda Lamarche, assistante administrative au service de la police de Longueuil. Cette dernière a établi qu'au moment des descentes (vers 21 heures), di Paolo était en congé de maladie (16 décembre 93 au 13 janvier 94) ou travaillait de jour.

Pour sa part, di Paolo, témoignant en anglais, a juré n'avoir vu Tzanackoz pour la première fois qu'au moment de son enquête

préliminaire. Quant à Marie-Chantale Harnois, il ne l'a rencontrée que deux fois au poste de police, à la suite de son arrestation. Il a même eu avec elle une discussion amicale sur la prostitution. Elle lui aurait dit: «On devrait légaliser la prostitution car on ne fait rien de mal, c'est un service qu'on rend à la société».

Quant à Me Walsh, dans sa plaidoirie, il a longuement fait état des contradictions dans les témoignages des deux plaignantes. Dans son esprit, cette cause était «un cas où sans difficulté le juge devrait accorder le bénéfice du doute à l'accusé». Son collègue pour la Couronne, Me Bruno Leclerc, s'est borné à dire: «Si vous croyez que di Paolo dit la vérité acquitez-le, il le mérite».

## Rock Machine: sentence le 31 janvier

GEORGES LAMON

■ Le juge Lucien Roy, de la Cour du Québec (pénale et criminelle), siégeant à Longueuil, a fixé au 31 janvier 1995 le prononcé de sa sentence dans le cas de trois membres du groupe de motards Rock Machine: Martin Blouin, Frédéric Faucher et André Sauvageau.

Les trois hommes, représentés par Me Gary Martin, un criminaliste de Montréal, avaient enregistré un plaidoyer de culpabilité à des accusations de complot (entre le 9 et le 14 juillet 1994) et de possession d'explosifs et d'armes.

Quant à Normand Baker et de Guy Langlois, ils ont été acquittés faute de preuves. Le représentant de la Couronne, Me Jacques Pothier, a expliqué qu'il ne pouvait présenter sa preuve, une partie de celle-ci, recueillie au moyen d'écoute électronique, n'étant pas légalement admissible.

Les trois autres accusés, qui étaient détenus depuis leur arrestation, ont pu recouvrer la liberté en attendant le prononcé de leur sentence. Le tribunal a exigé une caution de 3000 dollars, en plus d'assortir leur remise en liberté de plusieurs autres conditions.

Ces conditions, réclamées par Me Pothier et acceptées

par l'avocat des motards Me Gary Martin, font partie d'un ensemble. Ainsi en plus de devoir garder la paix et demeurer à leur domicile respectif (Montréal et Québec), il leur est interdit de communiquer entre eux, sauf par l'entremise de leur avocat, et de consommer de la drogue, ou de côtoyer des personnes qui en vendent. La possession d'une arme, la venue dans le district judiciaire de Longueuil — sauf dans le cas Sauvageau, qui pourra s'y procurer des pièces de moto — et la sortie du pays (sans en aviser le SQ), figurent également à la liste des interdits imposés par le tribunal.

Par ailleurs, ils devront se rendre chaque semaine au bureau de la SQ le plus proche de leur domicile, sauf pendant la période des fêtes. «Pour se rendre à la messe de minuit», a lancé le juge Roy en guise de boutade. Ce qui a soulevé des rires chez les rares spectateurs dans la salle d'audience.

Rappelons que les mesures de sécurité exceptionnelles ont été prises tout le long de cette procédure. Des agents de sécurité du palais de justice, équipés de détecteur de métal, filtraient les entrées dans la salle d'audience. On voulait ainsi éviter toute surprise pouvant venir de l'extérieur de la part d'une bande rivale.

3391, boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux, 684-4727

**LE CENTRE D'ARTISANAT DU WEST ISLAND**

NOUS VOUS INVITONS À NOTRE GRANDE OUVERTURE

Vendredi 9 sept., de 9 h 30 à 21 h  
Samedi 10 sept., de 9 h 30 à 17 h

★ VISITEZ NOTRE IMMENSE NOUVEAU MAGASIN!

★ NOUS VOUS OFFRONS DE COURTS! Nouveaux cours pour tous les groupes d'âge! ★ INSCRIPTIONS D'AUTOMNE. Cours d'artisanat à seulement 10 \$ chacun! ★ Tout pour l'artisanat et les arrangements floraux! Des milliers de nouveaux articles! ★ Nos prix sont imbattables!

Profitez de votre visite pour vous fabriquer une paire de boucles d'oreilles ou un bracelet que vous pourrez conserver. C'EST GRATUIT!

4A, de Lourdes, village Pointe-Claire 694-0816

**LE CENTRE DE PEINTURE SUR TÔLE DU WEST ISLAND**

NOUS VOUS INVITONS À VISITER NOS LOCAUX RÉCEMMENT AGRANDIS

Vendredi 9 sept., de 9 h 30 à 21 h  
Samedi 10 sept., de 9 h 30 à 17 h

★ Nous avons maintenant deux salles de cours! 40 nouveaux projets de peinture sur toile! ★ Cours de peinture sur toile, peinture au pochoir, pastiche, arrangements floraux! ★ Rubans ravissants, fleurs séchées ou imitations de fleurs séchées, fruits, paniers! ★ Nouvelle gamme de produits pour le travail au pochoir, notamment les vidéos et pochoirs de Debbie Travis! ★ Magnifique gamme de papier peint à motifs très spéciaux! ★ Des centaines de nouvelles pièces de bois! Nouveaux livres!

Profitez de votre visite pour peindre une épinglette que vous pourrez conserver. C'EST GRATUIT!

## Toute semaine à une fin



Le samedi  
de 6h00 à 10h00

"Toute semaine a une fin"  
avec Marcel Saint-Germain  
(ex-membre des Cyniques)

Revue de presse de la semaine:  
les arts, spectacles, sports,  
actualités, etc.

Le tout sur un ton léger, souriant.

## «Ça n'a ni queue, ni tête», dit l'«ufologue»

Richard Glenn subit un second procès pour attentat à la pudeur

LUCIE CÔTÉ

■ Accusé d'attentat à la pudeur, «l'ufologue» Richard Glenn a subi son procès hier au palais de justice de Montréal.

Âgé de 48 ans, l'accusé, ancien animateur d'une émission consacrée à l'ésotérisme sur la chaîne communautaire, aurait commis les actes reprochés il y a plus de 10 ans.

La victime présumée avait six ou sept ans à l'époque et était l'élève de Glenn, alors professeur d'éducation physique dans une école de l'est de Montréal.

Hier, au cours du bref procès, où seulement trois témoins ont été entendus en moins de trois heures, la jeune fille, aujourd'hui âgée de 19 ans, a raconté sa version des faits au juge Micheline Corbeil-Laramée, de la Cour du Québec.

Elle reproche d'abord à son ancien professeur de s'être placé quatre ou cinq fois au-dessus d'elle pour frotter ses parties génitales contre les siennes, dans un mouvement de va-et-vient, alors qu'elle était couchée sur un petit tapis, dans le gymnase de son école.

«J'étais impuissante, j'étais jeune. Dans ce temps-là, un enfant, ça sait pas quoi faire. J'étais froide, bloquée. J'étais plus là, j'avais peur», s'est rappelé la jeune fille.

Une autre fois, alors qu'elle se reposait pendant un cours, dans l'une des trois sections du gymnase, Richard Glenn serait venu rejoindre la petite fille couchée sur un banc incliné. Écartant le bas de son short, il aurait alors frotté son pénis contre la cuisse nue de l'enfant.

La victime a raconté quelque temps après cet incident à sa mère, qui s'est rendue à l'école pour rencontrer Glenn. Le témoin, incapable de dire quand sont survenus les événements, croit que sa mère lui a dit que Glenn avait quitté l'école.

Plus tard, l'accusé a indiqué avoir pris deux années sabbatiques pour se consacrer à son émission de télévision. Il a quitté définitivement l'enseignement en juin 1982. La jeune fille pense que les incidents se sont produits lorsqu'elle était en première année

du primaire, soit en 1981 ou 1982.

«J'ai décidé de porter plainte quand j'ai vu Richard Glenn à la télévision, en novembre 1992», a révélé la plaignante.

**Acquitté**

L'adepte d'ésotérisme expérimental venait alors d'être arrêté et accusé d'une agression sexuelle supposément commise à l'endroit d'une enfant de sept ou huit ans, en 1986 et 1987.

Au printemps dernier, Glenn a subi son procès pour cette affaire, à Saint-Hyacinthe. Le résident de Mont-Saint-Hilaire a été acquitté, faute d'une preuve suffisamment probante.

À la demande du procureur de la Couronne, M<sup>e</sup> Josée Michaud, la plaignante du procès d'hier a expliqué pourquoi elle avait accusé Richard Glenn après tant d'années. «J'ai décidé de me sortir ces images-là de la tête. Je voulais m'en débarrasser. J'avais tout le temps ça dans la conscience et j'ai des problèmes avec mes copains à cause de ça. Je vois un psychologue. J'ai ça dans la conscience et lui s'en lave les mains. En étlant ça publiquement, j'en aurai moins à moi toute seule. Les dates, c'est pas vraiment important. Ce qu'il m'a fait, je l'ai dans le cerveau.»

L'accusé, qui a témoigné ensuite, nie tout. «J'aime autant mieux pas passer de commentaire là-dessus», a-t-il d'abord dit à son avocat, M<sup>e</sup> Benoit Matte. «Ça fait 12 ans, elle arrive avec une histoire qui tient pas debout. Ça n'a ni queue ni tête. L'enfant que j'ai entendue ce matin a mal interprété beaucoup de choses. N'importe qui peut accuser n'importe qui de n'importe quoi. Ses problèmes, qu'elle aille les régler ailleurs qu'en Cour criminelle. C'est invraisemblable», s'est-il indigné, soudain volubile.

En contre-interrogatoire, M<sup>e</sup> Michaud lui a montré une photo de classe de «la victime». «Je ne vois aucune victime là-dessus, il n'y a pas de victime», a affirmé Richard Glenn, catégorique, en lançant la photo.

Le juge Corbeil-Laramée rendra son verdict le 28 septembre.

RADIO  
Passion

CFGL  
105,7 fm

## Un officier canadien avait ordonné de tirer sur des civils somaliens l'an dernier

Presse Canadienne  
PETAWAWA, Ontario

■ Un officier des parachutistes canadiens avait ordonné à ses troupes de tirer sur deux civils somaliens qui ont été plus tard la cible de coups de feu sur une base canadienne en Somalie, l'an dernier.

C'est du moins ce qu'a soutenu la poursuite hier, au procès en cour martiale du capitaine Michel Rainville, accusé d'avoir causé des dommages corporels illégitimes et de négligence dans l'exercice de ses fonctions au cours de l'incident.

Dans sa déclaration préliminaire, l'avocat de la poursuite, le major Edmund Thomas, a soutenu que Rainville, originaire de Sherbrooke, avait dépassé les cadres de la mission humanitaire, qui limite l'usage de la force excessive.

Lors de l'incident, survenu dans la nuit du 4 mars 1993, des membres du Régiment canadien aéroporté (RCA) ont tiré sur deux Somaliens: l'un est mort, l'autre a été blessé. Les accusations contre Rainville ne concernent que les blessures infligées au deuxième Somaliens.

M. Thomas a indiqué que la responsabilité des événements incombait à Rainville, puisqu'il était responsable des troupes à ce moment.

### Pillage

Un témoin a expliqué au tribunal militaire que le pillage était devenu si endémique sur la base de Belet Uen qu'il affectait le moral des troupes. Le major Jeremy Mansfield, commandant d'une unité de génie rattachée au RCA, a raconté que deux Somaliens avaient réussi à piller une tente du génie en plein jour, puis à s'enfuir sans qu'on puisse les rattraper.

«Là-bas, on avait l'habitude de dire: Un Somaliens effrayé court plus vite qu'un soldat canadien en colère, a-t-il dit.

Peu avant les incidents du 4 mars, a expliqué le major Mansfield, des pilliers avaient dérobé un appareil pesant 90 kilos et servant au ravitaillement en carburant des hélicoptères ambulances.

Le 3 mars, veille des événements tragiques, des pilliers

## Fin du cauchemar péruvien d'une Canadienne

Presse Canadienne  
VANCOUVER

■ Le cauchemar d'une Canadienne détenue depuis plus d'une semaine au Pérou parce qu'on la soupçonnait d'être une terroriste a finalement pris fin hier.

Lisett Barsallo, âgée de 47 ans, a été libérée hier de la prison du palais de justice de Lima, et devait rentrer à Vancouver aujourd'hui.

Mme Barsallo, une enseignante et militante des droits de la personne, est née au Pérou mais vit au Canada depuis 1974. Elle était arrivée dans son pays natal le 11 août dernier pour visiter sa famille.

Le 31 août, les autorités péruviennes l'ont arrêtée alors qu'elle s'appretait à monter dans l'avion pour rentrer au pays, parce que son nom figurait sur une liste de terroristes étrangers. On s'est aperçu par la suite que la liste n'était plus à jour.

La Canadienne a été blanchie de toute accusation mais sa remise en liberté a été retardée de plusieurs jours à cause de la lourde bureaucratie.

## Taux d'alcoolémie record en Pologne: 7,3 gr

Agence France-Presse  
VARSOVIE

■ Un chômeur polonais de 27 ans a atteint le taux d'alcoolémie record de 7,3 gr sans en mourir, rapportait hier l'agence PAP.

La dose mortelle généralement reconnue se situe entre 4 et 5 gr.

L'homme, dont l'identité n'a pas été révélée, a été conduit ivre-mort au dessouloir municipal de Szczecin (nord-ouest) après avoir passé plusieurs jours bouteille à la main. Le service de réanimation d'une clinique locale a réussi de justesse à le remettre sur pied.

Au début 1993, Kazimierz M., lui aussi originaire de Szczecin, a survécu après avoir atteint un taux d'alcoolémie de 7,9 gr.



Le capitaine Michel Rainville, hier, à son arrivée à la Cour martiale de Petawawa où il subit son procès. PHOTO PC

Dans le cadre de sa campagne

**« POUR UNE SOCIÉTÉ JUSTE ET ÉQUITABLE »**

qui vise la défense des services publics et des droits des travailleurs et travailleuses qui y œuvrent,

le **SYNDICAT DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC** à la veille des élections québécoises où l'avenir de la fonction publique constitue un thème majeur, organise un

*défilé*

**« MONSTRE »**

### À QUÉBEC SAMEDI 10 SEPTEMBRE

le défilé part à 13 heures du Parc Victoria, emprunte la rue Dorchester, puis les côtes d'Abraham et Dufferin, pour déboucher au Parlement vers 15 heures.

### À MONTRÉAL DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

le départ a lieu à 13 heures de la Place Jacques Cartier, emprunte la rue St-Laurent en direction nord, puis Sherbrooke en direction est jusqu'au Parc Lafontaine.

à l'intention de ses membres et de tous les citoyens et citoyennes qui veulent démontrer leur attachement au maintien d'un secteur public dynamique et efficace au Québec.

Le défilé comprend des chars allégoriques qui rappellent, avec humour, des gestes posés par nos gouvernants au cours des dernières années pour démanteler les services publics.

**LES SERVICES PUBLICS, ON Y CROIT, ON SERA LÀ, LES 10 ET 11 !!!**

## La pauvreté : quel parti lui réglera son compte



**DROIT**  
*De parole*

En cette veille d'élections, nous sommes en droit de savoir quel parti peut le mieux lutter contre la pauvreté au Québec. Anne-Marie Dussault reçoit, en



direct, les principaux représentants des partis politiques ainsi que des gens directement touchés pour un débat des plus enrichissants.

**Ce soir 20 h**



Radio Québec

*Ouvrez, vous verrez.*

## Sang: la visite d'inspection à Montréal de la FDA américaine reportée à octobre

Presse Canadienne

La visite d'inspection de l'agence américaine Food and Drug Administration (FDA), qui devait avoir lieu du 19 au 23 septembre au centre montréalais de traitement du sang de la Société de la Croix-Rouge, a dû récemment être reportée en raison du passage à Montréal de la Commission d'enquête fédérale sur le sang.

La FDA se présentera plutôt en octobre, a indiqué le directeur général et médical des services transfusionnels de la Croix-Rouge pour l'Ouest du Québec, Francine Décaray, hier, lors d'une rencontre avec les médias.

Une visite de la FDA, en juillet dernier au centre de la Croix-Rouge de Toronto, a donné lieu à un rapport où sont relevés 19 problèmes relatifs à la sélection des donneurs, à l'étiquetage des sacs de sang, notamment.

Mais plus grave encore, la FDA a ordonné au bureau torontois de cesser d'acheminer aux États-Unis tout plasma obtenu par aphérèse (une technique de collecte qui ne sélectionne qu'une partie du sang) jusqu'à ce que certaines pratiques aient été modifiées.

De tout le plasma qu'envoie régulièrement la Croix-Rouge de Toronto à une usine de Caroline du Nord, pour fractionnement, le plasma obtenu par aphérèse représente 25 pour cent.

Le centre montréalais de la Croix-Rouge a cessé de recueillir du plasma par aphérèse en août dernier. Mme Décaray estimait que les coûts financiers et matériels engagés dans ce programme étaient trop importants pour les 5000 sacs annuels recueillis de cette façon, a-t-elle expliqué.

La décision d'interrompre le programme de plasma par aphérèse ne découlait aucunement des remarques faites par le Bureau

d'inspection biologique lors de sa visite de février dernier.

Signalons que ce bureau d'inspection relève du ministère fédéral de la Santé et est responsable de la surveillance des procédures suivies dans les 17 centres canadiens de la Croix-Rouge.

En raison d'une observation du bureau canadien d'inspection, Mme Décaray avait stoppé pendant deux jours, en février, le programme de plasma par aphérèse, le temps de corriger le tir, a-t-elle reconnu.

Mme Décaray aura bientôt l'occasion d'aborder cet épisode puisqu'elle sera interrogée le 20 ou le 21 septembre par les membres de la commission d'enquête sur le sang présidée par le juge Horace Krever.

Le témoignage de Mme Décaray portera sur les façons de faire au centre montréalais de la Croix-Rouge depuis 1987, année de son arrivée.

Presse Canadienne HAMILTON

Depuis 30 ans, on se demandait pourquoi tant de gens avaient une réaction allergique lorsqu'ils recevaient une transfusion sanguine. Un chercheur ontarien a éclairci le mystère.

Sur le demi-million de Canadiens qui reçoivent des transfusions de plaquettes sanguines, chaque année, entre un dixième et un tiers éprouvent des effets secondaires sous forme d'allergies.

Les médecins croyaient que les patients étaient allergiques aux globules blancs qui se trouvent à l'intérieur des plaquettes.

Mais dans la toute dernière édition du *New England Journal of Medicine*, la technologue médicale Nancy Heddle affirme que la réaction est causée par des hormones toxiques dont la concentration s'accroît avec le temps d'entreposage des plaquettes dans le plasma.

Le docteur John Kelton, de l'hôpital Chedoke-McMaster, à Hamilton, et directeur adjoint de la section de Hamilton de la

Croix-Rouge, a prédit que les réactions allergiques aux produits sanguins seraient éliminées à travers le monde d'ici un an.

Maintenant qu'on connaît la cause des réactions allergiques, on peut les prévenir en séparant les plaquettes du plasma avant de les transfuser, ou en filtrant le sang au moment du don, de manière à ce que les hormones toxiques ne puissent se former.

Les plaquettes sont administrées couramment à des personnes souffrant de leucémie ou qui subissent un pontage coronarien.

## Les malades mentaux victimes de discrimination?

### Un organisme d'entraide conteste une directive de Québec

Presse Canadienne

Un organisme d'entraide en santé mentale dénonce une directive du gouvernement soumettant à une vérification les certificats de «non disponibilité» au travail obtenus par des malades.

Aux fins des prestations d'aide sociale, les personnes aptes au travail mais non disponibles pour un certain temps peuvent, au moyen d'un certificat délivré par un médecin, toucher les mêmes prestations que les inaptes.

Or si un certificat réfère à la santé mentale, il sera soumis d'office à un bureau d'évaluation, à Québec, disait Claudine Laurin, du Regroupement des ressources en santé mentale du Québec (RRASMQ), hier en conférence de presse.

Par contre dans les cas de santé physique, si la période de non disponibilité ne dépasse pas cinq mois, le certificat sera toujours accepté par les fonctionnaires locaux de l'aide sociale.

Mme Laurin dénonce cette discrimination faite aux malades mentaux; une directive d'octobre 1993 du Conseil du Trésor stipule que «tous les cas reliés à la santé mentale» doivent être soumis à des médecins évaluateurs.

Au début, la directive de Québec n'était appliquée qu'à la discrétion des bureaux locaux d'aide sociale mais, raconte Mme Laurin, «depuis trois mois, c'est systématique.»

En pratique, tous les certificats de non disponibilité ayant trait à la santé mentale sont révisés à la baisse par ce bureau d'évaluation, formé de médecins travaillant à contrat pour le ministère du Travail, affirme-t-elle.

«La période de non disponibilité est toujours réduite par les évaluateurs, des médecins qui ne rencontrent même pas les malades», dit-elle. En revanche, ce bureau n'aurait jamais accordé la référence à un «programme de soutien» donnant droit pour un an ou plus au statut d'incapable.

Pour un malade vivant seul, la conséquence financière est de voir passer la prestation mensuelle, en gros, de 650 \$ à 500 \$.

«Cette pratique a pour conséquence d'augmenter la pauvreté chez des gens fragiles, qui risquent de gonfler les rangs de l'itinérance», note Mme Laurin. Selon le RRASMQ, peut-être 15

pour cent des malades mentaux qui ne sont pas hospitalisés au Québec seront affectés par cette directive.

**RÉSULTATS**  
lotto-québec

GAGNANTS	LOTS	10 000 000,00 \$
6/6	0	10 000 000,00 \$
5/6+	20	55 620,80 \$
5/6	513	1 734,70 \$
4/6	28 971	58,80 \$
3/6	528 875	10,00 \$

Ventes totales: 28 233 009,00 \$  
Prochain gros lot (approx.): 14 000 000,00 \$  
Prochain tirage: 94-09-10

---

**Extra** Tirage du 94-09-07

NUMEROS	LOTS	100 000 \$
195240	1	100 000 \$
95240	1	1 000 \$
5240	250	250 \$
240	50	50 \$
40	10	10 \$
0	2	2 \$

Numéro complémentaire: 7

---

**Banco** Tirage du 94-09-08

NUMEROS	LOTS	100 000 \$
8	1	100 000 \$
22	30	30 000 \$
41	48	48 000 \$
61	63	63 000 \$
10	16	16 000 \$
36	37	37 000 \$
54	55	55 000 \$
65	66	66 000 \$

Prochain tirage: 94-09-09

**T V A, LE RESEAU DES TIRAGES DE LOTTO-QUEBEC**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## SUPERVENTE

jusqu'au 15 septembre

### BANCS ET MEUBLES 4 SAISONS

en bois, aluminium et fer forgé, sculptures et ornements de jardin

#### VARIÉTÉ DE FONTAINES

intérieur et extérieur

Certificat cadeau pour Noël et fêtes




Ouvert 7 jours sur 7 de 10 h à 18 h



**DESIGN ART**  
jardins

243, ch. Knowlton, Lac-Brome - Québec - JOE 1V0  
Tel. et fax: 514-243-0500  
Itinéraire: aut. 10, sortie 90, direction rte 243 Sud, 10 km.

Tout pour votre jardin 4 saisons.

## Les PME de la Banque Nationale

# «Félicitations à ces PME qui gagnent à entreprendre!»

Trois entreprises ont su se démarquer dans la région Est de Montréal grâce à leur compétence et leur sens de l'innovation. La Banque Nationale, dans le cadre de son programme de reconnaissance des PME, honore ces artisans de notre force économique.

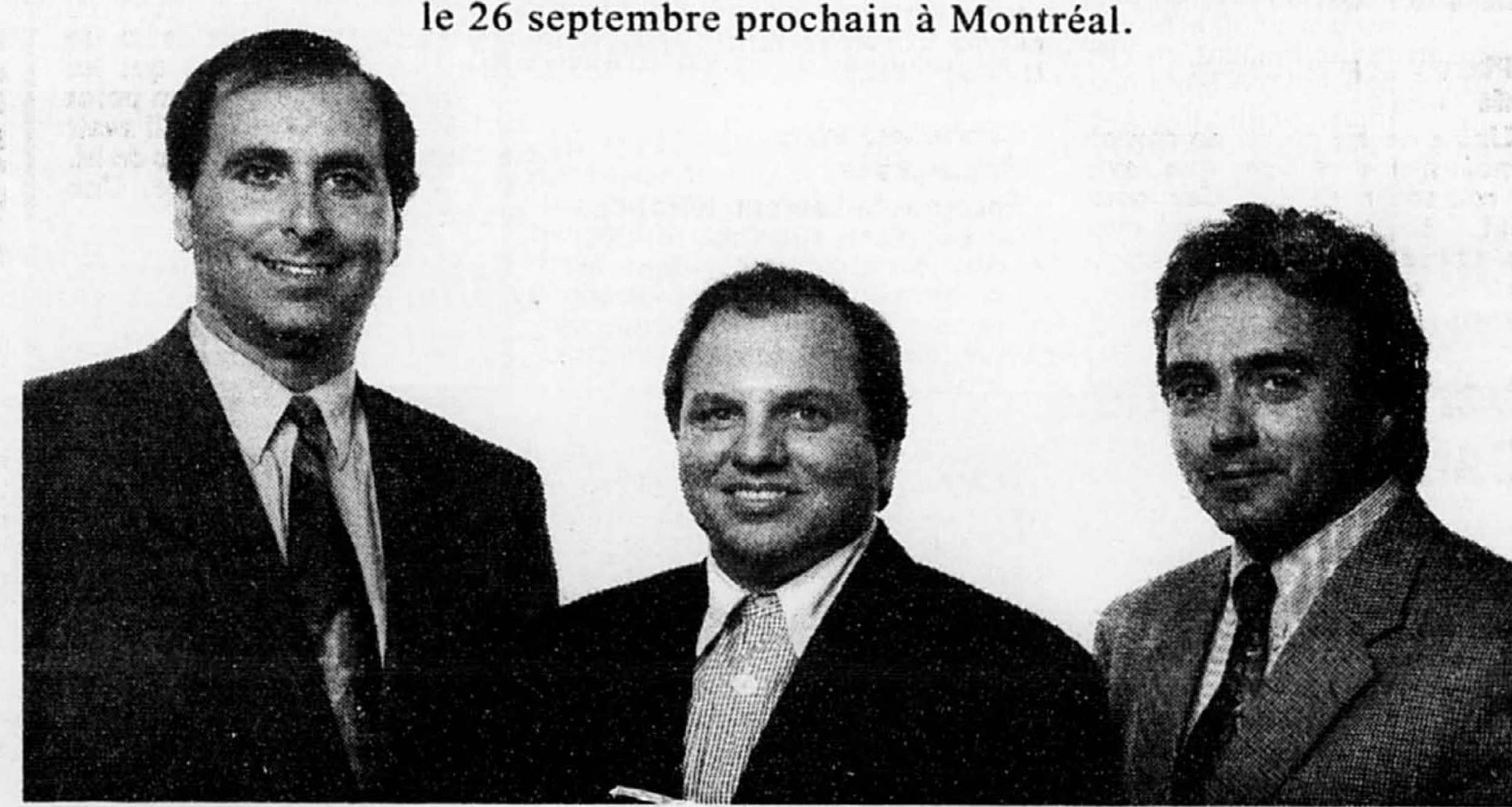
L'entreprise récipiendaire du PME d'or représentera la région Est de Montréal lors de la finale provinciale le 26 septembre prochain à Montréal.



Les PME de la Banque Nationale





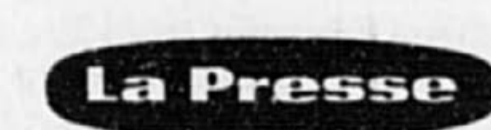
Paul-André Paradis  
Vice-président de la région



**PME d'or**  
Yves Guimet, président  
Pré-impression Groupimage inc.

**PME d'argent**  
Lorenzo Tartamella, président  
Accessoires d'Ordinateur Plus

**PME de bronze**  
Pierre Ferron, vice-président  
Buanderie Blanchelle inc.

Notre banque nationale

# Aujourd'hui, pour réussir en affaires, il faut savoir faire preuve d'adresse.



REAL ESTATE  
COURTIER  
LYN...  
SOLD - VENDU  
3-5712

# Arts Spectacles

## Paul Ohl s'attaque à Bob Morane

Un premier film, peut-être le début d'une série

**SÓNIA SARFATI**  
collaboration spéciale

Le Groupe Coscient, qui a obtenu en avril tous les droits sur l'oeuvre d'Henri Vernes (sauf ceux qui concernent l'édition littéraire en langue française), a confié au romancier québécois Paul Ohl la scénarisation d'un long métrage mettant en vedette ce chevalier des temps modernes qu'est Bob Morane.

Paul Ohl se prépare également à la sortie officielle de deux des fruits de son travail: *Highlander III*, dont il a signé le scénario et dans lequel Christophe Lambert reprend le rôle de Connor MacLeod, arrivera sur nos écrans dans quelques semaines; et son nouveau roman, *L'enfant dragon* (Libre Expression), sera lancé au mois d'octobre.

En attendant, le romancier potasse tranquillement (enfin, si on veut) ses Bob Morane. Rappelons que depuis 1953, Henri Vernes en a publié 167, qui ont été traduits en 20 langues et vendus à plus de 40 millions d'exemplaires à travers le monde.

«J'ai pour mandat de mettre en place un cadre conceptuel et de produire un scénario (avec porte ouverte sur deux autres), pour porter Bob Morane au grand écran. Cela, dans le respect des traits moraux, psychologiques et physiques du personnage, mais tout en actualisant les événements et en utilisant les moyens technologiques actuels. Le tout, en vue de percer le marché américain», explique Paul Ohl, visiblement ravi de l'aventure.

### Plus qu'un personnage de roman

Une aventure pleine de coïncidences qui ne peuvent que ravir le romancier en lui. Car pour Paul Ohl, Bob Morane est plus qu'un personnage de roman. C'est un copain de longue date.

Il l'a «rencontré» à l'âge de 25 ans, dans une librairie où l'on vendait des livres d'occasion. Sur un des rayons se trouvait une série de bouquins qui lui a sauté aux yeux: pas moins de cent titres, sur la tranche desquels on pouvait lire deux noms, Henri Vernes et Bob Morane (le père et le fils?).

«Le nom, Morane, m'a plu. Et, surtout, j'ai été impressionné par la dimension visuelle de... la chose», se rappelle Paul Ohl. Depuis, le héros d'Henri Vernes fait partie de lui.

«De par ses intérêts, son oeuvre, ses voyages, Paul est lui-même un genre de Bob Morane!», lance François St-Laurent, vice-président Affaires internationales au Groupe Coscient et producteur (dans «l'affaire Morane», il agit d'ailleurs comme producteur exécutif).

C'est parce qu'il était, dans sa jeunesse, un lecteur passionné de Bob Morane, que François St-Laurent s'est mis dans les rangs des producteurs convoitant les droits sur l'oeuvre d'Henri Ver-



Paul Ohl se prépare aussi à la sortie de deux de ses oeuvres: *Highlander III*, dont il a signé le scénario, et son nouveau roman, *L'enfant dragon*

nes. Ils étaient plusieurs et ce, depuis une dizaine d'années.

Un an et demi après avoir fait connaître son intérêt, François St-Laurent s'est finalement entendu avec le père de Bob Morane. Il a alors contacté Paul Ohl. «Parce que j'ai de l'admiration pour lui et pour ce qu'il écrit. Et parce qu'il venait de prouver des choses en signant le scénario de *Highlander III*», explique le producteur, qui est par ailleurs sur le point de conclure des négociations avec un groupe européen, en vue de produire une série de dessins animés mettant en vedette Bob Morane.

### Connaissez-vous Bob Morane?

François St-Laurent téléphone donc à Québec. «Bonjour M. Ohl. Je suis du Groupe Coscient et nous venons d'obtenir les droits sur l'oeuvre d'Henri Vernes. Connaissez-vous Bob Morane?» Silence au bout du fil. Et soudain, Paul Ohl réagit, avec la verve et la passion qu'on lui connaît.

Le romancier a ensuite passé en revue les différents «cycles moraniens», a éliminé une centaine de titres, a relu avec attention la soixantaine qui restaient. Nouvelle sélection pour ramener le chiffre à 30, puis à cinq. Cinq romans qui devraient servir de fil conducteur à son scénario. Parmi eux, *La Couronne de Golconde* et *Le Jade de Séoul*.

Omniprésent, l'Ombre jaune, bien sûr. L'alter-ego de Morane: «Il est en mal ce que Morane est en bien», note Paul Ohl, qui compte faire passer les personnages de Vernes par Londres, Paris, Québec. Avec un relais tibétain et, surtout, une plateforme asiatique.

Là, ce grand amateur d'arts martiaux qu'est Paul Ohl (il a d'ailleurs entraîné Christophe Lambert pendant un mois, pour le tournage de *Highlander III*), marche en terrain connu.

Que l'on songe simplement à *Katana*, le roman du Japon. Que l'on songe aussi à *L'enfant dragon*, son dernier-né littéraire, dont la sortie est prévue pour octobre. Ici, le romancier nous entraîne dans la Chine des années 20, sur les traces d'un médecin canadien, Philip Scott, et de son épouse Margaret.

Encore une fois, pour tracer un portrait juste des lieux et de l'époque, Paul Ohl s'est livré à des recherches longues et complexes. Lorsque François St-Laurent l'a contacté, il venait d'ailleurs de vérifier quelques détails qui lui manquaient pour mettre un point final au roman. Détails qu'il avait été chercher en Chine. Pays de M. Ming, alias l'Ombre jaune. Une coïncidence de plus.

En ce qui concerne l'aventure de *L'enfant dragon*, elle ne se termine pas avec la parution du livre. Car Paul Ohl en a aussi écrit le scénario dont le tournage commencera en février, sous l'égide du producteur Claude Léger, de Transfilm.

Ce scénario est en fait, chronologiquement, le premier que le romancier a signé. «Je n'avais jamais vu de quoi avait l'air un scénario avant le 10 janvier 1992, indique-t-il. Ce jour-là, Claude Léger m'en a remis huit, en guise d'exemples. Je me suis alors mis à *L'enfant dragon* (le film). Et, après avoir vu mon travail, Claude Léger m'a proposé de collaborer à *Highlander III*.» Une mission de taille. Il fallait écrire un troisième volet qui ferait oublier le déplorable deuxième...

Reste que, malgré ces percées dans le monde du cinéma, Paul Ohl se dit d'abord et avant tout romancier. «Un scénario, c'est un cahier de charges que tu fais pour d'autres. Tu te dépersonnalises en toute connaissance de cause. Mais un roman, c'est un acte total», lance-t-il avec passion.



Nathalie Petrowski

## Je rêve, Réjean!

Dis-moi Réjean, oui toi Réjean Ducharme, est-ce que je rêve ou quoi? Est-ce que c'est toi? Vraiment toi? Personne d'autre que toi?

Jure-le Réjean. Jure-le sur la bible ou sur un dictionnaire de ton choix. Jure-moi que c'est bien toi et non Carlos sur la photo glacée qui a atterri hier comme une fleur primesautière dans la salle de rédaction avant d'en faire le tour comme une vedette de cinéma.

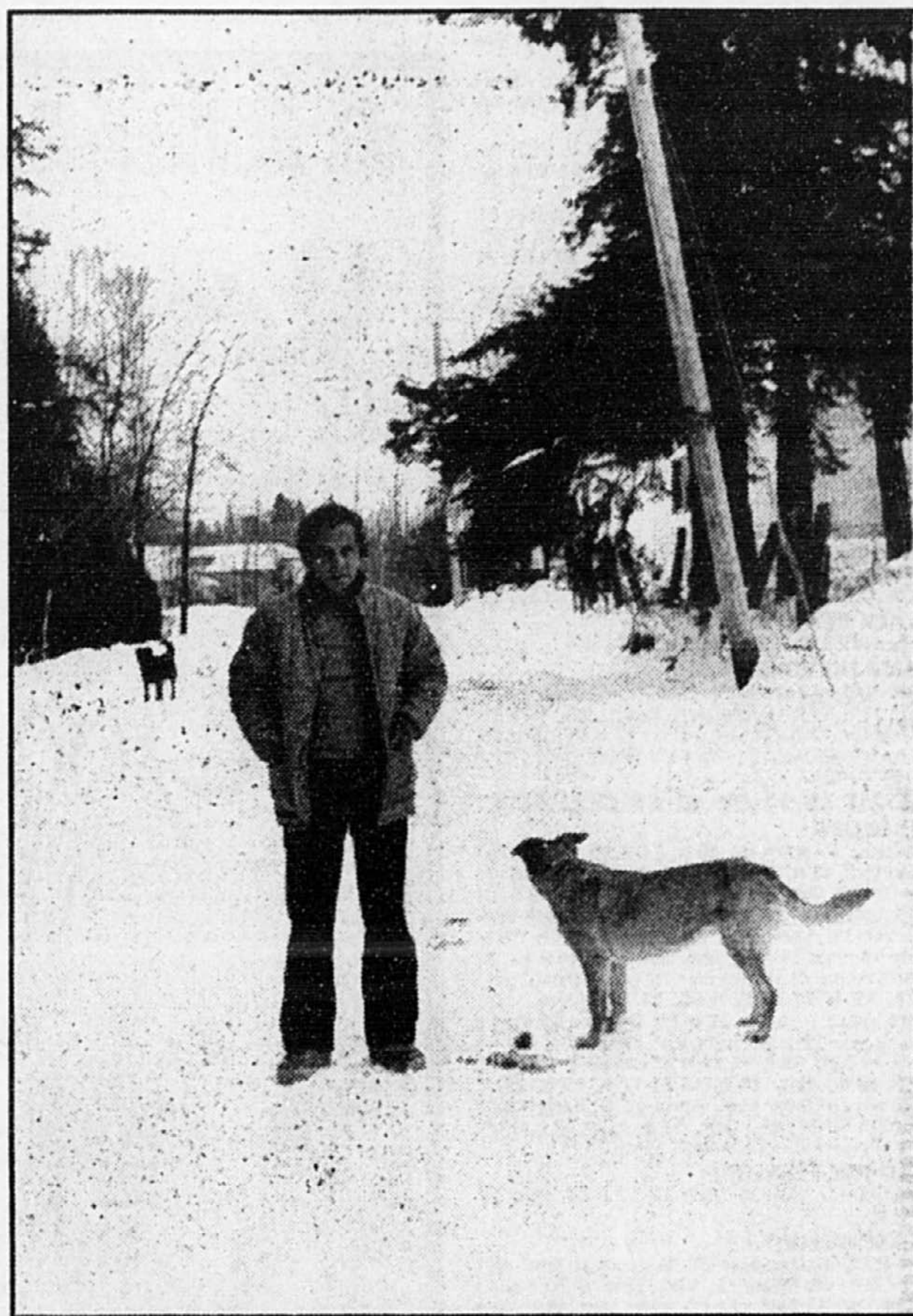
Toutes les salles de rédaction de la ville et peut-être du monde savent maintenant de quoi à l'air l'écrivain le plus sous-exposé de la littérature québécoise.

Une photo de toi Réjean, j'en reviens pas, j'en crois pas mes yeux, j'en perds la vue tellement je suis aveuglée. Une photo de toi au moment où l'ancienne, celle qui circule depuis au moins vingt ans, était en train de jaunir et de s'effacer d'elle-même à force de ne plus te ressembler, à force de te rejoindre quand elle aurait dû, à toi comme à nous tous, te tirer par le bas.

Une photo de toi au moment où je ne m'y attendais plus, où j'avais perdu la foi, où j'avais renoncé à te voir tel que t'es ou du moins tel que t'étais au moment de ta nouvelle photo, prise non pas hier, mais il y a une dizaine d'années à Prévost quand ta blonde t'as planté comme une endive sur le neige et t'as demandé de regarder le petit oiseau.

T'en souviens-tu au moins Réjean? T'étais là avec ta veste de ski et ton pantalon en velours côtelé, beau comme un prince de ruelle égaré dans la neige, les mains dans les poches, les pieds dans les plats, piégé par l'appareil que tu aurais voulu griffer de tes doigts.

Tu souris pas, tu regardes même pas l'objectif en pleine face. Tu voudrais détourner la tête comme ton chien mais tu le fais pas. Tu déplaces légèrement ton regard brun d'écurie. Tu crois que tu peux encore t'en tirer jusqu'à ce que le clic retentisse et que les portes de la prison se referment sur ton image. Figé à jamais Réjean.



Réjean Ducharme photographié par sa femme, Claire Richard, il y a une dizaine d'années près de chez lui dans les Laurentides.

Coulé dans le plastique glacé de la postérité.

Pour toi je sais pas, mais pour nous Réjean, c'est un grand jour. Nous qui t'aimons et te lisons éperdument. Nous qui te cherchons à tâtons dans les ténèbres de tes écrits magnifiques. Tellement magnifiques que nous nous imaginions que celui qui les écrivait ne pouvait être que moche, sale et famélique.

Tu nous a eus Réjean, eus comme il faut. Non seulement t'es beau comme un coeur, mais faut croire que t'existes vraiment. T'es pas un fantôme, un

enfantôme, ni le nègre de feu Luce Guillbault. T'es une vraie personne Réjean et ta nouvelle photo nous le confirme enfin.

Merci Réjean. Merci de nous avoir envoyé une carte postale du plat pays de l'anonymat. Le format est parfait et le plan rapproché plus clair que nous n'aurions osé le rêver.

Nous ne t'embêterons plus Réjean. Promis, juré. Nous ne t'embêterons plus mais de grâce la prochaine fois que tu sortiras un roman, envoie-nous donc une photo un peu moins datée. Dix ans d'écart entre toi et nous, ça nous éloigne au lieu de nous rapprocher.

## Des problèmes cardiaques: Mellencamp doit s'arrêter

Canadian Press  
VANCOUVER

John Mellencamp a annulé sa tournée de concert en raison d'une insuffisance cardiaque décelée il y a quelques jours.

Le chanteur, qui est âgé de 42 ans, devait se produire ce soir au Pacific Coliseum de Vancouver.

Un porte-parole des Perryscope Productions, qui avaient organisé cette tournée, a précisé que le problème avait été diagnostiqué après que le chanteur se fut plaint d'une fatigue inhabituelle. On s'attend qu'avec les soins appropriés et quelques semaines de repos, Mellencamp se rétablira totalement.



John Mellencamp

## Faites appel au nouveau service Affaires Amigo de Cantel.



seulement  
**49<sup>95</sup>**  
par mois

- Appels locaux à 55¢ la minute, les jours de semaine
- Nombre illimité d'appels locaux, le week-end et les soirs de semaine
- Aucuns frais de mise en service
- Frais mensuels portés au compte de votre carte de crédit ou facturés directement à votre entreprise
- Abonnement à période fixe d'un an\*

### L'ensemble Affaires Amigo comprend :

- 1 téléphone portatif Motorola
- 2 piles et 1 chargeur rapide
- 1 adaptateur pour allume-cigarette
- Fonctions d'affaires : composition abrégée ultra-rapide; recomposition automatique; défilement des données en mémoire; minuterie d'appel; compatibilité avec les services de télécopieur et de données.

\* Frais de résiliation applicables, suivant l'approbation de crédit. En sus : frais d'interurbains, frais de service de déplacement et taxes.

Pour seulement 49,95 \$ par mois, le nouveau service cellulaire Affaires Amigo de Cantel vous permet de réagir rapidement et efficacement à toute situation, peu importe l'endroit où vous vous trouvez. De plus, le service Affaires Amigo est d'une simplicité sans pareille. En fait, tout ce dont vous avez besoin est contenu dans la boîte. Que vous désiriez augmenter vos ventes, accroître votre productivité ou multiplier vos contacts, le nouveau service Affaires Amigo est l'outil qui vous aidera à développer votre sens des affaires!

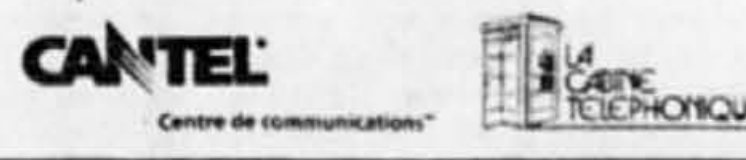
Pour plus de renseignements, appelez-nous au :

**1 800 887-3760**



On a toujours besoin d'un Amigo!

Disponible chez les détaillants suivants :





Spectacles

SUITE DE LA PAGE A 12

15 h 10, 17 h 45; lun., merc., jeu.: 17 h 45. Greenfield (1): 19 h 45, 22 h 15; sam., dim.: 14 h 30, 17 h 05. Laval (5): 14 h, 16 h 30, 19 h 20, 21 h 30, 21 h 45. Dernier spectacle sam.: minuit. Dernier spectacle ven., sam.: minuit. 25. Plaza Côte-des-Neiges (5): Sam., dim., mar., merc.: 13 h 35, 16 h 10, 19 h, 21 h 40; ven., lun., jeu.: 19 h, 21 h 40. Versailles (2): 19 h 35, 22 h 10; ven., sam., dim., mar., merc.: 14 h, 17 h. Dernier spectacle sam.: minuit. 35.

NAUFRAGES (LES) Cinéplex Centre-Ville (6): 16 h 30, 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30. NEXT KARATE KID Carrefour Laval (1): Mar., merc., sam., dim.: 13 h 15, 16 h 15, 19 h 10; ven., lun., jeu.: 19 h 10, 21 h 10. Plaza Alexis Nihon (2): 13 h, 15 h 15, 19 h, 21 h 10. Plaza Côte-des-Neiges (6): Sam., dim., mar., merc.: 13 h 35, 15 h 55, 19 h 10, 21 h 40; ven., lun., jeu.: 19 h 10, 21 h 40. Pointe-Claire (4): Sam., dim., mar., merc.: 14 h, 16 h 20, 19 h, 21 h 40; ven., lun., jeu.: 19 h, 21 h 40.

NOUVEAU LEI KARATE KID Capitot (St-Jean): 19 h 10; sam., dim.: 15 h 05, 21 h 05. Carrefour Joliette (4): 19 h 10; sam., dim.: 15 h 40, 16 h 20, 19 h 10. Ciné-Parc Laval (1): Ven.,

sam., dim.: des 19 h. Cinéplex-Centre Ville (1): 16 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Galeries Laval (4): Sam., dim., mar., merc.: 13 h 10, 19 h 10; ven., lun., jeu.: 19 h 10. Omega (2): 19 h 15, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. Rex (2): 19 h. ONLY (THE) GAME IN TOWN? L'Amour: 11 h, 14 h, 17 h, 20 h. PERSONNE NE M'AIME Parisien (4): 13 h 05, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 25, 21 h 35. PETITS (LES) GARNEMENTS Cinema Châteauguay (4): Sam., dim., mar.: 13 h, 16 h 30. Ciné-Parc Laval (3): Ven., sam., dim.: des 19 h. PIERRAFEU (LES) Ciné-Parc Laval (3): Ven., sam., dim.: des 19 h. Omega (4): 19 h 15, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 15, 21 h 30.

PRISCILLA QUEEN OF THE DESERT Faubourg (1): 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 15. Plaza Côte-des-Neiges (7): Sam., dim., mar., merc.: 13 h 40, 15 h 55, 19 h 10, 21 h 25; ven., lun., jeu.: 19 h 10, 21 h 25. PROCES (LE) DEVANT JURY Berti (2): 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 15. Boîte à films (2): Sam. et tous les soirs: 19 h 15, 21 h 15; dim.: 13 h 15, 15 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Carrefour du

Nord (4): 19 h 20, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h 30, 19 h 20, 21 h 30. Châteauguay Encore (2): Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Cinema 6 Boucherville (2): Sam., dim., mar., merc.: 13 h, 15 h, 17 h 05, 19 h 15, 21 h 30; ven., lun., jeu.: 19 h 15, 21 h 30. Cinema Joliette: 19 h 10, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 40, 16 h 10, 19 h 10, 21 h 30. Galeries Laval (8): Sam., dim., mar., merc.: 14 h 05, 16 h 40, 19 h 20, 21 h 30; ven., lun., jeu.: 19 h 20, 21 h 30. Langelier (6): 19 h 05, 21 h 15; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 05, 21 h 15. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 25. Repentigny (2): 19 h 15, 21 h 35; sam., dim.: 12 h 45, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 35. Dernier spectacle sam.: 23 h 35. St-Basile (2): 19 h 15, 21 h 35; sam., dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 35. Terrebonne (3): 19 h 05, 21 h 15; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 05, 21 h 15. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 25.

PURE FORMALITE Parisien (2): 12 h 35, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 25. QUAND L'AMOUR EST GAWARISSE Cinema ONF: 18 h 30, 20 h 30. QUAND LES GAMINS S'EN MELENT Carrefour du Nord (3): 19 h 15, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h 30, 19 h 15, 21 h 30. Cinema Châteauguay (5): Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h, 17 h 10, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 10. Cinema Joliette (3): 19 h 05, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 35, 16 h 05, 19 h 05, 21 h 30. Ciné-Parc St-Eustache (5): Ven., sam., dim.: des 19 h. Laval (7): 12 h 05, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 21 h 45. Palace (3): 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40. Repentigny (6): 19 h 15, 21 h 35; sam., dim.: 12 h 45, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 35. Dernier spectacle sam.: 23 h 45. St-Basile (3): 19 h 15, 21 h 30; sam., dim.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 35. Terrebonne (1): 19 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 19 h 05, 21 h 15. Versailles (5): 19 h 25, 21 h 45; ven., sam., dim., mar., merc.: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 05. Dernier spectacle sam.: minuit.

QUATRE MARIAGES ET UN ENTERREMENT Cinéplex Centre-Ville (9): 16 h, 19 h, 21 h 15; sam., dim.: 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 15. REINE MARGOT (LA) Laval (4): 21 h 50. Parisien (7): 14 h, 17 h 30, 20 h 45. RO LION (LE) Greenfield (3): 19 h 25, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15. Laval (9): 12 h 25, 14 h 40, 16 h 50, 18 h 50, 20 h 55. Parisien (1): 12 h 45, 14 h 5, 16 h 35, 19 h 20, 21 h 15. Versailles (6): 19 h 10, 21 h 10; ven., sam., dim., mar., merc.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10. Dernier spectacle sam.: 23 h 10.

SIMPLE TWIST OF FATE Famous B (1): Ven., sam., mar.: 13 h 05, 15 h 20, 17 h 30, 19 h 45, 22 h; dim.: 13 h 05, 15 h 20, 17 h 30, 20 h; lun., merc., jeu.: 17 h 30, 20 h. Laval (3): 12 h 45, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 30. Loews (2): 12 h 20, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 21 h 25. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 40. SOURIRE (LE) Laval (12): 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 55. Dernier spectacle sam.: 23 h 45. Parisien (7): 13 h 15, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 35, 22 h. SPEED Ciné-Parc St-Eustache (3): Ven., sam., dim.: des 19 h. Cinéplex Centre-Ville (1): 19 h, 21 h 20. TRIAL BY JURY Astre (1): 19 h 05, 21 h 15; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 05, 21 h 15. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 25. Astre (2): 12 h 10, 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 21 h 55. Dernier spectacle sam.: minuit. Decarie (2): 19 h 05, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h 15, 17 h 25, 19 h 05, 21 h 30. Famous B (5): Ven., sam., mar.: 12 h, 14 h 25, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 40; dim., lun., merc., jeu.: 20 h 40; dim.: 12 h 25, 14 h 50, 17 h 50; lun., merc., jeu.: 17 h 50. Laval (11): 12 h 20, 14 h 45, 17 h, 19 h 25, 21 h 50. Dernier spectacle sam.: minuit. Ver-

saillies (4): 19 h 30, 21 h 50; ven., sam., dim., mar., merc.: 12 h 35, 14 h 50, 17 h 10. Dernier spectacle sam.: minuit. TRUE LIES Astre (2): 18 h 45, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 25. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 55. Carrefour Laval (6): Mar., merc., sam., dim.: 13 h 10, 15 h 30, 19 h 40, 21 h 25; ven., lun., jeu.: 18 h 40, 21 h 25. Ciné-Parc St-Eustache (3): Ven., sam., dim.: des 19 h. Egyptian (2): 13 h 15, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 25; lun., 13 h 15, 16 h, 21 h 30. Plaza Côte-des-Neiges (3): 21 h 20. Pointe-Claire (6): Sam., dim., mar., merc.: 13 h, 15 h 50, 18 h 40, 21 h 20; ven., lun., jeu.: 18 h 40, 21 h 20. VENT DU WYOMING Astre (1): 12 h 30, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30. Cinema 6 Boucherville (3): Sam., dim., mar., merc.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 20; ven., lun., jeu.: 19 h 10, 21 h 20. Galeries Laval (5): Sam., dim., mar., merc.: 13 h 05, 15 h 10, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05; ven., lun., jeu.: 19 h 05, 21 h 05, 21 h 05. Langelier (2): 21 h 15; sam., dim.: 13 h, 15 h 10. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 15. VRAMENSONG (V.F.) Châteauguay Encore (4): Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h 45, 19 h 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: minuit. Cinema 6 P. Jucherville (6): Sam., dim., mar., merc.: 13 h 30, 16 h 15, 19 h 21 h 40; ven., lun., jeu.: 19 h, 21 h 40. Ciné-Parc Châteauguay (3): Ven., sam., dim.: des 19 h. Ciné-Parc Odeon (1): Ven., sam., dim.: des 19 h. Ciné-Parc St-Eustache (1): Ven., sam., dim.: des 19 h. Cinéplex Centre-Ville (8): 15 h 40, 18 h 30, 21 h 20; sam., dim.: 13 h, 15 h 40, 18 h 30, 21 h 20; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 20, 21 h 20. Langelier (4): 18 h 45, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 10, 16 h, 18 h 45, 21 h 25. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 55. Laval 2000 (2): 16 h 40, 21 h 20; sam., dim.: 13 h, 15 h 45, 18 h 40, 21 h 20. Longueuil (2): 18 h 40, 21 h 20; sam., dim.: 13 h, 15 h 45, 18 h 40, 21 h 20. Rex (2): 21 h. Terrebonne (2): 21 h 10; sam., dim.: 13 h 15, 16 h, 21 h 10. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 40. WHEN A MAN LOVES A WOMAN Palace (1): 17 h, 19 h 20, 21 h 40. WILD IN THE WOODS L'Amour: 12 h 41, 15 h 41, 18 h 41, 21 h 41.

TOUT LE MONDE AIME CORRINA! "★★★ COUREZ AU CINÉMA! Goldberg et Liotta sont irrésistibles!" Le coeur a ses raisons que la raison ignore... Whoopi Goldberg Ray Liotta Corrina, Corrina

"CHILI RÉINVENTE LE GENRE!" LE CINÉMA QUÉBÉCOIS PEUT FAIRE DES MIRACLES. Le scénario est brillant et admirablement rendu. ROY DUPUIS EST SURPRENANT! Claude Deschênes, Montréal ce Soir, R.C. "ROY DUPUIS et LUCIE LAURIER RELÈVENT LE DÉFI HAUT LA MAIN! ON N'OUBLIERA PAS LE TON, LA FRAICHEUR ET L'INTENSITÉ DE 'CHILI'." Luc Perreault, La Presse "Tous les comédiens sont remarquables. ROY EST ÉTonnant!" Dorys Symmett, TVA "Un magnifique film d'atmosphère!" L'Essentiel Le réalisateur de "BLANCHE" signe un film rétro au parfum sixties C'était le 12 du 12 et Chili avait les blues un film de CHARLES BINAMÉ avec ROY DUPUIS dans son meilleur rôle et LUCIE LAURIER Révélation 94 du cinéma québécois PRÉSENTEMENT À L'AFFICHE

SALLES DE RÉPERTOIRE ABSOLOM Parisien: 22 h 10. AGENT (L') FAIT LA FARCE 33 1/3 Parisien: 18 h 15. BABY (THE) OF MACON Cinema Paradiès: 20 h. CUIRASSE (LE) POTEMKINE Cinéma Québec: 18 h 35. FAITS DIVERS Cinéma Québec: 20 h 35. FLIC (LE) DE BEVERLY HILLS 3 Parisien: 18 h 30. GROSSIÈRE INCÉDENCE Parisien: 20 h 10. LIGUE MAJEURE 2 Parisien: 20 h. LOUIS 19 Parisien: 18 h 10. MAVERICK (V.F.) Parisien: 22 h 30. MENAGE À TROIS Parisien: 20 h 30. PIERRAFEU (LES) Parisien: 20 h 30. SIRENS Cinema de Paris: 16 h 45. SIX DEGREES OF SEPARATION Cinema de Paris: 21 h 30. TOO OUTRAGEOUS ANIMATION Cinema de Paris: 14 h 45, 19 h 15, minuit. VENUS DE LA NEIGE - LE VOYAGEUR NOIR Goethe-Institut: 18 h 30.

DANSE SPECTRUM (318, Ste-Catherine o.) - Le Ballet International du Québec. «De l'autre côté du miroir», d'André Rappier: 20 h. CAFE TANGO (4848, St-Laurent) - Danielle Sturk et Joseph Bain de la groupe Graffiti Tango: 22 h 30. THÉÂTRE THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE (Place des Arts) - Claude ou Les desarrois amoureux 1, de Pierre-Yves Lemieux. Mise en scène de Martin Faucher. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h 30, 21 h. NCT (Salle Fred-Barry, 4353, Ste-Catherine e.) - «Prise de sang», de Michel Monty. Présentation de Trans-Théâtre: 20 h. MONUMENT NATIONAL (1182, St-Laurent) - «Havel... sous le manteau», d'après la conception de Marie-Louise Leblanc et José-Frédérique Plourde. Mise en scène de Marie-Louise Leblanc. Du mar. au sam., 20 h 30; sam., minuit. THÉÂTRE DE LA VILLE (180, de Gentilly e., Longueuil) - «La Locandiera», de Carlo Goldoni. Trad. de Marco Micone. Mise en scène de Martine Beaulne, assistée de Allain Roy. Le 30 septembre, à 20 h. VARIÉTÉS CLUB SODA (5240, Ave. du Parc) - Jimmy Johnson: 21 h. LES DEUX PIERROTS (104, St-Paul e.) - Groupe Bandit Bandit et Alex Sohier: des 21 h. LE PIERROT (114, St-Paul e.) - Dany Pouliot et Pierre Laurier: des 20 h. LES BEAUX ESPRITS (2075, St-Denis) - B Blues Band: des 22 h 30. LA BOÎTE À MARIUS (5885, Papineau) - Eric DesRanleau et Mario Frette: des 21 h 30. OUI DES BRUMES (4481, St-Denis) - Orkestre des Pas Perdus: des 21 h 30. LES RETROUVAILLES (1709, St-Denis) - Tony Paradis: 20 h 30. LE ST-LOUIS BLUES (3580, St-Dominique) - Jumpin' Jean et the Blues Party: 22 h. BIDDLE'S (2060, Aylmer) - Johnny Scott et Geoff Lapp: de 17 h à 21 h 30; Trio de Charlie Biddle: de 22 h à la fermeture. LE GRAND CAFÉ (1720, St-Denis) - Coyote: des 22 h. LA CAVE DU ST-GABRIEL (420, St-Gabriel - «Plein sud», avec Alain Joffray: 22 h. AUX PICHETS QUÉBÉCOIS (1531, Route 343, St-Gerard Majella) - Michel Lafleur: des 20 h. O'BLUES (7567, boul. Taschereau, Brossard) - Jimmy James: des 21 h. THÉÂTRE CAPITOLE (972, St-Jean Québec) - Yesterday... Les Beatles: des 20 h.

COMPÉTITION OFFICIELLE-CANNES 1994 "PAR SA PERFORMANCE, LA GRANDE ACTRICE KRISTIN SCOTT THOMAS PORTE LA SECONDE OEUVRE DU GRAND CINÉASTE DU 'CHÈNE'." Odile Tremblay, Le Devoir "AUSSI MAÎTRISÉ QUE 'LE CHÈNE'." Le Nouvel Observateur UN ÉTÉ INOUBLIABLE UN FILM DE LUCIAN PINTILIE KRISTIN SCOTT-THOMAS CLAUDIU BLEONT

CINQ HEURES DE SPLENDEUR: LA BONNAIRE EST SUBLIME! Jeanne la Pucelle Les Batailles et Les Prisons un film de Jacques Rivette SPECIAL CINEPHILES: 50% DE RABAIS SUR L'ACHAT SIMULTANÉ DES DEUX SEANCES! LES CRITIQUES ET LE PUBLIC SONT UNANIMES! "UN FILM FLYÉ, VULGAIRE, PARFAITEMENT 'B'TCHY' ET COMPLÈTEMENT JUBILATOIRE... CE QUI FAIT LA FORCE DE 'PRISCILLA', C'EST, OUTRE LA QUALITÉ DES DIALOGUES QUI ONT DU MORDANT... L'ENSEMBLE A TELLEMENT DE RYTHME, D'ÉNERGIE ET DE MOMENTS DE PUR SPECTACLE QUE MÊME UN PUBLIC 'STRAIGHT' RISQUE D'Y PRENDRE SON PIED." Marc-André Lavoie, CHL-FM "★★★★ ALLEZ-Y! UN DES FILMS LES PLUS EXTRAORDINAIRES DE L'ANNÉE." Bruce Kirkland, TORONTO SUN Finalement, une comédie qui changera votre façon de penser, de sentir, et le plus important... votre look.

"LA JEANNE DE RIVETTE: UN MIRACLE EN MARCHÉ" Le Monde "FASCINANT PARCOURS DANS UN GRAND FILM EN DEUX ÉPOQUES: LE MIRACLE repose sur deux femmes, Sandrine et Régine..." Le Point NOUVEL ELYSEE 288-1857 15 rue Milton "IL N'EST PAS TROP TARD POUR DOUBLER SON PLAISIR EN VOYANT 2 FOIS LE SUCCÈS LE PLUS ÉPOUSTOUFLANT DE L'ÉTÉ!" "ON CONSEILLE À TOUT LE MONDE D'ALLER SE PAYER UNE SOIRÉE DE JOIE LUDIQUE. ON SE CROIRAIT CHEZ ROGER RABBIT: GLOIRE AUX EFFETS SPÉCIAUX! JIM CARREY, L'HOMME-CAOUTCHOUC, EST INEFFABLE, L'HUMOUR OMNIPRESENT!" OUI! TROUPE, Le Devoir "VOUS TRIPPEZ SUR TOUT CE QUI EST HALLUCINANT, HYPERCAPOTE, FLYE? NE CHERCHEZ PLUS: 'LE MASQUE', C'EST POUR VOUS! JIM CARREY EST GÉNIAL! UN HUMOUR TRÈS VISUEL POUR TOUS LES ÂGES!" OUI! BLANCHARD, Le Journal de Montréal "SI VOUS AIMEZ L'ACTION, LA ROMANCE, LES CARTOONS, LA COMÉDIE PHYSIQUE. VOUS ADOREREZ 'LE MASQUE'. VOUS ADOREREZ 'LE MASQUE'. LES FANS DE JIM CARREY VONT EXPLOSER DE PLAISIR!" JOHN GARDNER, Le Gazette "ÇA PÊTE LE FEU ET C'EST DRÔLE À MOURIR! L'UN DES PLUS GRANDS SUCCÈS COMMERCIAUX DE 1994!" LE MASQUE DE GROS ZÉRO À SUPER HÉROS... JIM CARREY

"ACTEURS MERVEILLEUX, RÉALISATION SUPERBE, DIALOGUES FABULEUX!" Peter Goddard, TORONTO STAR "L'oeuvre de Stillman s'avère l'une des plus passionnantes de l'heure". Luc Perreault, La Presse "Quelle merveilleuse et ravissante suite à 'Metropolitan'!" Janet Maslin, New York Times "Une révélation! Ça pétillait comme du champagne". Claude Deschênes, Montréal ce Soir, R.C. Barceloneta un film de Whit Stillman

LES AVENTURES DE Priscilla FOLLE DU DÉSERT "THE ADVENTURES OF PRISCILLA QUEEN OF THE DESERT" POLYGRAM FILMED ENTERTAINMENT... THE AUSTRALIAN FILM FINANCIAL CORPORATION... A GREAT ANIME/AMERICAN FILMS... TRISTEY STAMP... BROADWAY FILMS... GUY PIARRE ET BILL HUNTER... THE ADVENTURES OF PRISCILLA QUEEN OF THE DESERT... OLIVER PATTERSON... SUE BLURNEY... BRADY BIRCHBY... GUY GROSS... REBEL PAVANOH-BRUSH... AL CLARK... AN HONORABLE MENTION... MARY HANNA... STEPHAN ELLIOTT... PROD. BY GARDNER... version originale anglaise avec sous-titres français version originale anglaise

VERSION FRANÇAISE BERRI 849-FILM 1700 Ave. St-Denis CHATEAUGUAY 891-2463 1245 St-Jean Baptiste CARREFOUR LAVAL 849-FILM 2330 Boul. La Commission LANGELIER 895-5551 1245 St-Jean Baptiste STE-THERÈSE 979-4444 1245 St-Thérèse BOUCHERVILLE 448-6400 1071 Chemin de la Vallée TERREBONNE 471-6644 1071 Chemin de la Vallée ST-JEROME 436-5944 1071 Chemin de la Vallée BERRI 849-FILM 1700 Ave. St-Denis LANGELIER 895-5551 1245 St-Jean Baptiste STE-THERÈSE 979-4444 1245 St-Thérèse BOUCHERVILLE 448-6400 1071 Chemin de la Vallée TERREBONNE 471-6644 1071 Chemin de la Vallée ST-JEROME 436-5944 1071 Chemin de la Vallée BERRI 849-FILM 1700 Ave. St-Denis LANGELIER 895-5551 1245 St-Jean Baptiste STE-THERÈSE 979-4444 1245 St-Thérèse BOUCHERVILLE 448-6400 1071 Chemin de la Vallée TERREBONNE 471-6644 1071 Chemin de la Vallée ST-JEROME 436-5944 1071 Chemin de la Vallée BERRI 849-FILM 1700 Ave. St-Denis LANGELIER 895-5551 1245 St-Jean Baptiste STE-THERÈSE 979-4444 1245 St-Thérèse BOUCHERVILLE 448-6400 1071 Chemin de la Vallée TERREBONNE 471-6644 1071 Chemin de la Vallée ST-JEROME 436-5944 1071 Chemin de la Vallée

Un Coeur en hiver prix Box-Office de Deauville Agence France-Presse DEAUVILLE, France "Un Coeur en hiver, du réalisateur Claude Sautet, a reçu hier au Festival du film américain de Deauville le prix Box-Office 1994, récompensant le film français ayant réalisé, dans l'année, la meilleure performance aux États-Unis. Un Coeur en hiver, avec Emmanuel Béart et Daniel Auteuil, a réalisé 220 000 entrées aux États-Unis entre juin 1993 et juin 1994, totalisant 1,6 million de dollars de recettes. Selon son producteur, Jean-Louis Livi, le film, toujours à l'affiche Outre-Atlantique, totalise aujourd'hui 350 000 entrées sur le marché américain.

# Le New Rhythm And Blues Quartet: un spectacle choc

PHILIPPE ZELLER  
de la Presse Canadienne

Les initiés sont formels. Le New Rhythm And Blues Quartet s'avère l'un des ensembles les plus excitants qu'il puisse être donné de voir sur scène.

Pourtant, depuis sa fondation en 1968, c'est dans l'indifférence du grand public que NRBO persévère, « pour l'amour de la musique ».

« Nous nous sommes réunis parce que nous voulions faire de la bonne musique. Nous n'avons pas lancé ce groupe pour gagner le million », explique Joey Spampinato, bassiste du quatuor joint chez lui à Nashville, Tennessee, reconnaissant néanmoins qu'« aucun band ne peut survivre à moins de vendre des disques ».

« Il existe beaucoup de bonne musique. Le problème, c'est que les gens ont tendance à n'aimer qu'un seul genre. Avec nous, il faut être plus ouvert, avoir un large éventail de préférences », ajoute-t-il sans amertume apparente.

« Nous n'allons pas ignorer un style que nous apprécions uniquement parce qu'on nous perçoit comme un groupe de rock'n'roll », dira-t-il plus tard.

« Ce serait un péché. »

En dépit de son « cult following » — Paul McCartney, Elvis Costello, R.E.M., Eric Clapton et Keith Richards comptent parmi ses fidèles —, NRBO vend sa part de disques. Le plus récent d'entre eux, *Message for the Mess Age*,



Personne ne sait trop à quoi s'attendre du New Rhythm And Blues Quartet à Montréal, le 21 septembre au Club Soda, pas même ses membres. Ils ne donnent jamais le même spectacle, pigeant dans un répertoire de plus de... 500 titres. De gauche à droite, Johnny Spampinato (guitare), Tom Ardolino (batterie), Joey Spampinato (guitare) et Terry Adams (claviers et chant).

lancé en février par Rhino, petite boîte de connaisseurs spécialistes de la rétrospective, « a très bien fait, je crois. D'autant plus que c'était quelque chose de différent pour Rhino de vendre du nouveau matériel ».

*Message* réunit tous les éléments qui font de NRBO — Terry Adams (claviers et chant), Spampinato, son frère cadet Johnny (guitare) et Tom Ardolino (batterie) — l'un des secrets le mieux gardés de la « rock business ». Voi-

là une musique étonnante balancée avec fougue par une bande d'excentriques naviguant avec aisance à travers les genres, alliant simplicité mélodique et complexité technique, humour, romantisme et critique sociale.

D'abord déroutante, cette « omni-pop » (l'expression est du Q) laisse peu à peu découvrir de vraies chansons signolées par des orfèvres. « Nous croyons que la composition occupe une grande part de la musique. Un journaliste a dit que nous étions le meilleur groupe de bar. Depuis, cette réputation semble nous suivre partout. Elle nous a fait plus de mal que de bien parce qu'elle a soustrait l'écriture (de l'évaluation) des forces du groupe. »

Aussi limitative soit-elle, cette réputation scénique n'en est pas moins enviable, et Spampinato ne s'y trompe pas. « Ça explique également notre longévité. Nous

pouvons être un band live, pas seulement un groupe de studio. »

N'empêche, personne ne sait trop à quoi s'attendre du prochain passage du Q à Montréal, le 21 septembre au Club Soda, pas même ses membres. En effet, ceux-ci ne donnent jamais le même show, pigeant pour ce faire dans un inépuisable répertoire de plus de... 500 titres. Plutôt qu'à une liste de chansons établie d'avance, le quatuor préfère se fier à l'inspiration du moment.

« Ce qui peut vous paraître facile ne l'est pas nécessairement pour nous. Lorsqu'on joue une chanson, il nous vient habituellement une idée de ce qui doit suivre. Sur papier, ça ne fonctionne pas toujours », assure Spampinato.

« On finirait par s'ennuyer si on faisait toujours le même set. Et nous croyons que le public s'ennuierait tout autant... »

## Vaclav Havel et les rockers

Le président tchèque Vaclav Havel, en bon fan de rock, a assisté à Prague à un concert du groupe britannique Pink Floyd. Cent quinze mille fans s'étaient massés sous la pluie, au stade de Strahov, pour ce concert de trois heures. La veille, Havel, âgé de 58 ans, avait reçu à dîner les membres du groupe.

Le président tchèque a déjà rencontré, à plusieurs reprises depuis son accession à la présidence, des chanteurs venus à Prague se produire: Bob Dylan, Joan Baez, Paul Simon, Frank Zappa, Lou Reed et son groupe Velvet Underground.

### BLOC NOTES

■ *Primal Scream* a été taxé de racisme lors de sa dernière tournée américaine. Le drapeau confédéré qu'arbore la pochette de l'album *Give Out But Don't Give Up* est perçu dans certains États comme l'emblème du Ku Klux Klan.

■ La BBC a reçu plus de plaintes à la suite du récent passage des *Manic Street Preachers* à l'émission *Top of the Pops* qu'après la diffusion du clip de

*Pretty Vacant* des *Sex Pistols*, il y a quelques années. Les téléspectateurs n'auraient pas apprécié que l'un des membres du groupe ait porté une cagoule similaire à celles de l'IRA.

■ À l'aube d'une importante tournée européenne et japonaise, le guitariste *Ritchie Blackmore* a de nouveau quitté *Deep Purple*. Arrivé in extremis en renfort, l'as *Joe Satriani* a remplacé haut la main le célèbre déserteur.

## FAMOUS PLAYERS

«UN FILM CONÇU COMME UN GROS MERCI À LA VIE ET UN HOMMAGE À LA BEAUTÉ DU MONDE.»

-Paul Toutant, Montréal Ce soir

«MARIELLE EST EXTRAORDINAIRE, SEIGNER EST MAGNIFIQUE... ON Y TROUVE PARFOIS DES TOURNURES DE DIALOGUE DIABLEMENT BIEN TROUSSÉS. A VOIR POUR LE SOURIRE D'EMMANUELLE...»

-Marc-André Lussier, CIBL FM

«EMMANUELLE SEIGNER N'A PAS À JOUER. SA PRÉSENCE SUFFIT. DEVANT ELLE, UN JEAN-PIERRE MARIELLE ÉTONNANT. ÉMOUVANT MÊME.»

-Serge Dussault, La Presse



JEAN-PIERRE MARIELLE RICHARD BOHRINGER EMMANUELLE SEIGNER

Coproducteur Délégué ANNIE MILLER

CHANTAL BANLIER • NADIA BAKENTIN • NATHALIE CARPONE • BERNARD VERLEY Musique Originale PIERRE BUCHERIN • VINCENT GLENN • ANTOINE DUVERIER L.G.S.M. Directeur de la Photographie GUYLAUME SCHEFFMAN Costumier de Disques JEAN-PIERRE SURET VYLEKI Chef Monteur ANNE FAURE-LAUBARGE Assistante Réalisatrice VALÉRIE CITYEN-GÉRARD Directeur de Production DANIEL CHEVALER Producteur Exécutif JEAN JOSÉ RICHER Co-production FILM PAR FILM - LES FILMS DE LA RENAISSANCE - TF1 FILMS PRODUCTION Avec la participation de CANAL +

PARISIEN 866-3856 CENTRE LAVAL 688-7778  
480 Ste-Catherine O. 1600 Le Corbusier

## STEVE MARTIN



Le cours de leurs existences est changé par quelque chose de merveilleux...

Ils sont tous les deux.

# A Simple Twist of Fate



VERSION ORIGINALE ANGLAISE

LOEWS 861-7437 FAMOUS PLAYERS 8 697-8095 CENTRE LAVAL 688-7778  
154 Ste-Catherine O. 1155 Boul. Hymus 1600 Le Corbusier

# SPECTACLE AÉRIEN DE MONTREAL

LES 10 ET 11 SEPTEMBRE 1994, DE 9 H À 17 H À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTREAL

# MIRABEL

PRÉSENTÉ PAR



VENEZ PRENDRE L'AIR!

VOUS EN AUREZ LE SOUFFLE COUPÉ...

### DE L'ACTION DANS L'AIR

Retenez votre souffle en assistant à des manoeuvres acrobatiques époustouflantes, exécutées par certains des meilleurs pilotes civils et militaires et d'incroyables casse-cou! Au programme: des F-15, F-18, cascades, villes et tonneaux en plus de Philippe Laroché et son Québec Air Force.

### DES DÉCOUVERTES SUR TERRE

Prenez place aux commandes d'un des avions de chasse ou des gros-porteurs figurant au nombre des 75 aéronefs civils et militaires en exposition! Discutez avec des spécialistes des nouvelles technologies aéronautiques! Roulez à bord des transbordeurs à la découverte du monde fascinant de l'aéroport! Et propulsez-vous dans l'espace... d'animation *Bouts de chou* où rire et plaisir attendent jeunes et moins jeunes!

KIOSQUES DE RESTAURATION ET DE SOUVENIRS SUR LE SITE.

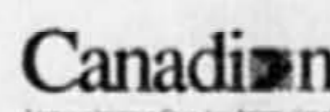
### PRIX D'ENTRÉE

Adultes 10 \$  
Enfants de 6 à 16 ans 5 \$  
Personnes de 60 ans ou plus 5 \$  
GRATUIT pour les moins de 6 ans  
STATIONNEMENT GRATUIT

ADMISSION  
(514) 790-1245  
1-800-361-4583



Réservez vos places dès aujourd'hui et courez la chance de gagner UN VOYAGE POUR 4 PERSONNES EN FLORIDE, gracieusement de Vacances Air Canada!



©TOLUSTONE PICTURES

# Un début quelque peu confus au festival du film de Toronto



**LUC PERREAULT**

TORONTO

En troquant son nom de Festival of Festivals pour celui, moins prétentieux, de Toronto International Film Festival, on aurait pu croire que cette manifestation de plus en plus courue internationalement allait éliminer quelques-uns de ses éternels irritants qui rendent la vie bien misérable même à ses habitués de longue date. Mais il n'en est rien.

De prime abord, ce festival vous fait l'effet d'un électrochoc. Serait-ce la ran-

çon du succès ou l'effet d'une réelle désorganisation? Toujours est-il qu'on a l'impression d'arriver au milieu de la plus totale anarchie. Hier, premier jour du festival, régnait une confusion qui m'a paru pire que d'habitude. J'avais l'impression de me retrouver au milieu d'un cauchemar: quatre heures d'attente avant d'obtenir ma chambre d'hôtel (pourrait réserver à l'avance); obligation de faire la queue pour obtenir des billets pour certaines séances, séances qui, on le découvre avec horreur, se sont pour la plupart déjà envolées. Sans oublier le programme du festival pour lequel j'ai dû déboursier de

ma poche 16\$, du jamais vu de mémoire de festivalier. Bref, l'horreur planifiée.

Car on devine derrière toute cette foire une très grosse organisation. Le problème c'est que, ajoutés les uns aux autres, plusieurs petits irritants finissent par faire l'effet d'une montagne. Il est probable qu'après une ou deux journées de rodage, on aura oublié les désagréments du début et que ce système haute-ment sophistiqué va finalement tourner à plein régime. Mais, pour le moment, côté efficacité, on a déjà vu mieux.

En attendant, il faut convenir que cette grosse machine a plus d'un attrait à proposer. Quelques gros noms d'abord, à commencer par Nikita Mikhalov, absent de Montréal la semaine dernière même si ses deux derniers films y étaient projetés, et qui se retrouve l'invité d'honneur de Toronto. Outre une soirée de gala pour *Soleil trompeur*, il aura

droit à une rétrospective complète de son oeuvre.

D'autres gros canons également comme le dernier film de Woody Allen, *Bullets over Broadway*, mais le réalisateur, comme on peut le deviner, n'a pas prévu faire un saut dans la Ville-Reine. Par contre, on attend la visite de Louis Malle et de Norman Jewison devenus en quelque sorte les porte-couleurs des États-Unis avec *Vanya on 42nd Street* (adapté de Tchekhov) et *Only You*. Parmi les autres cinéastes attendus, citons Nanni Moretti, Claude Chabrol, Claire Denis, Eric Rochant, Abbas Kiarostami, Claude Lanzmann, etc. La liste serait trop longue pour tous les mentionner.

Peu d'inédits du côté québécois si ce n'est *Windigo*, le nouveau long métrage de Robert Morin. C'est plus du côté du cinéma canadien anglais qu'on risque de faire des découvertes, à commencer par *Whale Music*, le premier long métrage de Richard J. Lewis, qui avait l'honneur

hier soir d'ouvrir officiellement ce 19<sup>e</sup> festival.

En succédant à Helga Stephenson comme directeur de cette manifestation, Piers Handling va sans doute chercher à lui imposer sa marque. Faut-il voir un exemple de son style dans le fait qu'il ait fait savoir avant-hier à Claude Chamberlan qu'il n'était pas trop le bienvenu cette année?

M. Handling aurait, semble-t-il pris position en faveur de Dimitri Epides, l'un des programmeurs de Toronto, dans le conflit qui oppose ce dernier à Chamberlan. Ce geste n'augure rien de bon, compte tenu des rapports déjà tendus qui existent entre les festivals canadiens. Quoiqu'il en soit, tout en souhaitant longue vie au nouveau directeur de Toronto, il faut espérer que la logistique figure un de ces jours au nombre de ses priorités.



**4,99\$ SPÉCIAL D'AUTOMNE** matinales à prix réduit TOUS LES JOURS! Représentations débutant avant 18h00

**FAMOUS PLAYERS** Consultez le GUIDE FAMOUS PLAYERS, le GUIDE CINEPLEX ODEON ou le CINE-HORAIRE LA PRESSE

Ligne INFO-FILM: 866-0111

**PERSONNE NE M'AIME**

CE FILM ÉMERGÉ COMME L'UN DES PLUS ORIGINAUX DU MOMENT.

EN SORTANT VOUS VERREZ LA VIE AUTREMENT.

"TOUT LE MONDE AIME PERSONNE NE M'AIME. ELLE FILME EN LIBERTÉ DES PERSONNAGES QUI ONT, L'ESPACE D'UN WEEK-END, CHOISI LA LIBERTÉ."

UN FILM DE MARION VERNOUX

BERNADETTE LAFONT, BULLE OGIER, LIO, NICHOLE LAROCHE, MAAIKE JANSEN, JEAN-PIERRE LEAUD, ANDRÉ MARCON

PARISIEN 866-3856

**GUIDE DES FILMS • FAMOUS PLAYERS**

LES HORAIRES COUVRENT LA PÉRIODE DU 9 au 15 SEPTEMBRE

<b>PARISIEN</b> 480 Ste-Catherine O. 866-3856	<b>LAVAL</b> 1600 Le Corbusier 688-7776
<b>PALACE</b> 698 Ste-Catherine O. 866-6991	<b>CINEMA DU PARC</b> 3575 Ave. du Parc 844-9470
<b>CENTRE EATON</b> 705 Ste-Catherine O. 985-5730	<b>GREENFIELD PARK</b> 519 Boul. Taschereau 671-6129
<b>LOEWS</b> 954 Ste-Catherine O. 861-7437	<b>VERSAILLES</b> Place Versailles 353-7880
<b>FAMOUS PLAYERS 8</b> 185 Boul. Hymus (Pointe-Claire) 697-8095	<b>MAISON DU CINEMA</b> 63 King O. Sherbrooke 566-8782

PROMOTION MARIE-CLAIRE PRESENTE

**WESTMOUNT**

EXPOSITION ET VENTE D'ANTIQUITE

L'ARENA DE WESTMOUNT  
4675 STE-CATHERINE OUEST  
METRO VENDOME OU ATWATER

JEUDI, 8 SEPT. • 11H00 À 21H00  
VENDREDI, 9 SEPT. • 11H00 À 21H00  
SAMEDI, 10 SEPT. • 11H00 À 21H00  
DIMANCHE, 11 SEPT. • 11H00 À 17H00

INFORMATION • 486-7195  
ADMISSION • 4,00\$

Justinien trouvé ou

**LE BATARD DE DIEU**

un film de CHRISTIAN FECHNER

PALACE 866-6991

DU MEME REALISATEUR QUE "CINEMA PARADISO"

"Un duel d'acteurs royal"

M. A. Lussier, CIBL

DEPARTIEU

UN FILM DE GIUSEPPE TORNATORE

UNE PURE FORMALITÉ

PARISIEN 866-3856

WALT DISNEY PICTURES

LE

**ROI LION**

14 DERNIERS JOURS

VOYEZ LE FILM LE PLUS CONTROVERSÉ DE L'ANNÉE!

"QUELLE AVENTURE EXCITANTE! Tellement chaud que Willis et March sont près de faire flamber l'écran!"

Mike McKay, WBTV (CBS) Charlotte

BRUCE WILLIS JANE MARCH

**COLOR OF NIGHT**

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

CENTRE EATON 866-5730

CLAUDE BERRI présente

un film de PATRICE CHEREAU

ISABELLE ADJANI • DANIEL AUTEUIL  
JEAN-HUGUES ANGLADE  
VINCENT PEREZ • VIRNA LISI

**La Reine Margot**

PARISIEN 866-3856

**TOM HANKS**

**Forrest Gump**

VERSION FRANÇAISE

PARISIEN 866-3856	VERSAILLES 353-7880	CENTRE LAVAL 688-7776	CREMAZIE 649-FILM
MAISON DU CINEMA 566-8782	OMEGA 647-1122	TERREBONNE 471-6642	ST-JEROME 436-5944
STE-THERESE 979-4444	CHATEAUGUAY 691-2461	JOLIETTE 752-0349	ST-BASILE 441-7951
PLAZA REPENTIGNY 697-6459	DRUMMONDVILLE 474-6526	TROIS-RIVIERES 374-1001	VALLEYFIELD 371-1001

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

LOEWS 861-7437	PALACE 866-6991	CINEMA DU PARC 844-9470	DORVAL 631-8586
FAMOUS PLAYERS 8 697-8095	CENTRE LAVAL 688-7776	COTE-DES-NEIGES 849-FILM	STE-ADELE 229-7655

"...un film parmi les plus drôles et les plus rafraichissants de l'été."

Lee Buchas, VANCOUVER PROVINCE

"...une délicieuse rigolade pour toute la famille."

Louis B. Hobson, CALGARY SUN

MELANIE GRIFFITH • ED HARRIS

On ne se lasse pas des bonnes choses. Quand on peut les trouver...

**QUAND LES GAMINS SENMELENT**

Version française de "Milk Money"

PARISIEN 866-6991

**HARRISON FORD**

**DANGER IMMEDIAT**

version française de: CLEAR AND PRESENT DANGER

Système DTS dans certaines salles

PARISIEN 866-3856	VERSAILLES 353-7880	GREENFIELD PARK 671-6129	CENTRE LAVAL 688-7776
TERREBONNE 471-6642	STE-THERESE 979-4444	LE DAUPHIN 449-FILM	CHATEAUGUAY 691-2461
DRUMMONDVILLE 474-6526	VALLEYFIELD 371-1001	ST-BASILE 441-7951	SOREL 743-3234
TROIS-RIVIERES 374-1001	PLAZA REPENTIGNY 697-6459	JOLIETTE 752-0349	CINE-PARC ST-EUSTACHE 449-4941

VERSION ORIGINALE ANGLAISE

CENTRE EATON 866-5730	FAMOUS PLAYERS 8 697-8095	CINEMA DU PARC 844-9470	CENTRE LAVAL 688-7776
DECARIE 849-FILM	STE-ADELE 229-7655		

DU 27 SEPTEMBRE AU 1<sup>er</sup> OCTOBRE

EN VENTE MAINTENANT 790-1111

**Patrick Huard**

AUTOUR FRANCOIS CAMIRAND, REINE BRISEBOIS, BENOIT CHARTIER, PATRICK HUARD

THEATRE ST-DENIS 2

INFOS 849-4211 • GROUPÉS: 845-2322

Où Bruncher ce week-end

**AUBERGE LE VIEUX ST-GABRIEL:** Venez prendre un somptueux brunch dans la plus vieille auberge d'Amérique du Nord. Crevettes de Matane, moules et casserole de fruits de mer, rôti de bœuf, terrine et charcuterie, table à salades, plateau à fromage et chariot de desserts. Tous les dimanches de 11 h à 14 h 30. Adultes: 19,95 \$, troisième âge 17,95 \$, et pour les enfants de 10 ans et moins gratuit. 426, St-Gabriel, Vieux-Montréal. Tél.: 878-3561

**EL TORO:** Buffet - déjeuner familial incluant: saumon fumé, moules et rôti de bœuf à volonté. 13,95 \$ - 5,95 \$ pour enfants moins de 12 ans. Garderie gratuite le midi sur réservation. 1647, rue Flury est. Rés.: 387-7367.

**HOSTELLERIE LES TROIS TILLEUX:** Au bord de la rivière Richelieu, près de Montréal, dans un décor rustique. Samedi et dimanche, petit déjeuner brunch 7 h 30 à 10 h, 9,75 \$; samedi midi, déjeuner table d'hôte 22,75 \$. Dim., brunch gourmand 11 h à 14 h 30, 25,50 \$. 856-7787.

**HOSTELLERIE RIVE GAUCHE:** Sous le charme d'un petit hôtel raffiné le long de nos découvertes. Brunch gourmand de 11 h à 15 h. 16,50\$/pers. 467-4477.

**HOTEL DES GOUVERNEURS- ILE CHARRON:** DIMANCHE brunch familial: 10 h 30 et 13 h. Adultes: 17,95 \$, âge d'or: 15,95\$, enfants de moins de 12 ans: 8,50 \$. SAMEDI soir: buffet Terre et Mer: homard, crevettes géantes, saumon fumé, côte de bœuf et beaucoup plus... 37,95 \$. 651-6510. (aut. 20 sortie 1). Musique pendant les repas. Gâteau d'anniversaire & photo-souvenir.

**LE MONTRÉALAIS:** Dimanche midi en Italie, un brunch gorgé de soleil! Gnocchi de la Romana, Crêpe à l'Amaretto... pour 19,75\$ par pers., et à moitié prix pour les enfants de 10 ans et moins. Le Reine Elizabeth, 900 boul. René Lévesque O. Pour réserver: 861-3511.

**RESTAURANT ROCKY SUPER PASTA:** Le restaurant Rocky est issu d'une tournée transcontinentale des restaurants de Rocky, des antiquités et souvenirs de films dénichés à travers le monde. Rocky regorge d'une multitude de trésors; à vous de les découvrir... Brunch tous les dimanches, de 11 h à 14 h 30, 12,95\$. Gratuit pour les enfants de 10 ans et moins, 1 enfant par adulte, 20. boul. de Montagne, Boucherville. Réservations.: 449-9491.

**VIEUX KITZBUEL:** Un petit coin d'Autriche au Québec. Le Vieux Kitzbuehl, situé sur les rives du lac St-Louis à l'île-Perrot, est un des plus beaux restaurants à proximité de Montréal. Le guide gastronomique du Québec lui accorde trois étoiles pour sa cuisine, la qualité de son service et l'ambiance autrichienne. Mar., dim. de 11 h à 24 h., fermé le lundi. Brunch tous les dimanches 11 h à 15 h. 505, boul. Perrot, l'île-Perrot, Tél.: 453-5521.

Si vous désirez annoncer sous cette rubrique, appelez (514) 285-7228, du Québec 1 (800) 667-5961

# Le père de James Bond meurt à Cannes

Terence Young ne dissimulait pas sa haine à l'égard du personnage

Agence France-Press

Le réalisateur britannique Terence Young, décédé dans la nuit de mercredi à l'âge de 79 ans, à Cannes, où il tournait un documentaire, reste comme le père cinématographique de James Bond dont il signa les premières apparitions à l'écran dans les années 60.

Il connut un succès mondial avec notamment *James Bond contre Dr No* (1962), *Bons baisers de Russie* (*From Russia with Love*, 1963) et *Opération tonnerre* (*Thunderball*, 1965). Mais il ne dissimulait pas sa haine à l'égard du personnage: «C'est un horrible type, un sadique, une brute, un goujat», disait Terence Young qui lança Sean Connery et Ursula Andress.

Réalisateur de près de 40 films, il fit tourner Audrey Hepburn, Antony Quinn,

Ava Gardner, Lee Marvin, Richard Burton ainsi que l'Annie Girardot.

Né en 1915 à Shangai (Chine) et élevé en Angleterre, Terence Young avait fait en 1947 des débuts remarqués avec un film fantastique *L'étrange rendez-vous* (*Corridor of Mirrors*), salué unanimement par la critique. Après une période qualifiée par ses pairs de «guère convaincante», il était revenu sur le devant de la scène avec *Maverling* (1968), *Cosa Nostra* (1972) et une oeuvre particulièrement violente *L'homme du clan* (*The Klansman*, 1974).

Marié, père de trois enfants, ce mélomane gardait l'espoir de mettre en scène un opéra, et de réaliser un jour un film intime.

Terence Young qui avouait n'avoir «pas trop de sens politique» avait, l'année dernière, critiqué les gouvernements européens pour n'avoir pas agi de manière décisive dans l'ex-Yougoslavie. Il avait notamment déclaré qu'il était «grotesque de voir à quel point l'Europe a manqué de volonté et de courage pour intervenir, pour mettre fin à un conflit en plein coeur de l'Europe».

Il affirmait qu'au temps de la guerre froide, Leonid Brejnev avait vu tous les James Bond. «Je crois même qu'il a aimé *Bons baisers de Russie*», disait le père du héros de Ian Fleming.

Réalisateur d'une quarantaine de films, Terence Young fit tourner Sean Connery, Ursula Andress, Audrey Hepburn, Antony Quinn, Ava Gardner, Lee Marvin, Richard Burton...



En bref

DÉCÈS DU PIANISTE NICKY HOPKINS

Le pianiste américain Nicky Hopkins, qui s'est notamment produit avec les Rolling Stones et les Beatles dans les années 60 et 70, est décédé à Nashville (Tennessee) à l'âge de 50 ans. Hopkins, qui a succombé à des troubles abdominaux et cardiaques, avait enregistré avec les Rolling Stones quelques-uns de leurs grands succès dont *Jumpin' Jack Flash*, *Sympathy for the Devil* et *Tumbling Dice*.

Disposant de solides bases classiques, le musicien avait également enregistré *Revolution* avec les Beatles et avait travaillé avec le groupe anglais *Who*.

WILLIAM USSELTON MEURT À 68 ANS

Le saxophoniste américain William Usseltton, qui a joué dans les orchestres de Les Brown, Tommy Dorsey, Ray Anthony et Benny Goodman, est décédé à l'âge de 68 ans à Tempe (Arizona).

Saxophone ténor, Usseltton avait fait parti de l'orchestre de *Bob Hope* et s'était produit devant des garnisons américaines dans le monde entier, à Guam, dans les Açores, en Islande et ailleurs. Interprète au phrasé subtil, Usseltton avait également accompagné *Steve Allen*, *Andy Williams*, *Frank Sinatra* et *Ella Fitzgerald*.

MAX KAMINSKY MEURT À 85 ANS

Le trompettiste et chef d'orchestre américain Max Kaminsky, l'un des meilleurs interprètes du style dixie, a succombé à 85 ans à une congestion cérébrale dans un hôpital de Castle Point (État de New York).

Né à Brockton (Massachusetts), Kaminsky a débuté sa carrière dans les années 30 en enregistrant avec le clarinetiste Mezz Mezzrow et surtout avec le guitariste Eddie Condon, l'un des maîtres de l'école des Chicagoans.

VIVEZ LE MEXIQUE À MONTRÉAL

Le consulat général du Mexique et l'association culturelle Xochipilli vous invitent à la

GRANDE FIESTA MEXICAINE

À L'OCCASION DU 184e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE

Marché Bonsecours / 15 sept., 19 h / Souper-spectacle: 21 h / Cérémonie civique et soirée mexicaine

Place des Arts, Théâtre Maisonneuve / 16 sept., 19 h / Musiques et danse de l'Occident du Mexique

Québec, salle de l'Institut / 17 sept., 20 h / Musiques et danses de l'Occident du Mexique

Rens.: (418) 691-7411 - (514) 288-2717

réalisé par JAN KIDAWA-BLONSKI  
avec OLAF LUBASZENKO  
**Le journal d'un BOSSU**

ROMANE BOHRINGER  
ELSA ZYLBERSTEIN  
LA FILMÉCOT ET RÉALISÉ PAR MARINE DUGOWSON  
**mina**

SÉLECTION OFFICIELLE CANNES '94  
UN CERTAIN REGARD  
**LOS NAUFRAGOS**  
LES NAUFRAGÉS

avec Valentina Vargas  
Marcel Romo  
Bastian Bodenhoffer  
Luis Alarcón  
v. o. espagnole avec sous-titres français

**"Explosif. Du Plaisir Sauvage Et Délirant."**  
Richard Corliss, TIME

**WOODY HARRELSON JULIETTE LEWIS**  
**ROBERT DOWNEY JR. et TOMMY LEE JONES**

UN FILM DE OLIVER STONE  
**LE MEURTRE DANS LE SANG**  
version française de NATURAL BORN KILLERS

WARRNER BROS. PRÉSENTE  
Avec la participation de REGENCY ENTERPRISES ET ALCOR FILMS. UNE PRODUCTION IXTLAN / NEW REGENCY AVEC LA PARTICIPATION DE J.D. PRODUCTION UN FILM D'OLIVER STONE. WOODY HARRELSON JULIETTE LEWIS ROBERT DOWNEY JR. ET TOMMY LEE JONES "LE MEURTRE PAR LE SANG" MONTAGE HANK CORWIN, BRIAN BERGAN. DÉCOR VICTOR KEMPSTER. PHOTOGRAPHE ROBERT RICHARDSON, A.S.C. SCÉNARIO DAVID VELOZ. RICHARD RUTOWSKI ET OLIVER STONE. PRODUCTION JANE HANSHER. DON MURPHY ET CLAYTON TOWNSEND.

Pour un des membres du jury, la question de culpabilité ou d'innocence est une question de vie ou de mort... la sienne.

Joanne Whalley-Kilmer  
Armand Assante  
Gabriel Byrne  
et William Hurt

**PROCÈS DEVANT JURY**

version française de TRIAL BY JURY

13 ANS +

**Sam The Record Man**  
LE DISQUAIRE LE PLUS GRAND ET LE PLUS CONNU AU CANADA  
LE SAMEDI 10 SEPTEMBRE À 9 H SEULEMENT

**JOHNNY CLEGG & SAVUKA**  
"SHADOW MAN"  
INCLUANT: "I CALL YOUR NAME", "TAKE MY HEART AWAY" ET D'AUTRES. **4.99**

**SHAWN PHILLIPS**  
"SECOND CONTRIBUTION"  
INCLUANT: "SLEEPWALKER", "LOOKIN' UP LOOKIN' DOWN", ET D'AUTRES. **4.99**

**AMY GRANT**  
"HOUSE OF LOVE" **8.99**

**CROSBY / STILLS / NASH**  
"AFTER THE STORM" **9.99**

**C + C MUSIC FACTORY**  
"ANYTHING GOES" **8.99**

**TESLA**  
"BUST A NUT" **8.99**

**BRYAN FERRY**  
"MAMOUNA" **8.99**

**PUBLIC ENEMY**  
"MUSE SICK-N-HOUR MESS AGE" **8.99**

**INNER CIRCLE**  
"REGGAE DANCER" **8.99**

**ROGER WHITTAKER**  
"LES CHANSONS DE MA VIE" **5.99**

**ARVO PÄRT**  
"MIRROR IN A MIRROR" **11.99**

**PLACIDO DOMINGO**  
"DE MI ALMA LATINA" **8.99**

**"LA REINE MARGOT"**  
BANDE SONORE **8.99**

399, rue Sainte-Catherine Ouest  
Place Versailles / Carrefour Angrignon (LaSalle)  
6882, rue Saint-Hubert / Centre Commercial Beaconsfield / Centre Rockland

**LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VICENT DE PAUL**  
TOUJOURS AU SERVICE DES DÉMUNIS  
Faites parvenir un don à:  
1930, rue Champlain  
Montréal (Québec) H2L 2S8  
(514) 526-5937

**INÉDIT!**  
La Presse présente  
**L'ÉVÉNEMENT COUSTEAU**  
une exclusivité

27 septembre 1994, 20 h  
Théâtre St-Denis I

Ciné-conférence présentée par J-M COUSTEAU

Profitez de cette chance unique!

J-M Cousteau, défenseur acharné de l'environnement et explorateur cinématographique des profondeurs des mers du monde entier, vous enchantera par ses récits étonnants. Des commentaires captivants sur des séquences inédites de ses toutes dernières productions.

**Théâtre 1**  
Berri  
1594, rue St-Denis  
Renseignements : 849-4211

Achats par carte de crédit : 790-1111

Information générale et réservation individuelle et de groupe : 1-800-361-8020  
Tarif: Individuel 15,00\$ - Groupe 12,50\$

\*Taxes incluses, frais de service sus.

# Deux cent mille Passep\*Art gratuits pour soutenir les arts vivants

ALAIN BRUNET

Le ministère de la Culture et des Communications du Québec et la Coalition québécoise des arts de la scène lançaient hier la deuxième phase de distribution des *Passep\*Art*, mesure incitative destinée à soutenir le spectacle vivant.

On invite les gens à acheter des billets de spectacle (danse, théâtre, humour, chanson ou musique) afin d'obtenir gratuitement un des 200 000 *Passep\*Art* distribués gratuitement à travers le Québec.

Au cours des prochains jours, 180 000 *Passep\*Art* seront remis aux acheteurs de deux billets ou plus de spectacle tandis que 20 000 autres seront offerts au public par voie de tirage dans le réseau de succursales de la Banque Nationale — au printemps dernier, 100 000 *Passep\*Art* avaient été distribués (aux détenteurs d'abonnements de saison, cette fois), lors d'une première phase de distribution.

Quels sont les avantages du *Passep\*Art*? Un détenteur sur quatre pourra bénéficier d'un rabais de dix dollars sur l'achat d'un billet de spectacle; les autres détenteurs pourront jouir des rabais spécifiques, offerts par chacune des productions actuellement sur le marché — les rabais varient d'une production à l'autre.

Cette deuxième vague de *Passep\*Art* s'accompagne de promotions dans les médias écrits et la télévision, sans compter celles des producteurs et diffuseurs de spectacle.

«On estime à trois semaines le



Participaient notamment hier au lancement de la campagne *Passep\*Art*, Agnes Grossman, Jacques Primeau, Lynda Lemay, Liza Frulla, Geneviève Rioux, Marie-Lise Pilotte.

temps d'écoulement des nouveaux *Passep\*Art*», expliquait Jacques Primeau, coordonnateur de la Coalition québécoise des arts de la scène. Ce dernier rappelait qu'une mesure relativement similaire (*Bon-Spectacle*) avait, lors de la saison 1992-93, contribué à une hausse de 12 p. cent de

la fréquentation des salles.

«La relance du spectacle passe avant tout par le public. C'est dans cet esprit de sensibilisation que le *Passep\*Art* a été élaboré», soulignait en outre Liza Frulla, ministre de la Culture et des Communications. «S'il est une chose à retenir

dans la mise en place du *Passep\*Art*, ajoutait-elle, c'est justement ce dynamisme qui émane du milieu du spectacle. En travaillant ensemble dans la poursuite d'un objectif commun, les gens de tous les milieux des arts de la scène sont parvenus à une concertation extraordinaire dont nous constatons les effets aujourd'hui.»

Parmi les participants présents lors de cette conférence de presse, Liza Frulla a notamment souligné la présence de l'ADISQ, du Conseil québécois du théâtre, du Conseil québécois de la musique, du regroupement des professionnels de la danse du Québec et de Rideau.

On se souviendra qu'en mars dernier, la Coalition québécoise des arts de la scène et le ministère de la Culture et des Communications du Québec situaient le *Passep\*Art* parmi plusieurs mesures d'un deuxième «plan de relance du spectacle». Un premier plan avait été déployé lors de la saison 1992-93.

Primo, la ministre rappelait qu'un projet de promotion a été mis sur pied de concert avec la STCUM, permettant aux usagers du métro d'être au fait de l'activité culturelle montréalaise.

Une deuxième mesure, l'abonnement à la source, s'adresse depuis peu aux travailleurs du secteur public à Québec; il s'agit d'une formule d'étalement du coût d'abonnement à des spectacles visant à encourager la fréquentation du spectacle en salle. Selon la ministre, il s'agit d'une «mesure structurante qui s'implante progressivement grâce à une importante campagne de promotion et d'information liée à la

vie culturelle de la région de la Capitale.»

Tertio, une mesure d'aide au marché du spectacle s'adresse directement aux producteurs et diffuseurs; des projets liés à cette mesure devraient permettre «d'assurer une meilleure diffusion du spectacle partout au Québec».

En quatrième lieu, la mesure *specta-jeune* est destinée au jeune public et compte assurer une plus grande accessibilité aux spectacles professionnels de toutes les disciplines aux étudiants du primaire et du secondaire.

Le *Passep\*Art* se veut, bien sûr, la cinquième mesure du plan de relance.

## UN SOIR SEULEMENT

Infographistes, illustrateurs, designers, cinéastes photographes, c'est la soirée annuelle que vous ne pouvez manquer!

**Le 14 sept. à 19 h**  
**Cinéma Impérial**

## 8<sup>e</sup> COMPÉTITION INTERNATIONALE D'ANIMATION PAR ORDINATEUR Images du Futur 94

80 productions de 7 pays  
Remise de 13 trophées

• FICTION • EFFETS SPÉCIAUX • LOGOS / GÉNÉRIQUES  
• PUBLICITÉ • ART

Billets / Info: 849-1612

Étudiants: 15 \$ Adultes: 20 \$

## JUSQU'AU 18 SEPTEMBRE

## IMAGES DU FUTUR 94

Edition spéciale sur le JAPON

Au Vieux-Port de Montréal  
tous les jours, 10 h - 23 h (21 h le dim.)

• Hologrammes  
• Installations interactives  
• Cinéma par ordinateur  
• Visitez la «maison intelligente»  
• Sculptures de lumière

**De plus:**  
«5,5 Milliards d'hommes et de femmes. TOUS PARENTS, TOUS DIFFÉRENTS»

Organisé par la Cité des arts et des nouvelles technologies de Montréal

**LIBRAIRIE RAFFIN pour la RENTRÉE DES CLASSES**

<b>LE ROBERT &amp; COLLINS SENIOR</b> LE PETIT ROBERT I 60,95 52,50	<b>LE ROBERT &amp; COLLINS SENIOR</b> LE ROBERT-COLLINS SENIOR 44,95 33,75	<b>LE ROBERT &amp; COLLINS POCHÉ</b> LE ROBERT-COLLINS POCHÉ 8,05 / 6,75	<b>MULTI DICTIONNAIRE</b> MULTIDICTIONNAIRE 44,95 / 33,75	<b>LAROUSSE DE POCHÉ</b> LAROUSSE FR.-ANGL. POCHÉ 5,95 / 4,50	<b>HARRAP'S</b> French-English Anglais-Français SHORTER DICT. HARRAP'S SHORTER 44,95 / 33,75	<b>LE PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ</b> 1995 LE PETIT LAROUSSE 54,95 40,95
--	---	--	---	---	--	--

**25% DE RABAIS SUR CES TITRES...**

**MONTRÉAL** 6722, RUE ST-HUBERT/274-2870  
**REPENTIGNY** GALERIES RIVE-NORD/581-9892  
**LAVAL** 2512, BOUL. DANIEL-JOHNSON/682-0636

# Vendredi soir à la SRC

**De tout pour faire un monde**



**COUNTRY CENTRE-VILLE**  
19h

Renée Martel reçoit Carole-Ann King pour une belle soirée tout en musique!



**PAS DE RÉPIT POUR MÉLANIE**  
19h30

Un beau Conte pour tous réalisé par Jean Beaudry, avec Marie-Stéfane Gaudry.



**LE POINT MÉDIAS**  
22h25

Regard sur le rôle des médias en période électorale, avec Madeleine Poulin.

## Votre soirée de télévision

La Presse

### CHOIX D'ÉMISSIONS par Louise Cousineau

- 19:30** 17 — LA SAGA DE LA FORMULE 1  
Première d'une série documentaire en 13 épisodes sur l'histoire de cette voiture de course.
- 20:30** 5 — «PALE RIDER»  
Un excellent western de et avec Clint Eastwood dans lequel il vient en aide à des prospecteurs tourmentés par les hommes de main d'un riche propriétaire.
- 21:00** 10 — STAR PLUS  
Une nouvelle émission sur la vie artistique animée par Patricia Paquin. On y verra notamment cette semaine la comtesse Deschâtelets.
- 22:25** 2 — LE POINT MÉDIAS  
Sujets: Election 94: la campagne qu'on n'a pas vue; noyade en direct: les médias français s'affolent; la nouvelle chaîne d'information 24 heures en France.
- 23:00** 9 — THE RED SHOES  
Ce film de ballet avait fait un malheur en 1947. Avec Moira Shearer, Anton Walbrook et Ludmilla Tcherina.
- 00:20** 10 — CHALEUR ET POUSSIÈRE  
De James Ivory (de *Chambre avec vue* et *Howard's End*) une troublante saga en Inde avec Julie Christie.

	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
2	Montréal ce soir	Country Centre-ville	Les Grands Films: Pas de répit pour Mélanie.					Histoires fantastiques	Le Téléjournal	Point médias (22h25)	Sports / Météo	Cinéma
3	The News	CBS News	Entertainment Tonight	Diagnosis Murder		Burke's Law		Picket Fences		The News	D. Letterman (23h35)	
5	News 5	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Wings	Movie: Pale Rider.				News on 5	Tonight Show (23h35)	
6	NewsWatch	Family Matters	Empty Nest	Country Gold				CBC Prime Time News		NewsWatch at 11	Open Wide	
7	Le TVA	Piment fort	Cinéma du vendredi: Week-end chez Bernie.			Star Plus (début)	Gens riches & célèbres	Ad Lib		TVA / Sports	Lotto (23h56)	
8	Le TVA	Piment fort	Cinéma du vendredi: Week-end chez Bernie.			Star Plus (début)	Gens riches & célèbres	Ad Lib		TVA / Sports	Lotto (23h56)	
8	Newsline	Wheel of Fortune	Jeopardy!	Robocop: The Series		Movie: Rocky V.				CTV National News	Nightline	
8	News 8 New England	ABC World News	Wheel of Fortune	Jeopardy!	Family Matters	Sat. Morning Preview	Billy Graham Crusade	20/20		News 8 New England	Nightline (23h35)	
9	Montréal ce soir	Aujourd'hui	Country Centre-ville	Les Grands Films: Pas de répit pour Mélanie.				Histoires fantastiques	Le Téléjournal	Point médias (22h25)	Sports / Météo	Cinéma
10	Le TVA	Piment fort	Cinéma du vendredi: Week-end chez Bernie.			Star Plus (début)	Gens riches & célèbres	Ad Lib		TVA / Sports	Lotto (23h56)	
12	Pulse	Entertainment Tonight	Tarzan	Star Trek: Deep Space Nine		Women, Money and Self-Esteem		Neon Rider		CTV National News	Pulse	
13	Ce soir	Au coeur du jour	Country Centre-ville	Les Grands Films: Pas de répit pour Mélanie.				Histoires fantastiques	Le Téléjournal	Point médias (22h25)	Sports / Météo	Cinéma
17	Passe-Partout	Téléservice	La Saga de la Formule 1	Droit de parole		C'est mon histoire		Ce soir on parle de sexe				
22	Newscenter 22	ABC World News	Star Trek: The Next Generation	Family Matters	Sat. Morning Preview	Billy Graham Crusade	20/20			Newscenter 22	Nightline (23h35)	
24	Polka Dot Door	Eric's World	Measure for Measure	Successful Home Video	Family	Heartbeat		Film international: Venus Peter.			Movie (23h40)	
25	The MacNeil / Lehrer Newshour	Business Report	Vermont This Week	Week in Review	Wall Street Week	Evening at Pops: Gilbert & Sullivan.		Cleveland Plays The Proms		Movie: The Red Shoes.		
25	La Guerre des clans	Quelle Histoire	Les Étoiles du Capitole	Cinéma: Mettons les voiles.				Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus Extra		
27	ITN World News	Business Report	The MacNeil / Lehrer Newshour	Week in Review	Wall Street Week	Mystery / Poirot III.		Love Hurts (6e de 10)		Cinéma 57: Sirocco.		
15	Chiffres & lettres	Gourmandises...	Journal télévisé	Thalassa		Paris Lumières	Bouillon de culture: Spécial Voitaire.		Le Soir 3	Visions d'Amérique	40 Degrés... (23h15)	
20	Rage (17h30)	Cinémaclip	Le Décompte MusiquePlus	Combat des clips		Les Aventures du Grand Talbot		Bouge de là		Rage		
RDS	Golf PGA (16h30)	Sports 30	Autodrome St-Eustache	AJL/NH: la Classique de golf 94	Le Monde du sport	RDS motorisé	Football: les Stampede de Calgary vs les Eskimos de Edmonton.					
SE	Antoine Rives (17h30)		Un amour présidentiel		Modèles réduits	Cette chose qu'on appelle l'amour				Confits d'intérêts		
FMN	A Stranger Among Us (17h)		Hero			Manhattan Murder Mystery				Kalifornia		

• Changement de dernière heure.

# VENTE MEPHISTO

**Les chaussures de marche les plus courues au monde!**

Modèles de fin de série de premier qualité pour hommes et femmes

Chaussures reg. à 280 \$ maintenant **160 \$**  
Sandales reg. à 150 \$ maintenant **90 \$**

Choix limité de styles et grandeurs



**Tilley Endurables**

158, avenue Laurier ouest  
**272-7791**

lun - mer 9 h - 18 h • jeu - ven 9 h - 21 h  
sam 9 h - 17 h • dim midi - 17 h



Peter King joue du fameux saxophone de Charlie «Bird» Parker.

TELEPHOTO Reuter

Un saxophone en plastique de Charlie «Bird» Parker part à 200 000 dollars

Agence France-Presse  
LONDRES

■ Un saxophone alto en plastique blanc ayant appartenu à Charlie «Bird» Parker, l'une des plus grandes figures du jazz, a été adjugé hier à Londres chez Christie's pour 200 000 dollars.

Le saxophone a été acquis par Emanuel Cleaver, maire de Kansas City, où est né Parker en 1920. Celui-ci a l'intention de l'exposer dans un musée retraçant la carrière du musicien et qui ouvrira ses portes l'an prochain.

Cet instrument a une place particulière dans la vie de Parker: il est le seul à être resté en possession de sa famille après sa mort.

En raison de ses difficultés économiques chroniques, dues en partie à sa toxicomanie, Parker était en effet obligé de gager régulièrement ses autres instruments pour se procurer de l'argent.

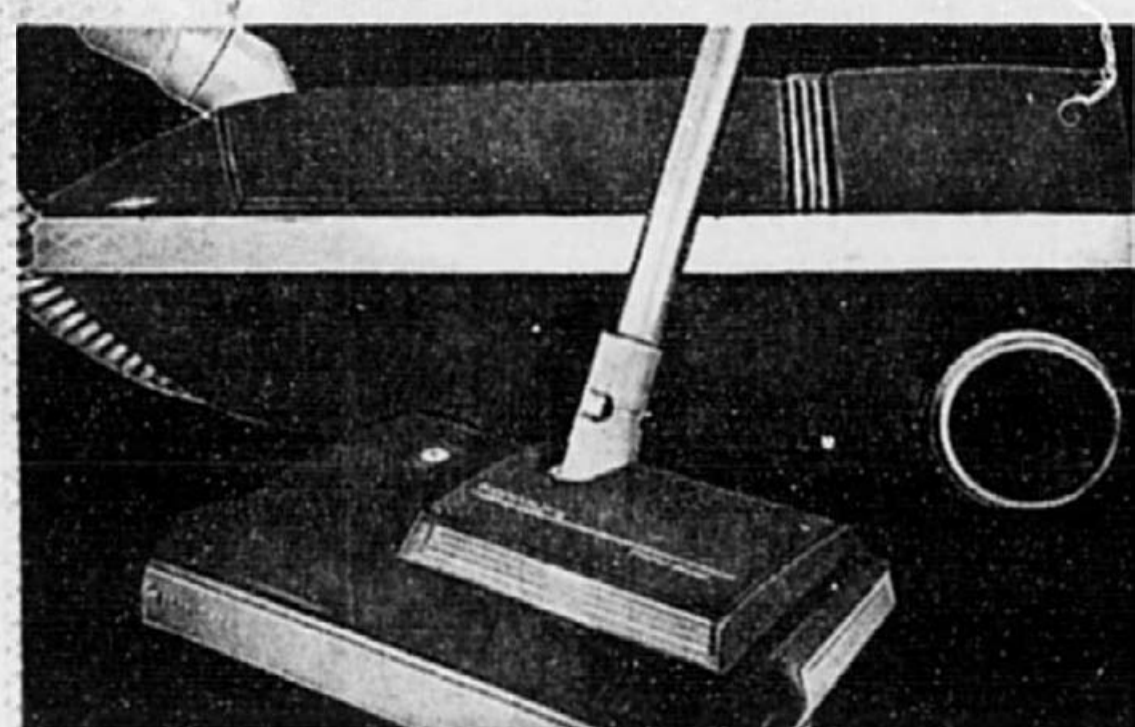
Le seul qui ait échappé à la règle est cet alto en matière acrylique fabriqué en Grande-Bretagne, en raison de son aspect jugé trop excentrique, et donc difficile à revendre.



**SEARS**  
Attendez-vous à plus

**3 JOURS SEULEMENT**  
Vendredi, Samedi et dimanche

*Tous les aspirateurs-traîneaux ou verticaux, réfrigérateurs, ensembles matelas et sommiers Sears-O-Pedic<sup>MD</sup>, et fauteuils à mouvement sont en réclame!!*



**RABAIS 10-100\$**  
TOUS LES ASPIRATEURS KENMORE<sup>MD</sup>

**RABAIS 100\$**  
Aspirateur-traîneau Kenmore<sup>MD</sup> 1300 W.  
Triple système de filtration pour garder la poussière à l'intérieur de l'appareil. Rayon d'action 32 1/4 pi. N° 32692. Ord. 399,99.  
Ch.....299,99



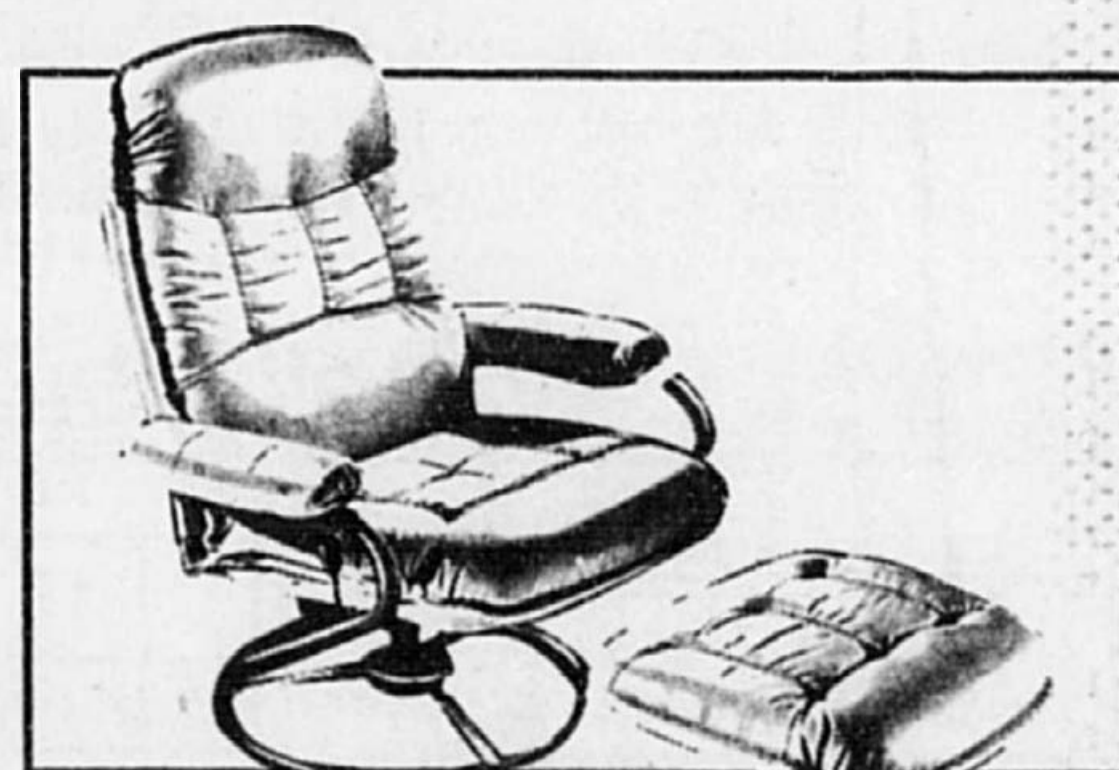
**RABAIS 50-100\$**  
TOUS LES RÉFRIGÉRATEURS KENMORE<sup>MD</sup>

**RABAIS 100\$**  
Réfrigérateur côte-à-côte 19.8 pi. cu. Kenmore<sup>MD</sup>  
avec 3 clayettes et 2 bacs à dessus en verre pour légumes. Blanc. N° 33190.  
Ord. 1399,99.  
Ch.....1299,99



**RABAIS 45-50%**  
SUR TOUT ENSEMBLE SEARS-O-PEDIC<sup>MD</sup>

**ENS. LIT 1 PLACE 499<sup>99</sup>**  
Ens. Chiro-Suprême<sup>MC</sup>. Ord. 999,98  
En mousse, ou à ressorts. Garantie limitée\* de 15 ans. Série N° 79690.  
Lit 2 places. Ord. 1199,98. L'ens.....599,99  
Grand lit 2 places. Ord. 1399,98. L'ens.....699,99  
\* Tous les détails de la garantie en magasin



**RABAIS 10-50\$**  
SUR TOUS LES FAUTEUILS À MOUVEMENT

**RABAIS 50\$**  
Fauteuil « Ambassador » inclinable et pivotant  
Avec tabouret assorti. Monture en acier de ton noir, assise, dossier et accoudoirs recouverts de cuir. N° 43533.  
Ord. 399,99. L'ens.....349,99  
Léger montage requis

**Avec la carte Sears, ne payez rien avant Mars 1995**

Cette offre de paiements différés s'applique aux meubles\*, ensembles matelas et sommiers, gros appareils ménagers, sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears. 25\$ de frais d'administration. Pas d'acompte, pas de prépaiement des taxes. L'offre est en vigueur jusqu'au 5 octobre 1994. Non valable pour les articles soldés des Centres de liquidation. Détails en magasin.

\*Sauf les meubles de jardin et les meubles pour enfants

**PRIX DE RÉCLAME EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 1994, DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES**

**SEARS**  
Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Étalt' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Ste-Marthe-sur-le-Lac: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770.  
Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1994, Sears Canada Inc.  
Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.